



Une Afrique rurale en mouvement

Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara



Avec la contribution technique de



Govinn
Centre for the Study of
Governance Innovation

Une Afrique rurale en mouvement

Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara

Publié par

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

et

le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les appellations employées et la présentation des données sur la/les carte(s) n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO ou du CIRAD, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO ou du CIRAD

ISBN 978-92-5-130468-6 (FAO)

ISBN 978-2-87614-737-9 (CIRAD)

© FAO, 2018

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Conception de couverture et photos :

Par Laurence Laffont en utilisant des photos libres de droits obtenues sur : [pixabay - www.pixabay.com](http://pixabay.com)

Citation :

Mercandalli, S. & Losch, B., eds. 2018. Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara. Rome, FAO et CIRAD. 60 p.

Avant-propos

Cet atlas « Une Afrique rurale en mouvement » est publié dans un contexte où les défis associés aux grands mouvements de réfugiés et de migrants risquent de masquer les aspects positifs des migrations. Aussi est-il important de réaffirmer d'emblée que la migration fait partie du processus de développement et que les migrants ont façonné le monde dans lequel nous vivons.

En 2015, le nombre de personnes ayant migré à travers des frontières internationales a atteint 244 millions. En comparaison, et malgré une perception publique différente, la plus grande partie des migrants - 763 millions selon les dernières estimations - se sont déplacés à l'intérieur de leur propre pays, vers les villes ou d'autres régions rurales. La circularité et la saisonnalité, facilitées par l'amélioration des réseaux de communication et de transport, sont également des caractéristiques typiques des migrations contemporaines. Enfin, en 2016, le nombre de personnes déplacées de force a atteint un chiffre record de 66 millions à l'échelle mondiale, dont plus de 5 millions en Afrique subsaharienne.

Environ 15% de tous les migrants internationaux sont originaires d'Afrique. En 2015, leur nombre s'élevait à près de 33 millions, dont la moitié a migré au sein du continent. En Afrique subsaharienne, la plus grande partie de la migration (70%) a lieu en Afrique et cette caractéristique devrait persister à l'avenir.

Ces mouvements migratoires ont été motivés par un ensemble de facteurs complexes et interdépendants. Les individus migrent pour améliorer leurs moyens d'existence et sont à la recherche d'un meilleur avenir. Ils se déplacent pour échapper à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire, au manque d'opportunités d'emploi, ainsi qu'à la marginalisation et à toutes formes de discriminations à caractère ethnique, sexiste ou autres. Un nombre croissant de personnes déplacées de force quittent leur foyer pour fuir les conflits, la violence, les persécutions et les violations des droits de l'Homme. Le changement climatique peut accentuer ces processus, car la combinaison des événements climatiques et des facteurs socio-économiques entraîne de plus en plus de personnes à quitter l'agriculture et les zones rurales. Mais les populations rurales se déplacent également pour d'autres raisons liées à l'accès à l'éducation, ainsi qu'à d'autres services, et souvent aussi en fonction de choix familiaux.

Les jeunes sont particulièrement enclins à migrer, à la recherche de meilleures opportunités et de la satisfaction de leurs objectifs et aspirations personnelles. Les jeunes africains font face à un sous-emploi et à un taux de chômage élevés et beaucoup quittent les zones rurales en raison du manque d'attrait d'une agriculture à faible productivité. Avec environ 380 millions de personnes entrant sur le marché du travail d'ici 2030 (dont environ 220 millions en milieu rural), le défi pour l'Afrique subsaharienne dans les prochaines décennies est de générer assez d'emplois pour absorber sa force de travail en plein essor. Par conséquent, tout programme d'action visant à relever les défis associés à la migration doit prendre en compte la place spécifique de l'agricole et du rural. L'agriculture et le développement rural doivent être des parties intégrantes de toute réponse aux grands mouvements migratoires afin de mieux valoriser le potentiel de la migration pour le développement.

Tout au long de l'histoire, les migrants ont contribué au progrès humain, suscité l'innovation, propagé des idées et transformé le monde dans lequel nous vivons. Les migrants contribuent au développement

économique de leur pays d'origine, des pays de transit et de destination à travers leurs connaissances, leurs compétences et par les transferts de technologie. En 2015, le flux total des transferts reçus par l'Afrique subsaharienne était à lui seul de 32 milliards de dollars US, contre 50 milliards de dollars provenant de l'aide publique au développement. Investir une partie de ces transferts dans des activités agricoles et non agricoles peut créer des cercles vertueux pour la création d'emplois et une croissance inclusive.

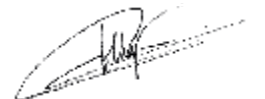
Mais rien n'est automatique. Les avantages de la migration doivent être valorisés par des politiques qui exploiteront conjointement son potentiel et minimiseront ses effets négatifs. En plus des programmes pour l'agriculture et le développement rural, des mécanismes d'alerte et d'action précoces, de même que des systèmes de protection sociale fondés sur le risque avec une réponse rapide aux chocs, peuvent accroître la résilience des personnes et ainsi renforcer les actions ciblées sur la sortie des crises prolongées et la restauration de la paix. Réaliser l'Agenda 2030 pour le développement durable permettra d'offrir aux populations rurales de nouveaux moyens d'existence durables, de favoriser des mouvements migratoires sécurisés, réguliers et ordonnés, et de soutenir les migrants en tant qu'agents de développement.

L'idée de cet atlas, produit d'une collaboration continue et fructueuse entre la FAO et le Cirad, est née du besoin de nouveaux outils analytiques pour améliorer notre compréhension des caractéristiques et des facteurs à la fois complexes et hétérogènes de la migration, et de la nécessité d'élaborer des actions plus coordonnées et plus cohérentes. Il vise à fournir une vue d'ensemble stimulante sur les dynamiques et les facteurs de la migration en Afrique subsaharienne qui alimentera le débat politique entre les acteurs locaux, les gouvernements et la communauté internationale.

Kostas Stamoulis
Sous-Directeur général
Département du développement économique et social
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, FAO



Jean-Luc Khalfaoui
Directeur général en charge de la recherche et de la stratégie
Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, CIRAD



Remerciements

« Une Afrique rurale en mouvement » est le fruit d'un partenariat entre le Cirad et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cet atlas a été préparé par le Cirad en collaboration avec le Centre for the Study of Governance Innovation (GovInn) et il a bénéficié du soutien financier de la FAO et du Cirad.

GovInn est un centre de recherche conjoint entre l'université de Pretoria (UP) et l'université du Western Cape (UWC), Afrique du Sud, et le Cirad. Le Centre soutient la chaire UNESCO-UNU sur l'intégration régionale, les migrations et la libre circulation des personnes.

La réalisation de l'atlas a impliqué 20 auteurs dont la liste et les affiliations sont fournies page 57. L'ensemble de l'Atlas a été coordonné par Sara Mercandalli et Bruno Losch (Cirad, UMR Art-Dev et GovInn, respectivement UP et UWC) avec l'appui de Robin Bourgeois (Cirad, UMR Art-Dev et GovInn, UP).

Plusieurs collègues de la FAO au sein de l'équipe Statistiques Sociales de la Division des Statistiques (ESS) et de l'équipe Emploi Rural Décent au sein de la Division des Politiques Sociales et des Institutions rurales (ESP) ont apporté leur soutien technique et leurs commentaires. Les auteurs souhaitent remercier en particulier Piero Conforti (ESS), Elisenda Estruch (ESP), Cristina Rapone (ESP), Clara Aida Khalil (ESS), Lisa Van Dijck (ESP), Giorgia Prati (ESP) et Carlo Angelico (ESP) pour leurs précieuses contributions et conseils.

La cartographie a été réalisée par Audrey Jolivot et Jean-Claude Lorente (Cirad, UMR Tetis). Jean-Claude Lorente a également pris en charge l'infographie. La maquette a été conçue et réalisée par Laurence Laffont. La version française a été préparée par les auteurs et les éditeurs avec l'appui des services du CIRAD.

Liens utiles :

<http://www.cirad.fr>

<http://www.fao.org/home/fr/>

<http://art-dev.cnrs.fr/>

<http://governanceinnovation.org/>

<http://regionswithoutborders.org/>



Table des matières

AVANT-PROPOS	P 5
REMERCIEMENTS	P 7
LISTE DES FIGURES	P 10
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	P 11

Introduction	P 13
Migrations rurales et nouvelles dynamiques de transformation structurelle en Afrique subsaharienne	p 14

PARTIE I. La diversité des migrations africaines	P 19
Planche 1. La croissance durable de la population rurale et le défi de l'emploi.....	p 20
Planche 2. Des migrations intra-africaines majoritaires et contrastées et de nouvelles dynamiques territoriales.....	p 22
Planche 3. La diversité des profils des migrants ruraux.....	p 24
Planche 4. Tirer parti des flux de migrants et de transferts pour le développement.....	p 26

PARTIE II. Les facteurs de la migration rurale : éclairages régionaux	P 29
Planche 5. Afrique de l'Ouest : des complémentarités anciennes et fragiles entre agriculture et migration.....	p 30
Planche 6. Sénégal : la fluidité des mobilités internes en réponse aux contraintes locales.....	p 32
Planche 7. Zambie : les migrations internes au cœur des dynamiques territoriales.....	p 34
Planche 8. Afrique du Sud : déséquilibres territoriaux et renforcement des liens villes-campagnes.....	p 36
Planche 9. Madagascar : l'accès à la terre et à l'emploi comme moteur des migrations rurales.....	p 38

PARTIE III. La complexité au cœur des migrations rurales	P 41
Planche 10. La formation historique des complexes de facteurs de la migration.....	p 42
Planche 11. Le changement climatique : un facteur complexe de la migration rurale.....	p 44
Planche 12. Des futurs imprédictibles, un avenir à construire.....	p 46

BIBLIOGRAPHIE	P 49
SOURCES	P 53
NOTES	P 55
AFFILIATIONS DES AUTEURS	P 57



Liste des Figures

Introduction	P 13	Planche 7	P 34
Fig. 0.1 : Fréquence des critères utilisés pour la définition de « rural »		Fig. 7.1 : Évolution de la population urbaine en Zambie et dans d'autres pays d'ASS (1950-2015)	
Fig. 0.2 : Etats africains et cas étudiés		Fig. 7.2 : Taux de migration de longue durée par district (2010)	
Fig. 0.3 : Les multiples facteurs de la migration rurale		Fig. 7.3 : Importance des ménages ruraux migrants et raisons de la migration, par province (2015)	
Planche 1	P 20	Fig. 7.4 : Dynamiques migratoires depuis les années 1930	
Fig. 1.1 : Population rurale en 2015		Planche 8	P 36
Fig. 1.2 : Population rurale estimée en 2050		Fig. 8.1 : Un aperçu des déséquilibres territoriaux sud-africains	
Fig. 1.3 : Cohortes annuelles entrant dans la classe d'âge actif en ASS (1950-2050)		Fig. 8.2 : Dynamiques migratoires (2006-2011)	
Fig. 1.4 : Estimation des changements démographiques pour quelques régions et pays		Fig. 8.3 : Principaux motifs de migration en 2016 (migrants ruraux)	
Fig. 1.5 : Évolution de la population rurale pour quelques régions et pays		Planche 9	P 38
Planche 2	P 22	Fig. 9.1 : Caractéristiques des ménages migrants par région enquêtée (2011-2016)	
Fig. 2.1 : Migrations rurales et urbaines par destination (sélection de pays)		Fig. 9.2 : Densité de population (2012) et importance de la migration	
Fig. 2.2 : Migrations internationales intra-Afrique et hors Afrique (2015)		Fig. 9.3 : Dynamiques de migration rurale en lien avec l'accès au travail et au foncier	
Planche 3	P 24	Planche 10	P 42
Fig. 3.1 : Motifs principaux de la migration (migrants ruraux, pays étudiés)		Fig. 10.1 : Diversité des formes de migration et moyens d'existence des ménages : trajectoires du district de Massinga (1992-2010)	
Fig. 3.2 : Caractéristiques des migrants internationaux par pays en 2015 (stock à mi-année)		Fig. 10.2 : Province d'Inhambane : Évolution des formes de migration, 1897-2010	
Fig. 3.3 : Caractéristiques des migrants ruraux et des ménages de migrants (pays sélectionnés)		Fig. 10.3 : Type d'appui fourni aux migrants par leurs réseaux sociaux et familiaux (district de Massinga)	
Planche 4	P 26	Planche 11	P 44
Fig. 4.1 : Principaux pays receveurs depuis le reste du monde (milliards de \$, 2015)		Fig. 11.1 : Densité de population en 2010	
Fig. 4.2 : Principaux pays receveurs depuis l'Afrique (milliards de \$, 2015)		Fig. 11.2 : Niveaux de dégradation des sols en Afrique en 2005	
Fig. 4.3 : Principaux flux migratoires et de transferts de fonds en nature (2009-2010)		Fig. 11.3 : Zones d'aridité en 2005	
Fig. 4.4 : Transferts de fonds en Afrique (2015)		Fig. 11.4 : Population active engagée dans l'agriculture en 2013	
Planche 5	P 30	Fig. 11.5 : Répartition de la pauvreté en 2013	
Fig. 5.1 : Représentation des migrations circulaires sahéniennes : l'exemple de la région de Tahoua (Niger)		Fig. 11.6 : Niveaux de vulnérabilité (début du 21 ^{ème} siècle)	
Fig. 5.2 : Systèmes migratoires hérités et dynamiques contemporaines des migrations rurales		Planche 12	P 46
Planche 6	P 32	Fig. 12.1 : Anticipation des déplacements globaux de population dus à l'élévation de la température (application à l'Afrique)	
Fig. 6.1 : Représentation des dynamiques spatiales		Fig. 12.2 : Géographie anticipée des facteurs de la migration	
Fig. 6.2 : Destination des migrants internationaux (2013)		Fig. 12.3 : Géographie anticipée des destinations de la migration	
Fig. 6.3 : Caractéristiques des migrants dans les régions enquêtées (2012)			
Fig. 6.4 : Flux migratoires régionaux			

Acronymes et abréviations

Asie du SE	Asie du Sud-Est
ASS	Afrique subsaharienne
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIRAD	Centre de coopération Internationale en recherche agronomique pour le développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GBMD	Global Bilateral Migration Database
GovInn	Centre for the Study of Governance Innovation
ha	Hectare
hab.	Habitant
HDSS	Health and Demographic Surveillance Systems
IIGA	Indicateur Ibrahim de la gouvernance africaine
IPUMS	Integrated Public Use Microdata Series
ISA	Integrated Surveys on Agriculture
Km ²	Kilomètre carré
LSMS	Living Standards Measurement Surveys
MRHS	Migration and Remittances Households Surveys
MT	Metical
ODD	Objectifs de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-DAES	Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies
OIT	Organisation internationale du travail
PDI	Personnes déplacées internes
PPA	Parité de pouvoir d'achat
R	Rand
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
SOFI	State of food security and nutrition in the world
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UML	Unité de monnaie locale
US\$ ou \$	Dollar des Etats-Unis d'Amérique
USAID	United States Agency for International Development



Introduction

Migrations rurales et nouvelles dynamiques de transformation structurelle en Afrique subsaharienne



MIGRATIONS RURALES ET NOUVELLES DYNAMIQUES DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Sara Mercandalli, Bruno Losch, Cristina Rapone, Robin Bourgeois & Clara Aida Khalil

COMPRENDRE LA NATURE DES MIGRATIONS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'Afrique subsaharienne (ASS) a une longue histoire de migrations internes et internationales. En 2015, l'ONU-DAES estimait qu'environ 33 millions d'africains vivaient hors de leur pays d'origine, soit 14% des migrants du monde entier. Ces chiffres masquent des différences substantielles entre les flux migratoires d'Afrique du Nord et d'ASS. Alors que dans le premier cas, la grande majorité des migrants partent vers l'Europe, les habitants d'ASS se déplacent principalement vers les pays voisins ou dans la région. Les migrations africaines vers l'étranger font la une des médias et génèrent des discussions enflammées dans le monde entier, alors qu'une réalité tenace montre que les migrations d'ASS ont lieu principalement en Afrique et qu'elles devraient se poursuivre ainsi à l'avenir. L'Afrique subsaharienne est « en mouvement », mais principalement dans les limites du continent.

En termes relatifs, les taux de migration en Afrique sont restés stables, autour de 2% au cours des 20 dernières années. Cependant, la transition démographique de la région a entraîné une croissance sans précédent de sa population. Le nombre absolu de migrants intra-africains a atteint pratiquement 16 millions en 2015. Ces données officielles n'incluent cependant ni les très substantielles migrations intracontinentales non répertoriées, ni les importants flux migratoires internes, principalement entre zones rurales et urbaines. En effet, malgré la taille et la portée politique des flux migratoires internes estimés globalement à six fois les flux internationaux, les données et statistiques précises sont limitées. Alors que beaucoup considèrent encore la sédentarité des sociétés rurales comme la norme, les preuves empiriques montrent que la mobilité est beaucoup plus répandue qu'il n'est communément supposé.

LA MIGRATION FAIT PARTIE DU PROCESSUS DE CHANGEMENT

La migration est profondément ancrée dans le processus permanent de changement de chaque société. Dans l'histoire du monde, et longtemps avant le développement général des États nationaux, la migration entre et à travers les continents et régions a toujours été un élément essentiel de leur transformation structurelle. Le basculement progressif de l'humanité de sociétés rurales vers les villes a été soutenu par un processus continu de migration alimentant l'urbanisation, qui s'est accéléré au cours des deux derniers siècles et s'est propagé dans le monde entier.

Dans certaines circonstances, la migration n'est pas un choix. Elle peut résulter de l'impossibilité pour les populations de subvenir à leurs moyens d'existence là où elles vivent, en raison de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire ou de conditions adverses dues à des problèmes environnementaux ou des conflits (ou dans l'histoire africaine la coercition coloniale). Dans ces contextes de migration par nécessité ou migration forcée, les gens préfèrent rester s'ils le peuvent. Ils

peuvent aussi décider de retourner chez eux après un certain temps lorsque cette option existe.

Mais la migration est plus souvent un processus par lequel les ménages ruraux essaient de s'adapter et de gérer les risques, innovent, diversifient leurs activités et leurs moyens d'existence, et adoptent de nouveaux modes de vie. La migration peut être temporaire, permanente, ou circulaire entre différents endroits. Elle peut être sélective et ne concerner qu'un seul membre ou au contraire l'ensemble du ménage.

Même si la migration peut être un défi, surtout à court terme, elle peut être positive pour les migrants en ouvrant un espace d'opportunités, en donnant accès à de nouvelles options et en facilitant leur progression économique et sociale.

Le défi des données

Comprendre l'ampleur et la nature des migrations est un objectif difficile car la mobilité est souvent un obstacle à la mesure et à la statistique. Les informations sur les dynamiques migratoires en ASS sont encore plus limitées du fait des faiblesses des systèmes statistiques nationaux : des ressources humaines et budgétaires limitées affectent la disponibilité et la qualité des données et leur mise à jour. Des données essentielles désagrégées sur les caractéristiques des migrants (âge, genre, résidence rurale ou urbaine, occupations et compétences, conditions de travail et salaires, protection sociale) sont très fragmentées et peu fiables aux niveaux national, régional et international.

Il existe une différence majeure entre les données sur la migration internationale et sur les migrations internes. Pour les premières, la Division de la population des Nations Unies est la principale source de référence ; elle utilise les données des recensements nationaux pour estimer les stocks de migrants internationaux. Cependant, ces données sont souvent inégales en contenu et qualité, ou peu informatives sur les migrations, en particulier temporaires. Basée également sur les données de recensement, complétées par les données du registre national de la population, la base de données mondiale sur les migrations bilatérales (GBMD) gérée par la Banque mondiale a plus récemment accru le potentiel d'évaluation des tendances migratoires à long terme. Cette base de données concerne les migrations bilatérales (stocks observés) pour 50 pays d'ASS pour chaque décennie de 1960 à 2000.

Les migrations temporaires et de transit ne sont pas renseignées, ce qui explique le manque d'information sur les migrations de l'ASS vers l'Afrique du Nord. Ces deux types de migrations sont partiellement inclus dans les données sur la migration informelle pour lesquelles l'OIM fournit une approche et des sources d'information utiles. La migration à court terme (moins de 12 mois) et saisonnière reste difficile à capturer. De même, il manque des estimations fiables de la migration de travail ainsi que de la population migrante économiquement active au niveau régional, cela en dépit de l'initiative de l'OIT pour développer des modules sur la migration de travail dans les recensements nationaux et de mettre en place des enquêtes spécifiques sur la force de travail (en ASS, seul le Zimbabwe est aujourd'hui concerné).

Elle peut profiter à la fois aux pays d'origine et de destination. À destination, les migrants peuvent agir en tant qu'agents de développement de par leur force de travail et leurs compétences. À l'origine, la migration peut réduire la pression sur les ressources naturelles et favoriser une répartition plus efficace de la main-d'œuvre rurale. Les diasporas et les migrants de retour peuvent aider les zones rurales grâce aux investissements, aux transferts de compétences et de technologies, au savoir-faire et aux réseaux sociaux. Les transferts de fonds contribuent directement à la diversification des sources de revenus et à l'atténuation des risques. Ils aident à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Des deux côtés, la migration contribue au processus général de diversification économique et de changement social.

Les migrations internes ont reçu moins d'attention. Même si certaines données sont également disponibles grâce aux recensements, avec les mêmes limites, la plupart des informations reposent sur des études ponctuelles. Seul un nombre limité de pays a développé des enquêtes spécifiques sur les ménages migrants et sur la mesure des transferts de fonds. En général, la recherche sur les migrations internes repose sur des sources indirectes, en particulier les enquêtes de ménages, qui ne sont pas spécifiquement conçues pour capturer les données migratoires (c'est le cas par exemple des « enquêtes de mesure des niveaux de vie » - LSMS - mises en œuvre dans 9 pays d'ASS pour différentes années), ou des informations provenant des systèmes de surveillance sanitaire et démographique (HDSS). Des questionnaires non standardisés et des méthodologies différentes limitent la possibilité d'utiliser ces sources pour effectuer des analyses transnationales.

Le projet « Enquêtes ménages sur les migrations et transferts » (MRHS), coordonné par la Banque mondiale et mis en œuvre entre 2009 et 2010, est une initiative pour mener des enquêtes axées sur les questions liées à la migration. Bien que très utile, cette initiative ne concerne toutefois que six pays d'ASS (Burkina Faso, Kenya, Nigéria, Sénégal, Ouganda et Afrique du Sud). Ces enquêtes MRHS n'ont été effectuées qu'une seule fois et elles permettent uniquement de capturer des données sur une seule année de référence. Le manque de données de panel permettant de construire des séries chronologiques et d'étudier l'évolution et les déterminants des dynamiques migratoires réduit la portée des informations collectées. De plus, l'absence ou la rareté des données sur les migrations circulaires ou sur l'utilisation des transferts de fonds – par exemple pour les investissements agricoles – limite leur utilité pour étudier les interrelations entre migration et transformation structurelle. IPUMS-International ou le programme d'enquêtes démographiques et de santé de l'USAID sont d'autres initiatives visant à harmoniser et à fournir des données sur la population à partir de recensements ou d'enquêtes spécifiques provenant du monde entier.

Une meilleure compréhension des flux migratoires en ASS, de leurs modalités et de leurs caractéristiques, ainsi que des opportunités et défis qu'ils représentent requiert un effort coordonné et substantiel des pays africains et de la communauté internationale pour collecter et analyser les données sur les migrations rurales.

LE CONTEXTE HISTORIQUE UNIQUE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La population d'Afrique subsaharienne devrait augmenter de 1,4 milliard d'habitants d'ici 2050, une poussée démographique sans précédent à l'échelle mondiale. Malgré un fort processus d'urbanisation, l'ASS reste un continent rural dont la population rurale ne cesse de croître. Il en résulte un défi lié à la densification des zones rurales qui a des impacts directs sur les moyens d'existence des ruraux. Cette dynamique démographique unique se traduit par une augmentation massive de la population active qui représente à la fois une opportunité pour la croissance mais aussi un défi pour les pays d'ASS. Il leur faut en effet promouvoir un environnement économique et institutionnel adéquat et susceptible de stimuler la diversification économique, la création d'emplois et d'absorber les nouveaux entrants sur le marché du travail.

Une singularité de la transformation économique de l'ASS est que l'urbanisation s'y est développée sans industrialisation. La croissance des villes a été principalement soutenue par l'expansion des activités informelles induisant une augmentation limitée du revenu moyen avec des niveaux de pauvreté parfois persistants. Il en résulte une base fiscale faible qui limite la capacité des villes et des gouvernements à fournir les biens publics nécessaires à l'échelle requise.

Dans ce contexte spécifique, les migrations et les migrations rurales en ASS ne peuvent pas suivre le modèle historique observé ailleurs, dans lequel une migration définitive vers les zones urbaines a nourri le processus de transformation. Dans le monde globalisé d'aujourd'hui, les migrations massives vers l'étranger ne pourront pas jouer non plus le même rôle historique que pour l'Europe où, entre 1850 et 1930, 60 millions d'européens ont émigré vers les « nouveaux mondes ». Si ce mouvement a été permis par l'hégémonie politique européenne d'alors et le recours à la coercition, ces migrations ont sans nul doute facilité les transitions européennes et le recul de la pauvreté. Pour l'Afrique subsaharienne, les conditions actuelles de sa transformation structurelle entraînent des processus de changement renouvelés et de nouvelles formes de migration.

LES MIGRATIONS RURALES FAÇONNENT DE NOUVEAUX MODES DE VIE ET LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Alimentées par une population rurale croissante et toujours dominante, les migrations rurales en ASS mettent en œuvre différents mécanismes. L'adaptation des moyens d'existence des ruraux à un environnement en évolution inclut la diversification des activités et une mobilité accrue ; les migrations rurales sont désormais une composante essentielle de nouvelles dynamiques occupationnelles et spatiales. Malgré des différences régionales, les données disponibles indiquent que les ménages ruraux sont massivement engagés dans l'agriculture, mais que la plupart d'entre eux sont aussi engagés dans d'autres activités et que 50 à 80% ont au moins un membre migrant.

La migration africaine est devenue un processus plus complexe, avec davantage de catégories de personnes en mouvement, allant vers un plus grand nombre de destinations, dans leur propre pays et dans d'autres pays africains, mais se déplaçant aussi par étapes - d'abord au niveau interne puis vers l'étranger. Si la migration vers les villes joue un rôle majeur dans l'urbanisation, les opportunités limitées d'emploi formel et un vaste secteur informel précaire dans la plupart des

villes africaines favorisent aussi la mobilité, vers et à partir des villes. La migration entre zones rurales et une importante migration saisonnière et circulaire – aussi bien interne qu'internationale – contribuent également à une nouvelle répartition de la population et au remodelage des moyens d'existence.

Au cours des dernières décennies, des formes de migration nouvelles et diversifiées ont proliféré entre les capitales, les petites villes, les capitales régionales et leurs zones d'influence, créant ainsi de nouveaux espaces fonctionnels façonnés par des réseaux économiques et sociaux, souvent transnationaux. Ces dynamiques renforcent le tissu territorial des pays d'ASS et leur intégration régionale. Elles brouillent aussi les limites entre zones rurales et urbaines. Les liaisons villes-campagnes, ancrées dans de fortes relations sociales, culturelles et politiques gagnent en importance. Les catégories « rural » et « urbain », statiques et questionnables, ne capturent plus la complexité spatiale et occupationnelle des modes de vie ruraux et urbains.

COMPRENDRE LES INTÉRACTIONS AU SEIN DES COMPLEXES DE FACTEURS DE LA MIGRATION

La décision de migrer est complexe et influencée par une myriade de facteurs interconnectés. Considérant le rôle des migrations rurales dans la transformation structurelle de l'ASS, il est crucial de démêler les mécanismes en jeu et d'identifier leurs facteurs et leurs combinaisons dans la diversité de leurs contextes.

La migration est souvent perçue comme un phénomène erratique largement induit par un mouvement désespéré vers des villes plus riches afin d'échapper à la pauvreté rurale, ou par un déplacement forcé lié à des conditions locales adverses. Cette perception, qui reflète en partie le modèle traditionnel « répulsion-attraction » (push and pull), ne permet pas de saisir pleinement la complexité des migrations dans l'Afrique contemporaine. Elle ignore les relations ambivalentes et complexes entre pauvreté et migration et ignore le rôle joué par les migrants africains, même lorsqu'ils font face à de fortes contraintes. Dans l'ensemble, cette vision ne tient pas compte des facteurs non économiques, qu'ils soient culturels, sociaux ou politiques, qui jouent un rôle déterminant sur la direction et les modalités des flux migratoires, ainsi que sur le profil de migrants (genre, âge, éducation). Beaucoup de migrants ne sont pas seulement « guidés » par une demande de main-d'œuvre effective ; ils sont aussi mus par leur perception des opportunités existantes et par des motivations éducatives ou socioculturelles. Les migrants ont des profils socio-économiques divers et des attentes différentes, répondant à des opportunités diverses selon des circonstances économiques, politiques et culturelles changeantes avec le temps, parfois sous l'influence de la migration elle-même.

Une approche plus globale est nécessaire pour prendre en compte les différentes dimensions socio-économiques, politiques, démographiques, culturelles et environnementales des facteurs de la migration, ainsi que les espaces temporels, géographiques et sociaux dans lesquels ils opèrent. Cette approche de la complexité invite également à une conception où les facteurs de la migration n'agissent pas de manière isolée pour initier ou façonner le processus migratoire. Au contraire, ils opèrent généralement en combinaison, sous forme de « complexes de facteurs de la migration », qui déterminent les modalités et la structure des mouvements de population.

UN ATLAS SUR LES FORMES, DYNAMIQUES ET FACTEURS DES MIGRATIONS RURALES

Cet atlas des migrations rurales en ASS adopte cette approche globale. Il est centré sur les migrations intra-africaines, à la fois dans et entre les pays. La situation particulière des personnes déplacées et des réfugiés n'est pas abordée.

La première partie de l'atlas fournit une image globale des dynamiques migratoires, mettant en évidence des schémas contrastés et la diversité des migrations en ASS en général et dans les différentes régions du sous-continent en particulier – notamment quant à leur potentiel de développement -, avec une attention particulière pour les migrations rurales. Cette partie repose sur une revue de la littérature et l'exploitation de bases de données internationales complétées par des enquêtes auprès des ménages.

S'appuyant sur diverses études de cas, la seconde partie vise à une meilleure compréhension de l'importance des conditions locales. Les facteurs et les motivations de la migration sont multiples et localisés. Ils façonnent les dynamiques migratoires en ASS et reflètent la diversité du continent. Dans de nombreux pays et régions, les migrations rurales sont une ressource complémentaire pour les ménages consacrant l'essentiel de leur temps à l'agriculture familiale. Leur niveau de revenu est façonné par leurs actifs d'exploitation, leur productivité, les types d'activités agricoles pratiquées, leur connexion aux marchés, ainsi que par

L'imprécision des catégories rural et urbain

Comprendre les migrations rurales et l'évolution des tendances démographiques est compliqué du fait de l'absence d'une définition internationalement reconnue des zones rurales. Bien que celles-ci aient été historiquement la matrice du développement économique et social et soient toujours au centre du débat sur le développement, elles n'ont pas de définition positive : est rural ce qui n'est pas urbain.

La division des statistiques de l'ONU identifie la population rurale comme le solde après soustraction de la population urbaine à la population totale. Mais une difficulté supplémentaire est que les villes elles non plus n'ont pas de définition normalisée. La définition des zones urbaines varie largement d'un pays à l'autre. Le principal critère utilisé est la taille de la population, avec un seuil au-dessus duquel une agglomération devient urbaine. Mais d'autres critères sont aussi pris en compte, tels que la part des ménages agricoles, les limites administratives ou l'existence de certains services ; une approche multicritère est parfois adoptée. Des discussions sur la définition adéquate des zones rurales auxquelles la FAO contribue sont actuellement en cours.

Au-delà de la difficulté d'établir une définition standard, l'idée qu'il existe une division claire entre zone urbaine et zone rurale déforme la réalité de ce que les zones rurales, urbaines, et des zones périurbaines et « rurbaines » en pleine croissance sont aujourd'hui. Les zones rurales éloignées existent toujours, notamment en ASS, mais l'accès aux TIC, à l'information, et aux réseaux de transport, ainsi que de meilleurs niveaux d'éducation favorisent la circulation des personnes et brouillent les limites de la vieille division « rural - urbain ». Changement d'habitat, systèmes alimentaires plus intégrés, migrations pendulaires et nouveaux modes de vie forment une interface composite où la population et les activités ne peuvent plus être catégorisées spatialement de manière stricte.

les conditions de leur environnement naturel économique et institutionnel. Il dépend aussi de la diversification de leurs moyens d'existence liés à leur capital financier et social et à la présence d'opportunités socio-économiques. Les études de cas mettent en évidence cette diversité reflétée par la multiplicité des formes de la migration et de ses facteurs.

En Afrique de l'Ouest, la dynamique migratoire se cantonne principalement dans la sous-région. On y trouve différents systèmes qui dépendent largement des diasporas et des formes de circulation qui ont directement contribué au maintien de la viabilité des économies locales et régionales. En parallèle à une forte migration hors Afrique et dans la sous-région, le Sénégal a développé une intense migration interne qui répond aux contraintes locales et aux difficultés croissantes des migrations vers l'Europe. En Zambie, les mouvements de va-et-vient des populations entre zones urbaines et rurales ont suivi la dynamique de l'industrie minière au fil du temps. En Afrique du Sud, les populations rurales migrent en raison du chômage et du déficit en services sociaux. Ces migrations sont liées à un écart rural-urbain persistant, enraciné dans l'héritage de l'apartheid qui a détruit l'agriculture et les économies locales. A Madagascar, la migration rurale est largement orientée vers d'autres zones rurales. Les migrants cherchent des emplois et des terres et luttent pour ouvrir de nouvelles frontières agricoles.

La troisième partie de l'atlas illustre la relation non-déterministe entre un facteur de migration et une forme de migration, soulignant la pertinence d'une approche en termes de complexes de facteurs de la migration. Les formes de migration des familles rurales peuvent évoluer profondément et rapidement comme au Mozambique. Des combinaisons de facteurs changeantes et relativement complexes sont enracinées dans l'économie politique des espaces nationaux et régionaux. Ces combinaisons sont également liées à des facteurs plus globaux. Parmi eux, le changement climatique entretient une relation complexe avec les migrations rurales. Des tendances autoalimentées, parfois opposées, et des perturbations

inattendues entrent en jeu. Les aléas climatiques se combinent presque toujours avec d'autres facteurs naturels, sociaux, politiques, économiques et technologiques, affectant des populations déjà vulnérables en raison de la fragilité de leurs moyens d'existence.

Quel avenir alors pour la migration rurale en Afrique subsaharienne ? La complexité des facteurs de la migration rurale rend impossible de prévoir combien d'individus migreront, ni qui, ni pourquoi, ni où ils iront. Cependant, il est possible d'explorer comment ces complexes de forces interdépendantes pourraient évoluer, et de s'engager ainsi dans des décisions et des actions proactives. Dans le contexte international actuel, et en raison des caractéristiques économiques, sociales, politiques et culturelles de l'Europe ou du Moyen-Orient voisin, les migrants ruraux originaires d'ASS ne sont pas dans une position favorable pour émigrer hors du continent. La nature future des migrations d'une population rurale en expansion est l'un des plus grands défis et une incertitude majeure pour la prospérité future du continent. Ce défi demande des stratégies innovantes pour l'agriculture et le développement rural, pour exploiter le potentiel de la migration pour le développement, et pour accroître les compétences et les capacités des migrants afin de les aider à devenir des décideurs proactifs.

DES STRATÉGIES POUR INSCRIRE LES MIGRATIONS DANS DES PROCESSUS SOUHAITABLES DE TRANSFORMATION RURALE ET DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Démêler ces liens complexes est nécessaire mais insuffisant pour concevoir des stratégies polyvalentes adaptées et intégrer les dynamiques migratoires dans le développement de l'Afrique subsaharienne. La diversité des formes de migration des individus et des familles rurales répond à une pluralité de contraintes et de contextes ; elle fait partie de la transformation structurelle de l'ASS. Elle contribue à la refonte des espaces nationaux et régionaux et à l'émergence de nouveaux

territoires. A ce titre, elle appelle à une nécessaire approche territoriale dans les stratégies de développement, pour éviter une segmentation sectorielle excessive des politiques publiques et tirer profit des effets de liaison croissants entre zones rurales et zones urbaines façonnés par les dynamiques migratoires.

Les planches de cet atlas offrent des éléments de réflexion sur les stratégies possibles, dans le but d'éclairer la décision et l'action publique. Elles montrent que la migration a été, est, et restera un processus évolutif d'adaptation des activités humaines. La complexité des migrations rurales exige une meilleure cohérence politique entre migration et politiques sectorielles. Cette complexité appelle à des stratégies de croissance inclusive visant à la paix et à la prospérité, en favorisant les liens entre zones rurales et urbaines, en créant des opportunités de revenu, en diversifiant les activités rurales non agricoles, en stimulant les investissements dans l'agriculture, le développement rural, la résilience des moyens d'existence ruraux et l'adaptation au changement climatique, et en soutenant des approches territoriales et intégrées pour mieux développer les systèmes alimentaires. Elle nécessite également un engagement politique pour que la migration soit une opportunité pour le développement des pays d'origine et de destination et pour promouvoir une meilleure gestion des flux migratoires, grâce à des canaux de migration régulés et sûrs.

Les migrants peuvent être des agents du développement ; et les politiques qui permettent de valoriser ce potentiel sont de la plus haute importance. Dans le passé, les migrations ont été largement façonnées par des facteurs contingents et des tendances à long terme, mais leur avenir aujourd'hui peut être construit par un engagement à en faire le résultat d'un choix et non une nécessité.

Note:

Une sélection de références bibliographiques pour chaque planche (limitée à cinq) et pour l'introduction est fournie en annexe. Toutes les sources et la documentation utilisées pour les illustrations, ainsi que des notes techniques explicatives, sont également présentées en annexe.

Fig. 0.1 : Fréquence des critères utilisés pour la définition de « rural »

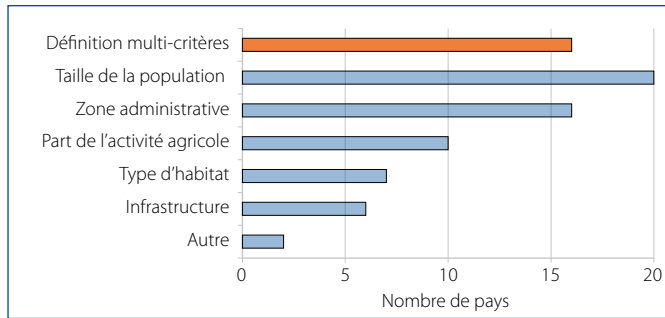


Fig. 0.2 : États africains et cas étudiés

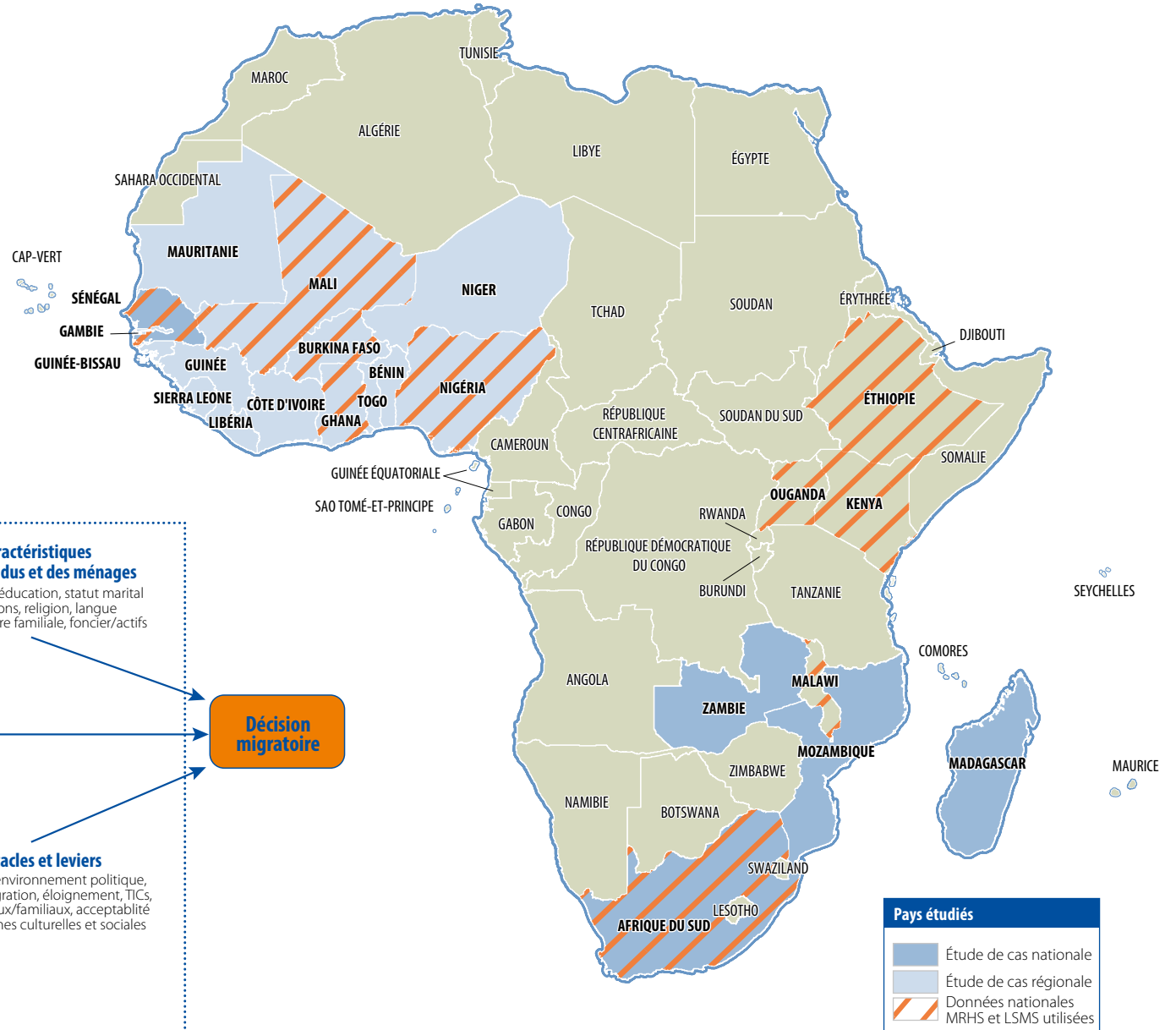
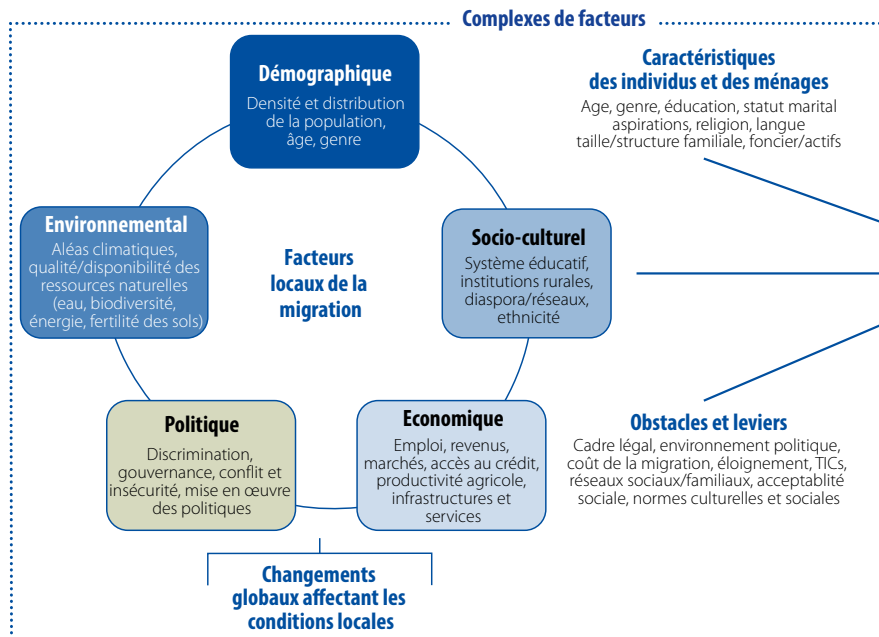


Fig. 0.3 : Les multiples facteurs de la migration rurale





La diversité des migrations africaines

PLANCHE 1 La croissance durable de la population rurale et le défi de l'emploi

PLANCHE 2 Des migrations intra-africaines majoritaires et contrastées et de nouvelles dynamiques territoriales

PLANCHE 3 La diversité des profils des migrants ruraux

PLANCHE 4 Tirer parti des flux de migrants et de transferts pour le développement



La population de la région continue de croître à une échelle sans précédent. Cette poussée se traduit par une expansion massive de la main-d'œuvre qui représentera les deux tiers de la croissance mondiale des actifs. Ce mouvement concerne aussi bien les zones urbaines que rurales car la population rurale continue de croître de façon soutenue en raison d'une urbanisation plus tardive dont la croissance s'est stabilisée.

Cette densification des campagnes questionne les conditions de vie des ruraux dont l'adaptation passe par la diversification des activités et une mobilité accrue.

UNE DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE UNIQUE

L'Afrique subsaharienne a été la dernière région du monde à s'engager dans sa transition démographique et, contrairement à l'Asie, cette transition est plus lente que prévu. Alors qu'en Afrique australe et dans certains pays d'Afrique de l'Ouest côtière, le nombre d'enfants par femme a chuté à moins de trois, la plupart des autres régions affichent des baisses plus lentes et incertaines. En conséquence, les projections démographiques des Nations Unies sont régulièrement révisées à la hausse. Entre les éditions 2010 et 2017 des World Population Prospects (scénarios médians), la population estimée de l'Afrique subsaharienne en 2050 a été réévaluée à la hausse de 208 millions de personnes, et la région devrait atteindre 2,2 milliards d'habitants à cette date.

Cette croissance démographique représente un changement d'échelle massif et sans précédent. Alors que la population de l'ASS a augmenté de 645 millions de personnes entre 1975 et 2015 (un changement similaire à celui observé en Inde), elle devrait augmenter encore de plus du double (1,4 milliard) sur la même période de 40 ans (2015 - 2055). Il s'agit d'un phénomène démographique unique dans l'histoire du monde que même la Chine et l'Inde n'ont jamais connu. Au cours de la même période, la population de l'Europe et de la Chine diminuera et la population de l'Inde n'augmentera que de 28%.

UNE CROISSANCE SANS PRÉCÉDENT DE LA POPULATION RURALE

L'Afrique subsaharienne est également unique par l'importance durable de sa population rurale. Alors que le monde a basculé progressivement vers les villes et continue de s'urbaniser rapidement, en ayant franchi le cap des 50% de citoyens à la fin des années 2000, la région reste essentiellement rurale en raison d'un processus d'urbanisation relativement récent. Elle ne devrait atteindre le point de bascule du rural vers l'urbain qu'à la fin des années 2030.

En 2015, la proportion moyenne de ruraux était encore estimée à 62%. Pourtant, la population urbaine a décuplé depuis les années 1960. Ce rattrapage s'est traduit par le développement rapide de mégapoles qui font la une des journaux ; mais cette croissance urbaine s'est stabilisée aux alentours de 3,5 à 4% par an (contre 5% et plus avant les années 1980) traduisant ainsi la faible transformation structurelle de la plupart des économies d'Afrique subsaharienne. Parallèlement, la population rurale connaissait une croissance annuelle certes plus lente

(estimée à 1,7% avec des pays encore à plus de 2,5%) mais qui devrait toutefois se traduire par une augmentation de 63% d'ici 2050, soit 380 millions de ruraux supplémentaires, impliquant une hausse significative des densités rurales. En 2050, la population rurale estimée de l'ASS serait de 980 millions de personnes, soit le tiers de la population rurale mondiale. Et elle devrait continuer de croître bien après le tournant du siècle, alors que les campagnes continueront de se dépeupler partout dans le monde, sauf en Asie du Sud, où le nombre de ruraux progressera jusqu'aux années 2030.

UNE POUSSÉE MASSIVE DE LA POPULATION ACTIVE

En raison de cette croissance démographique spectaculaire et de l'évolution de la structure par âge de la population, la population active de la région devrait augmenter de 813 millions d'ici 2050. Cette évolution représentera environ les deux tiers de l'expansion de la main-d'œuvre mondiale, tandis que le nombre de travailleurs diminuera en Chine et en Europe. Sur la base de la répartition estimée de la population entre les zones urbaines et rurales, près de 35% des nouveaux actifs (soit 280 millions) seraient en zone rurale.

Le changement de la structure par âge de la population, avec un nombre croissant d'individus entrant dans le groupe des actifs (les 15-64 ans), va améliorer progressivement le ratio entre les personnes en âge de travailler et les autres. La région serait ainsi en mesure de récolter son dividende démographique - c'est-à-dire le moment unique où le ratio actifs/inactifs est le plus élevé - qui peut représenter un atout majeur pour la croissance : en réduisant le poids des inactifs, le dividende démographique libère des capacités d'investissement en infrastructures, éducation et santé, tout en donnant la possibilité d'améliorer les revenus des actifs.

Cependant, l'impact de cette amélioration anticipée du ratio actif/inactif en termes de changement structurel ne sera positif que si l'environnement économique et institutionnel est favorable au développement des activités (infrastructures, compétences, innovation et cadre juridique). Dans le cas contraire, le bonus démographique (de nombreux travailleurs) pourrait devenir un « malus » démographique (beaucoup de chômeurs) et entraîner des tensions sociales et politiques majeures.

Le plus grand défi pour l'Afrique subsaharienne aujourd'hui et dans les prochaines décennies est de générer suffisamment d'emplois pour absorber une

force de travail en plein essor. L'ampleur de la cohorte annuelle de jeunes entrant dans l'âge actif permet de mieux comprendre l'importance de ce défi : en 2015, la cohorte annuelle était estimée à près de 20 millions mais elle atteindra environ 30 millions en 2030, soit un afflux total de 378 millions de personnes en âge de travailler à cette date - l'équivalent de la population actuelle du Canada et des États-Unis combinée en seulement 15 ans. Ces données ne sont pas des tentatives d'estimation car ces nouveaux « travailleurs » sont déjà nés (entre 2000 et 2015). Sur la base de la répartition actuelle de la population et des tendances estimées de migration vers les villes, près de 60% de ces nouveaux travailleurs (soit environ 220 millions) seront très probablement en zone rurale.

UNE RECOMPOSITION DES MODES DE VIE ET DES TERRITOIRES RURAUX

Ces dynamiques démographiques exerceront une énorme pression sur les économies rurales. En raison de leur diversification limitée et de l'importance récurrente de l'agriculture dans les activités et les revenus, l'évolution du secteur sera déterminante pour l'avenir. Les possibilités d'évolution dépendront de la pression sur les ressources naturelles et de leur mode de gestion, ainsi que des innovations techniques et organisationnelles qui seront facilitées par un environnement économique et institutionnel favorable.

La croissance des densités rurales représente un défi majeur. L'ASS a longtemps été sous-peuplée : la densité en 1950 était de 8,2 hab./km² et elle n'atteignait que 44,3 en 2015. Mais ces moyennes masquent d'énormes différences entre régions et pays. Des zones faiblement peuplées (à cause de conditions naturelles défavorables ou d'un sous-peuplement historique) coexistent avec des zones de peuplement denses (par exemple, les hautes terres d'Afrique de l'Est, la zone soudanienne et les zones agricoles d'exportation). Conséquence mécanique de la poussée démographique, la densité moyenne en Afrique subsaharienne devrait atteindre 100 hab./km² en 2050, avec des situations nationales particulièrement critiques (par exemple 1 000 hab./km² au Burundi, 530 en Ouganda et 440 au Malawi).

Une telle tendance signifie une énorme pression sur de nombreux systèmes agraires et pose la question de leur viabilité. Les tensions entre les usages (agriculture versus urbanisation ou exploitation minière) et entre les utilisateurs des terres et des eaux vont s'accroître rapidement et seront parfois exacerbées par les conséquences du changement climatique. De telles tensions se traduiront par de nécessaires stratégies adaptatives, avec des moyens de subsistance plus diversifiés et des ménages multi-situés utilisant les opportunités offertes par les migrations temporaires et circulaires. Cependant, selon le contexte et en fonction des alternatives existantes, de nombreux ruraux migreront probablement de façon permanente vers d'autres lieux. Concevoir des politiques publiques adaptées, en tenant compte de ces nouvelles réalités territoriales et de leurs futurs possibles, sera décisif pour gérer et accompagner ces processus de changement massifs.

Fig. 1.1 : Population rurale en 2015

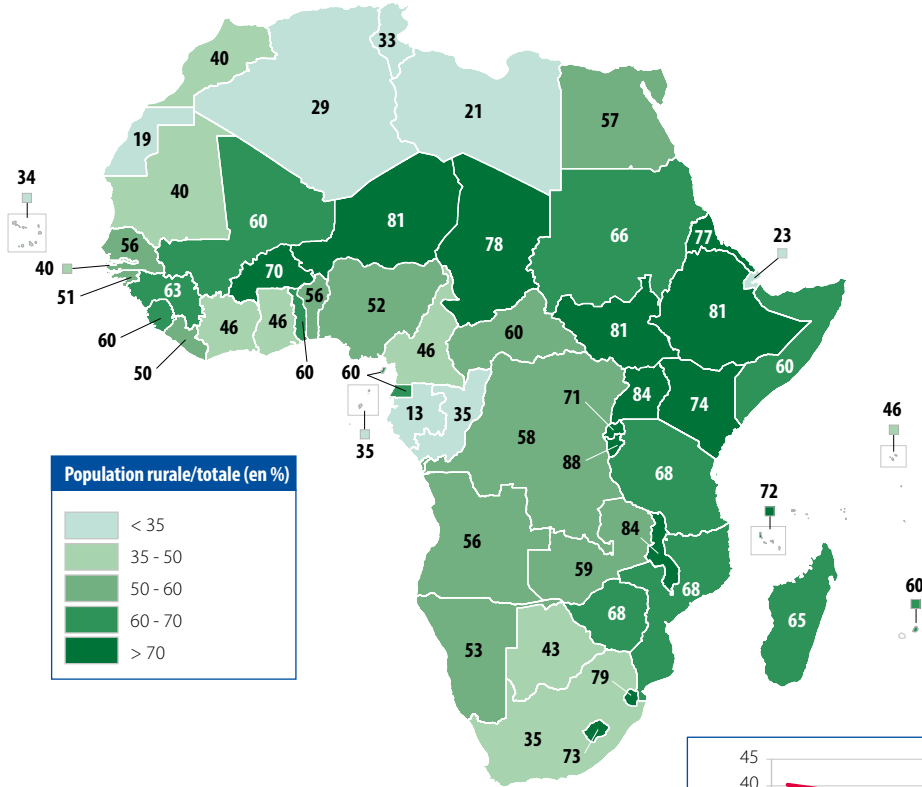


Fig. 1.2 : Population rurale estimée en 2050
(Représentation proportionnelle à la taille de la population)

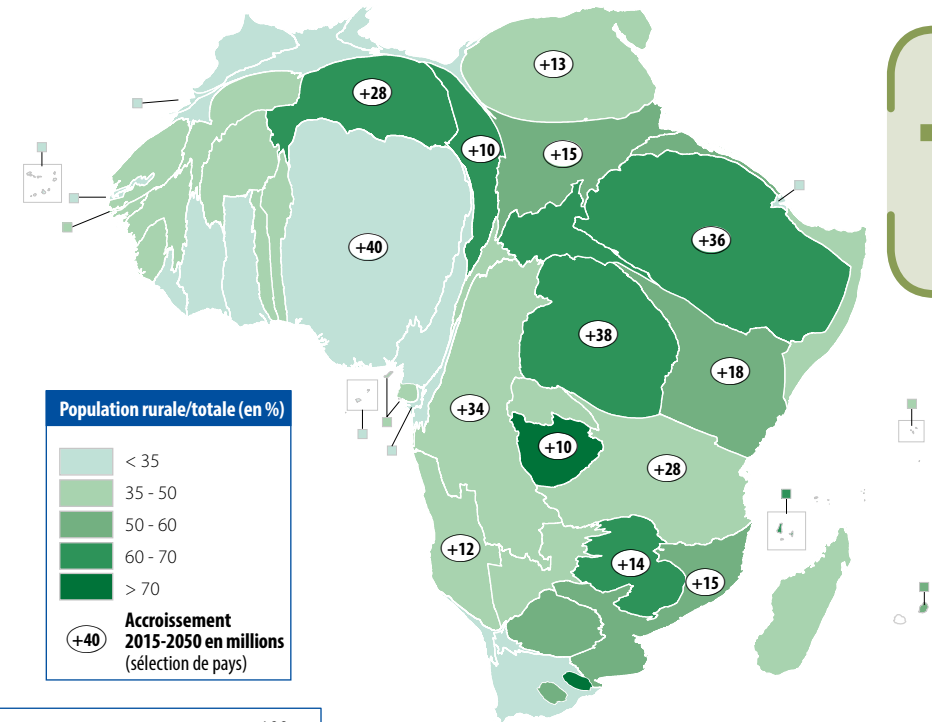


Fig. 1.4 : Estimation des changements démographiques pour quelques régions et pays

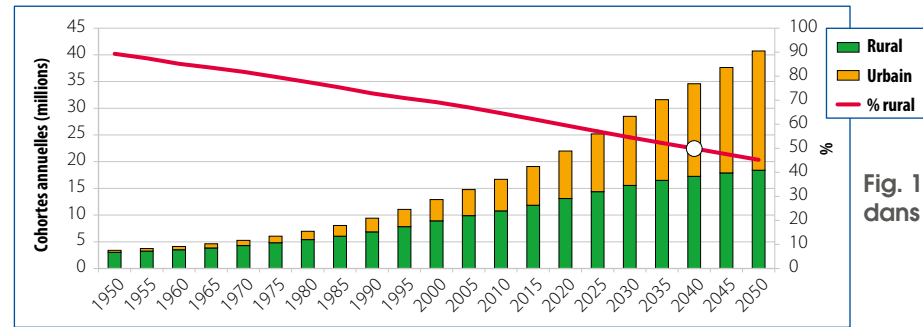
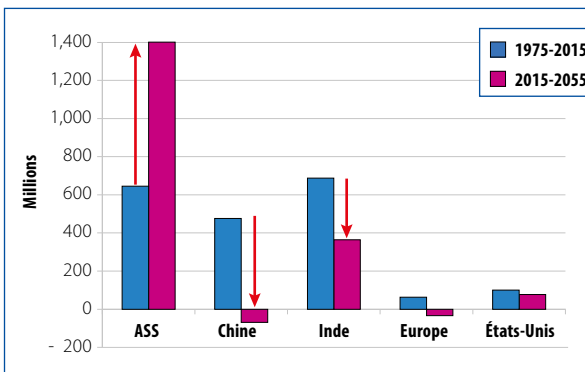
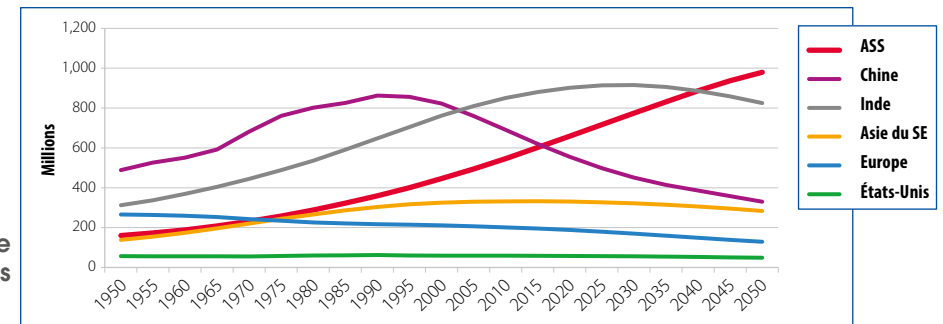


Fig. 1.3 : Cohortes annuelles entrant dans la classe d'âge actif en ASS (1950-2050)

Fig. 1.5 : Évolution de la population rurale pour quelques régions et pays



En Afrique subsaharienne, les migrations internes et internationales vers les pays africains prédominent sur les migrations hors Afrique. Du fait de l'importante population rurale de la région et du processus d'urbanisation en cours, les migrations du rural vers l'urbain représentent le schéma dominant de mobilité, bien qu'il coexiste avec d'autres schémas renouvelés, divers et contrastés, dont des migrations rural-rural, urbain-rural et circulaires. Ces dynamiques migratoires participent aux reconfigurations des espaces nationaux et régionaux, façonnant de nouvelles dynamiques territoriales.

DES MIGRATIONS INTRA-AFRICAINES PREDOMINANTES

En 2015, environ 33 millions d'africains vivaient hors de leur pays d'origine et plus de la moitié de ces migrants internationaux avaient migré en Afrique. Ce chiffre masque néanmoins de fortes disparités : alors que les africains du nord migrent hors du continent (90%), ceux originaires d'Afrique subsaharienne migrent principalement en Afrique (environ 70%), vers des pays voisins ou au sein de leur région. L'Afrique de l'Ouest et l'Est sont les régions les plus dynamiques en termes de pays d'origine et d'accueil de migrants. Avec environ 5,7 et 3,6 millions de migrants intra-régionaux en 2015 - 97% et 67% respectivement - elles témoignent des fortes dynamiques intra-régionales avec en tête des pays de destination la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Kenya et l'Éthiopie. Ces dynamiques soulignent aussi le rôle des communautés économiques régionales qui ont adopté des régulations en faveur de la libre circulation des personnes, bien que le droit de résidence et de travail reste contrôlé. Dans une moindre mesure, l'Afrique de l'Ouest et de l'Est envoient aussi des migrants vers d'autres régions africaines et en accueillent du reste du sous-continent.

Ces dynamiques continentales pourraient être d'autant plus fortes que les données internationales ne rendent compte ni des migrations informelles intra-africaines, ni des dynamiques de migrations circulaires et non résidentielles entre pays. Si les migrations africaines sont en partie facilitées par les régimes de libre circulation, elles sont aussi liées à la nature poreuse des frontières qui facilite les mouvements de personnes et le commerce informel transfrontalier. Plus généralement, l'importance des migrations circulaires est liée au développement de longue date de réseaux sociaux et familiaux, soutenus par l'amélioration des infrastructures et des réseaux de communication.

Par ailleurs, les données disponibles pour quelques pays, bien que limitées, suggèrent que les migrations internes sont très importantes et seraient le schéma de migration dominant en ASS. Elles constituent environ 80% des migrations au Nigéria et en Ouganda, 50% au Kenya et au Sénégal et 38% au Burkina Faso, lié historiquement à la Côte d'Ivoire. Ces données confirment les estimations selon lesquelles les flux migratoires internes seraient globalement six fois supérieurs aux flux internationaux.

DES MIGRATIONS RURALES ET URBAINES DE TAILLE ET FORMES DIFFÉRENTIÉES

Conformément à une population rurale croissante et encore majoritaire en ASS, dans les cinq pays sélectionnés la majorité des migrants est d'origine rurale, en particulier en Ouganda (85%) et au Burkina Faso (93%). Le Nigéria, plus urbain, est une exception avec 55% des migrants provenant des villes, alors que les migrations entre zones urbaines varient de 3% à 18% dans les autres pays. De plus, les migrations rurales et urbaines présentent des caractéristiques contrastées. Représentant le processus d'urbanisation de la région, dans ces cinq pays sauf au Burkina Faso, les ruraux migrent essentiellement vers les villes nationales. Au Nigéria en revanche, les migrations internes du rural vers l'urbain viennent après le flux urbain-urbain dominant. En ce qui concerne les migrations internationales, les résidents ruraux migrent généralement vers d'autres pays africains, en zones rurales ou urbaines, comme c'est le cas au Burkina Faso où les migrations rurales sont essentiellement dirigées vers la Côte d'Ivoire rurale et son secteur cacaoyer. Par contraste, les migrants urbains, eux, migrent généralement vers d'autres continents et en zone urbaine.

Cependant, l'importance des migrations du rural vers l'urbain et l'urbanisation rapide à travers le continent peuvent être questionnées. Des analyses fondées sur les recensements soulignent que bien que certains pays continuent à s'urbaniser de façon soutenue, la vitesse d'urbanisation a diminué. L'explication viendrait des programmes d'ajustement structurels des années 1980 qui ont réduit l'écart de revenus entre zones rurales et urbaines qui guidait jusque-là les migrations nettes rural-urbain. Aujourd'hui, dans un contexte d'emploi formel qui reste réduit, avec un large secteur informel précaire et des filets de sécurité sociaux limités prévalant dans la plupart des pays, une part significative des moyens d'existence urbains sont vulnérables et manquent de résilience. Cela va de pair avec une propension accrue à la mobilité, non seulement vers les villes mais aussi en dehors de celles-ci. Notamment, on observe des migrations circulaires accrues et une migration nette vers les villes plus réduite. Les moyens d'existence ne sont pas le seul facteur qui explique les migrations circulaires. Les relations villes-campagne en ASS sont également enchâssées dans des contextes sociaux, culturels et politiques. Ces migrations circulaires tendent à affecter le taux net de

migration vers les zones urbaines, expliquant pourquoi l'urbanisation croît plus lentement dans certains pays, l'essentiel de la croissance venant de la croissance urbaine naturelle.

Les migrations entre zones rurales contribuent aussi à la redistribution de la population dans nombre de pays. En 2010, ces flux formaient environ un tiers des mouvements internes de personnes au Burkina Faso et en Ouganda. Ces migrations à l'intérieur des zones rurales peuvent avoir lieu lorsque l'accès au foncier est possible et que de nouvelles activités se développent, telles les mines artisanales. Elles peuvent refléter l'expansion de la frontière agricole et aussi être associées à des crises et changements de l'environnement naturel. Cependant, ces migrations au sein du monde rural résultent généralement d'opportunités d'emploi limitées en ville. Les migrations rurales vers d'autres régions rurales d'un même pays ou d'un pays voisin sont souvent liées à l'économie d'importantes zones de production de cultures de rente (par exemple, coton, arachide, cacao, café ou riz) qui offrent des opportunités d'emploi à un grand nombre de travailleurs.

LES MIGRATIONS FAÇONNENT DE NOUVELLES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Les migrations africaines sont devenues plus complexes et diverses. Elles créent de nouveaux espaces fonctionnels façonnés par les réseaux sociaux et économiques. Des formes de migrations renouvelées et diversifiées sont apparues au cours des dernières décennies entre capitales, villes petites et moyennes et espaces ruraux. Ces dynamiques témoignent des limites de plus en plus floues entre les espaces et les modes de vie ruraux et urbains, et de l'importance croissante des relations villes-campagnes, caractéristique d'une nouvelle ruralité africaine. Les catégories statiques « rural » et « urbain » ne saisissent plus les styles de vie et comportements socio-économiques composites associés aux relations de plus en plus intenses entre les espaces. Cependant, les politiques publiques ne reconnaissent pas cette complexité spatiale et occupationnelle des modes de vie ruraux et urbains. Les migrations appuient la diversification des moyens d'existence des ménages et l'accès à des opportunités d'activités, même temporaires. Elles renforcent le rôle des villes petites et intermédiaires, ainsi que les dynamiques socio-économiques locales et régionales. Cette nouvelle réalité territoriale façonnée par les migrations doit être prise en compte par les politiques publiques afin de favoriser une meilleure adéquation entre mesures politiques et besoins locaux.

Fig. 2.1 : Migrations rurales et urbaines par destination (sélection de pays)

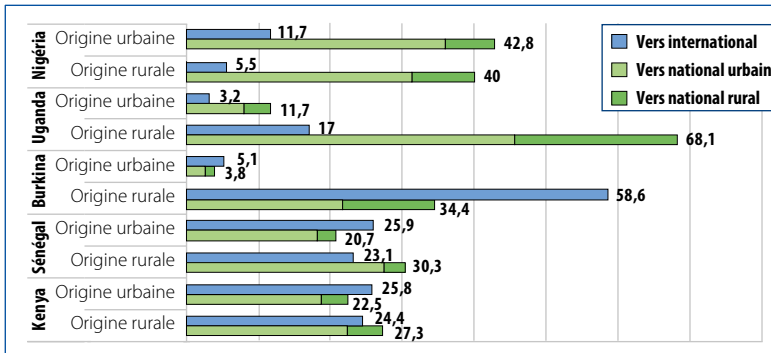
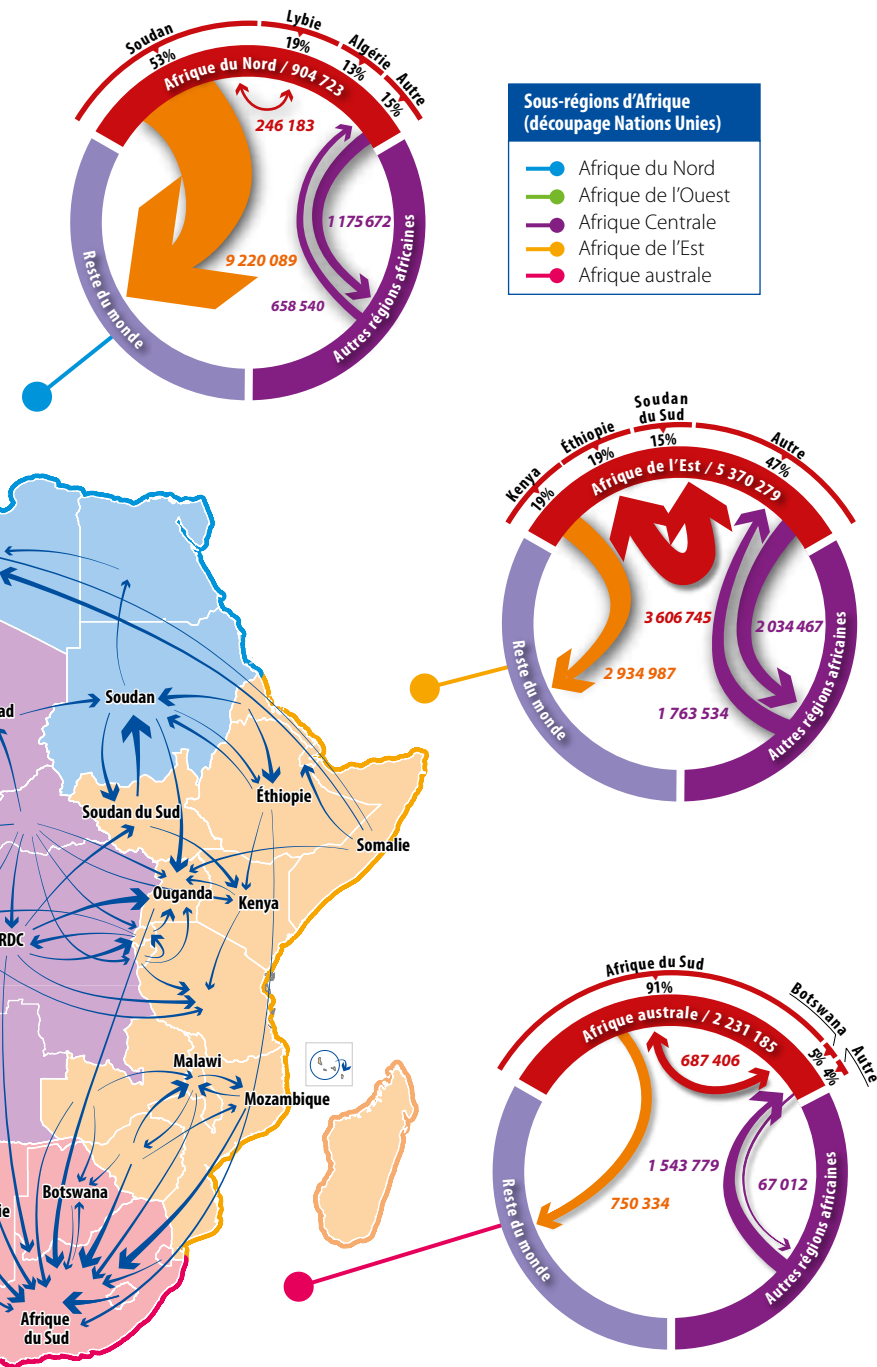


Fig. 2.2 : Migrations internationales intra-Afrique et hors Afrique (2015)



Migrants intra-Afrique (stocks en milliers)

- 20 - 50
- 50 - 100
- 100 - 250
- 250 - 500
- 500 - 1 000
- > 1 000

Stocks de migrants selon les régions et hors Afrique

- ↔ Migrants intra-régions
- ↔ Migrants inter-régions
- ↔ Migrants hors Afrique

Les profils des migrants ruraux sont très diversifiés et reflètent la multiplicité des conditions locales. Leurs caractéristiques socio-économiques ne sont pas significativement différentes de celles des autres ruraux. Les migrants ruraux sont pour la plupart des jeunes ayant une éducation et des compétences professionnelles limitées ; la majorité d'entre eux provient de ménages qui dépendent de l'agriculture. La pauvreté rurale généralisée explique pourquoi la migration est souvent motivée par des raisons économiques, bien que l'accès à l'éducation et le regroupement familial soient d'autres facteurs importants.

À LA RECHERCHE DE PROFILS SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'Afrique subsaharienne est caractérisée par une grande diversité de profils des migrants et des ménages migrants de sorte que définir une catégorisation standardisée n'est ni possible ni recommandé. Développer une telle approche est également malaisé du fait de la faible disponibilité des données. Plusieurs raisons préviennent toute généralisation. Premièrement, les dynamiques migratoires sont contextuelles : les migrants ont différentes raisons de partir, reflétant diverses situations, opportunités et contraintes façonnées par les circonstances locales ; et les caractéristiques nationales d'ensemble comptent également qu'il s'agisse de niveaux de pauvreté et de bien-être, de diversification économique, du climat politique et social. Deuxièmement, par rapport à d'autres régions du monde, les différences socio-économiques sont généralement moins marquées en milieu rural africain : les individus et ménages migrants et non-migrants ont des profils souvent assez similaires. Ceux-ci sont principalement déterminés par des caractéristiques régionales en termes d'accès à l'infrastructure et aux services, tailles des ménages, patrimoine, activités, et donc revenus. Troisièmement, les moyennes nationales rurales dérivées des enquêtes auprès des ménages tendent à masquer les différences locales et donnent une image biaisée de la réalité.

Bien que ces constats appellent à une amélioration des données et à une compréhension plus approfondie des situations locales, ils montrent que les migrants ruraux ne sont pas si différents des autres résidents locaux, et qu'une diversité existe également au sein de la population migrante. La différence fondamentale majeure est simplement que certains habitants des zones rurales décident d'émigrer et d'autres non. Le choix de migrer résulte d'une combinaison de caractéristiques individuelles et familiales spécifiques (réseaux, éducation, patrimoine) et/ou de préférences individuelles.

LA GRANDE MAJORITÉ DES MIGRANTS RURAUX EST JEUNE AVEC UN NIVEAU D'ÉDUCATION LIMITÉ

En 2015, comparée aux autres principales régions du monde, l'Afrique avait la plus grande proportion de jeunes migrants internationaux (âgés de 15 à 24 ans) avec 34 % du total des migrants. L'âge médian de tous les migrants internationaux africains était de 29 ans. Une observation fine d'un groupe diversifié de pays d'ASS (Sénégal, Burkina Faso, Nigéria, Ouganda et Kenya) montre que ces

tendances sont similaires pour la migration interne. Les jeunes se déplacent principalement dans leur propre pays et forment la majorité des migrants ruraux. Au total, environ 60% des migrants ruraux ont entre 15 et 34 ans et les migrantes sont généralement plus jeunes que leurs homologues masculins.

La majorité des migrants sont des hommes (respectivement de 60% à 80% en Afrique de l'Est et de l'Ouest), ce qui peut s'expliquer en partie par des contraintes sociales affectant les femmes rurales. Cependant, en Afrique de l'Ouest, des jeunes filles de moins de 15 ans migrent alors que les garçons le font rarement, témoignant d'emplois fréquents comme domestiques. Cette région est également caractérisée par de plus grandes familles (avec souvent sept membres ou plus) qui sont souvent plus enclines à avoir des migrants, reflétant les difficultés des jeunes à hériter de terres agricoles, ce qui les incite à la migration.

Les ruraux ont des niveaux scolaires inférieurs aux urbains et les migrants ruraux ne font pas exception. Les migrants ont cependant tendance à passer plus d'années à l'école que les non-migrants, comme le montrent le Mali, le Ghana, l'Éthiopie et Malawi. Les différences dans les niveaux d'éducation entre migrants et migrantes sont très irrégulières et dépendent du contexte du pays. Il convient de souligner que la majorité des migrants ruraux provient de ménages ayant des membres mieux éduqués. Entre 60 et 80% de ces ménages ont au moins un membre qui a fréquenté l'école pendant plus de 6 ans. Le pourcentage pour les ménages non-migrants est généralement inférieur de 10 à 15%. Cette différence en termes de capital humain additionnel peut faciliter la première étape du processus de migration grâce à plus de connaissances et aux réseaux sociaux. Quand on regarde le statut occupationnel des migrants ruraux à leur destination, il apparaît que la majorité de ceux qui ont une éducation formelle limitée ou inexistante finissent dans des emplois indépendants, tandis que ceux qui ont atteint et dépassé le niveau de l'enseignement secondaire sont plus susceptibles d'accéder à un emploi salarié.

LA PLUPART DES MIGRANTS RURAUX PROVIENNENT DE MÉNAGES AGRICOLES RELATIVEMENT PAUVRES

L'agriculture reste le pilier de l'existence de la plupart des résidents ruraux d'ASS. Même si l'adoption d'activités non agricoles progresse dans la plupart des zones rurales, la majorité des ménages continue de dépendre du revenu de ses activités agricoles, indépendamment du rôle joué par la migration. Les envois de fonds en espèces et en nature peuvent jouer un rôle important dans la gestion des

risques. Cependant, les envois de fonds sont rarement plus élevés que les revenus dérivés de l'activité principale, en particulier lors des migrations vers les pays voisins où les opportunités de transferts sont limitées. Dans les pays étudiés, la majorité des ménages ruraux opère sur trois hectares de terre ou moins, le Mali étant une exception en raison de l'importance de larges exploitations familiales comprenant plusieurs ménages et un travail familial extensif. En moyenne, les ménages de migrants ont des exploitations de taille légèrement supérieure, indiquant un patrimoine plus conséquent pour soutenir la migration. Pour autant, il y a peu de différences entre les migrants et les non-migrants en termes d'accès aux services de vulgarisation ou aux investissements agricoles (notamment les systèmes irrigués qui sont très limités).

Le revenu quotidien moyen par personne dans les zones rurales reste très faible. Parmi les pays étudiés, environ 60% des membres du ménage gagnent moins d'un dollar US par jour, à l'exception du Nigéria. Dans ce contexte, les revenus des ménages avec des migrants sont légèrement plus élevés, le Mali affichant, en moyenne, une situation indifférenciée en raison de transferts de fonds limités en provenance des pays voisins (la situation est différente dans les quelques régions qui se sont « spécialisées » dans la migration en dehors du continent). Entre 20 et 30 % des ménages migrants gagnent plus de deux dollars US par jour et par personne, environ 5 à 10% de plus que dans le cas des ménages non migrants. Ce résultat corrobore le constat ancien de ménages de migrants tendant à être mieux lotis. Le niveau de revenus légèrement supérieur des ménages ayant des migrants est confirmé par leur meilleur accès aux infrastructures et aux services tels que l'eau potable, l'assainissement et l'électricité. Cependant, la différenciation entre les deux groupes de ménages en termes de biens mobiliers (par exemple, logement, radio ou moto) est limitée.

Du fait de cette absence de différence significative de niveau de revenu entre ménages migrants et non migrants, il n'est pas surprenant de constater que la recherche de l'amélioration de la situation économique est la principale raison de la migration (jusqu'à 80 % au Sénégal et au Burkina Faso, de 50 à 60% au Nigéria, en Ouganda et au Kenya). La recherche de meilleures activités génératrices de revenus est une motivation majeure et les migrants espèrent d'abord améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles. Le regroupement familial et l'accès à l'éducation sont d'autres motivations importantes de la migration.

Fig.3.1 : Motifs principaux de la migration (migrants ruraux, pays étudiés)

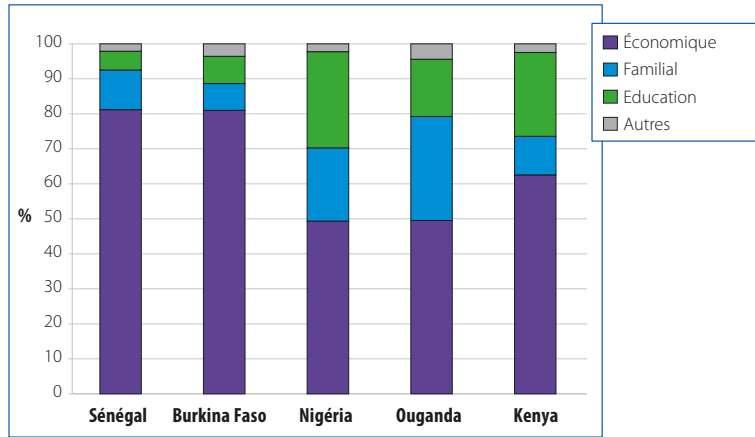


Fig.3.2 : Caractéristiques des migrants internationaux par pays en 2015 (stock à mi-année)

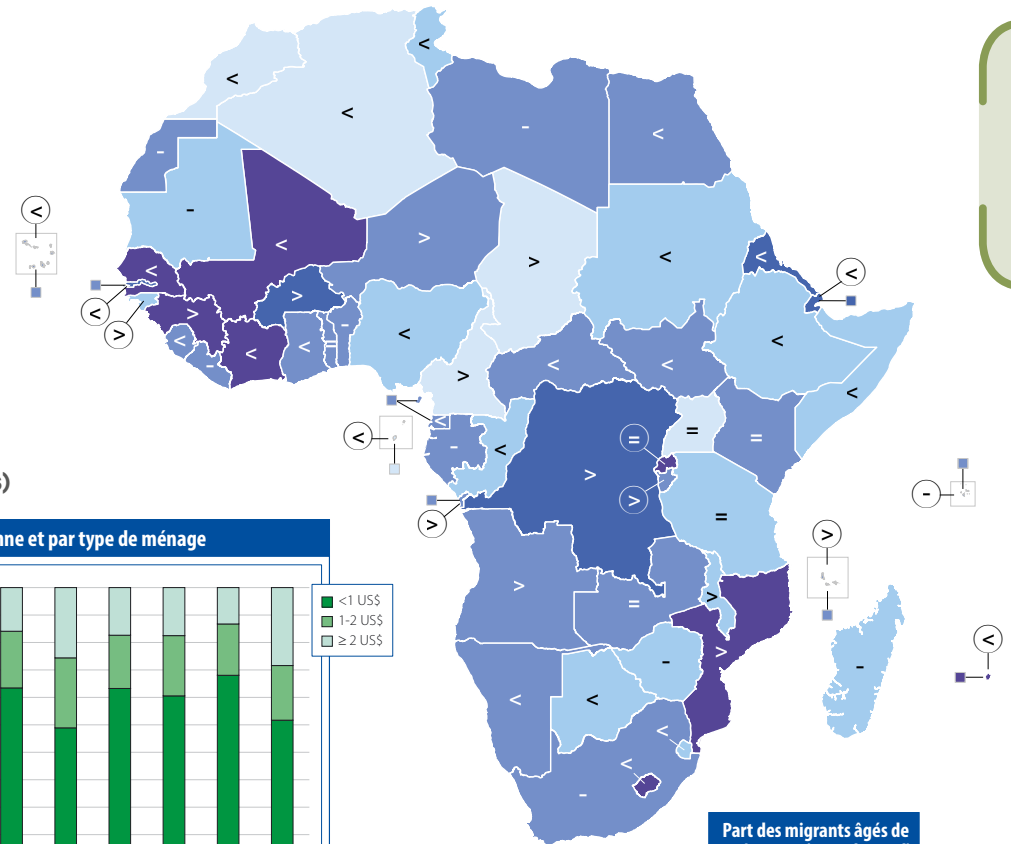
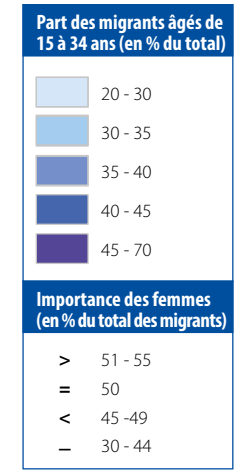
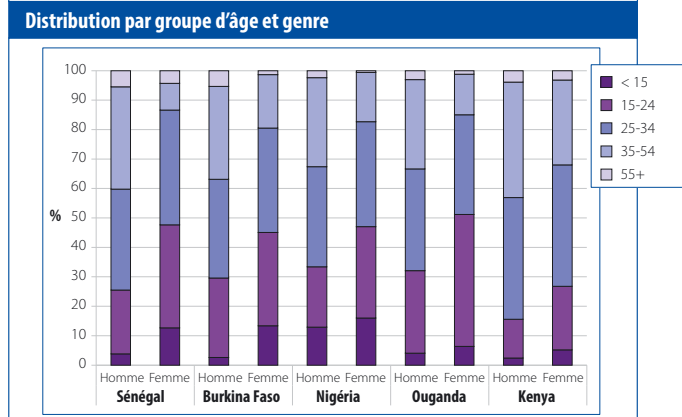
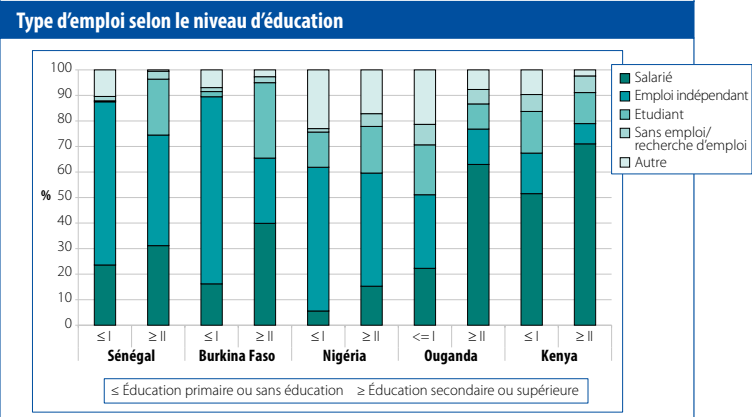
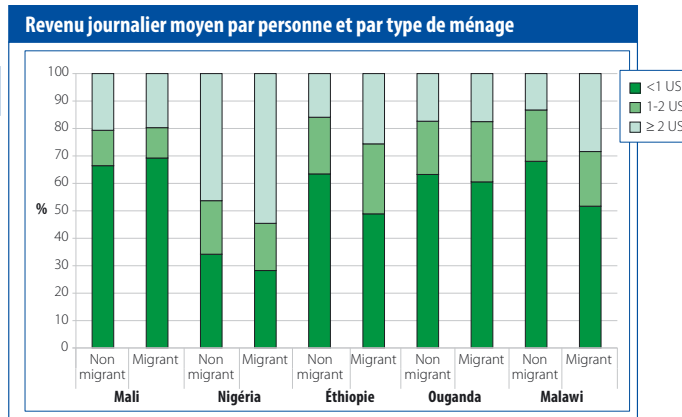
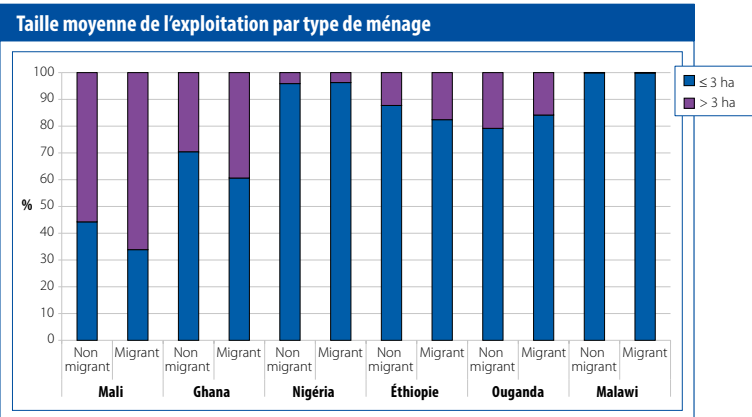


Fig.3.3: Caractéristiques des migrants ruraux et des ménages de migrants (pays sélectionnés)



L'Afrique est en mouvement mais, contrairement à la croyance générale, elle ne migre pas en premier lieu vers l'Europe ou vers tout autre continent. Les formes de la migration sont diverses, qu'il s'agisse des mouvements internes ou internationaux, et les dynamiques associées révèlent l'importance socio-économique de la migration. Mobiliser les transferts et impliquer la diaspora sont des impératifs pour tirer parti de la migration au profit du développement local et continental.

DES FORMES DE MIGRATION DIVERSES

L'un des principaux moteurs des migrations internes et internationales en Afrique est la recherche d'opportunités, en particulier d'emploi. L'observation de pays très divers comme le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Ouganda et le Burkina Faso montre qu'en Afrique la migration est d'abord principalement interne. La migration vers d'autres pays africains ne vient qu'en second (le Burkina Faso étant à cet égard une exception). Ce constat conforte la littérature sur les migrations africaines qui va à l'encontre des perceptions habituelles d'un continent africain qui serait en marche vers l'Europe. Ensuite, si la migration s'effectue effectivement le plus souvent des zones rurales vers les zones urbaines, là où existe la promesse de plus grandes opportunités économiques, elle a aussi lieu entre zones rurales. Concernant les migrations hors du continent, la majorité des migrants originaires des quatre pays étudiés proviennent des zones urbaines. Les ruraux migrent généralement vers d'autres pays africains. Ces formes de migration ont des implications socio-économiques pour les pays et les communautés d'origine des migrants.

DES TRANSFERTS AUX SOURCES MULTIPLES ET AUX DESTINATIONS DIVERSES

L'argent que les migrants transfèrent chez eux constitue l'impact développemental le plus tangible de la migration. Cependant, l'Afrique n'a reçu que 63 milliards de dollars US en transferts de fonds sur un total mondial d'environ 580 milliards de dollars en 2015 (soit 11%). En excluant l'Afrique du Nord, l'ASS n'a reçu que 32 milliards de dollars (6%) - un chiffre à comparer aux 69 milliards reçus par l'Inde. En Afrique, les transferts de fonds intra-continentaux en 2015 étaient d'environ 11 milliards de dollars, ce qui signifie que 52 milliards de dollars (83%) de transferts provenaient de l'extérieur du continent. Plus précisément, les pays d'Afrique du Nord - avec l'Égypte à la première place - ont reçu plus de la moitié (59%) du total des transferts de fonds, suivis par l'Afrique de l'Ouest, où le Nigéria était le principal bénéficiaire. Pour les transferts de fonds intra-africains, la plupart étaient intra-régionaux et l'Afrique de l'Ouest en a reçu la part la plus élevée (79%).

En général, la valeur des transferts de fonds dépend du type de migration (de longue ou de courte durée) et, surtout, de la destination des migrants (interne ou internationale, pays à revenu élevé ou à revenu moyen ou faible). L'importance

de la migration intra-africaine explique en partie la valeur limitée des transferts par rapport à d'autres régions du monde. Sur 50 pays d'ASS, 22 ont envoyé et 11 ont reçu plus de 80% des leurs transferts de fonds à destination et en provenance d'autres pays africains.

Cependant, le montant réel des transferts de fonds intra-africains peut être substantiellement plus élevé, car de nombreux migrants sont en situation irrégulière tandis que d'autres n'ont pas les moyens ou la possibilité d'accéder aux canaux officiels d'envoi d'argent. Des transferts de fonds sont donc souvent réalisés de manière informelle. En conséquence, dans chacun des quatre pays (et en Afrique plus généralement), le montant des transferts de fonds ne correspond pas proportionnellement au nombre de migrants vers d'autres pays africains et vers d'autres continents. Mais il ne faut pas oublier que les pays africains transfèrent aussi des fonds vers d'autres continents. C'est le cas principalement des pays d'Afrique du Nord et de l'Afrique du Sud (qui a envoyé 1,2 milliard de dollars US en 2015).

L'AFRIQUE TRANSFÈRE AUSSI « EN NATURE »

Beaucoup de migrants africains effectuent aussi des transferts en nature, sous forme de biens, et non en espèces. Ces transferts ne sont le plus souvent pas pris en compte par les statistiques. Par exemple, en plus de l'argent, les enseignants migrants zimbabwéens en Afrique du Sud envoient de la nourriture, des vêtements, des appareils électriques, des meubles et articles de toilette. Ces transferts améliorent la vie des familles restées au pays et contribuent à réduire la pauvreté. Les transferts en nature contribuent aussi à augmenter le revenu monétaire disponible des bénéficiaires et à libérer des ressources pour payer certains services sociaux, le transport, financer l'agriculture et l'entrepreneuriat.

Ce type de transferts est facilité par la proximité géographique et l'amélioration des infrastructures. Il est également la conséquence des coûts élevés des transferts d'argent, qui obligent les migrants à envoyer des produits ou à utiliser des canaux informels. Les coûts de transaction sont élevés en Afrique, malgré des flux de sources internes et externes stables et fiables. S'élevant à 9,8%, le coût des transferts de fonds dépasse la moyenne mondiale (7,3%) et les 3% visés par les Objectifs de développement durable (ODD).

Pour les quatre pays considérés, les migrants internationaux comme les migrants internes effectuent des transferts en nature. Toutefois, la majorité d'entre eux ne

mobilise pas cette forme de transferts : entre 20 et 35% seulement y avaient recours, sans différence notable entre migrants internes et internationaux. Pour le Nigéria, cependant, 56% des migrants résidant dans les zones rurales ont effectué des transferts en nature en 2010.

UN FORT POTENTIEL POUR LE DÉVELOPPEMENT

À l'échelle nationale, les transferts de fonds pourraient être de véritables stabilisateurs macroéconomiques et des sources de financements externes, allégeant les défis liés à la balance des paiements et stimulant les positions de change. Les pays bénéficiaires de transferts de fonds pourraient ainsi accéder aux marchés financiers internationaux et payer leurs importations.

Les transferts de fonds sont toutefois des transferts financiers privés destinés aux familles des migrants ou aux communautés. Elles aident potentiellement à réduire la pauvreté et à améliorer la consommation des ménages en diversifiant les revenus et supportant les moyens d'existence. Leurs bénéficiaires peuvent ainsi payer les services (par exemple l'éducation et la santé). Une partie des transferts de fonds est parfois investie dans des entreprises, l'habitat et l'agriculture - créant une plus grande sécurité du revenu et des possibilités pour l'emploi des ménages. Cependant, les transferts de fonds peuvent aussi générer des problèmes, en fonction des circonstances particulières dans lesquelles la migration se produit, notamment le lieu de destination et la sélectivité de la migration. Elles peuvent notamment perturber les institutions et les systèmes traditionnels mais aussi encourager la dépendance, ce qui n'enlève en rien leur impact positif.

L'impact de la migration sur le développement et la possibilité de tirer parti des transferts de fonds montrent que la diaspora africaine représente un important partenaire de développement. L'Afrique pourrait tirer profit de la migration en engageant positivement sa diaspora et les principaux opérateurs dans le domaine des transferts de fonds, et en investissant avec attention les ressources générées par la diaspora. L'Afrique devrait aussi donner la priorité à la réduction des coûts de transaction sur les transferts de fonds et favoriser la concurrence, l'efficacité et la transparence de ces marchés. Les États africains devraient en particulier réformer leurs systèmes bancaires et financiers pour faciliter les transferts des migrants via des institutions financières formelles. En effet, les coûts des transferts de fonds diminuent grâce aux nouvelles technologies de transfert d'argent par internet et par téléphonie mobile ; mais ces coûts ne baissent pas assez rapidement à cause de la diffusion et de l'utilisation encore limitées du téléphone mobile. Enfin, le développement d'installations et de services bancaires et de technologies mobiles devrait bénéficier plus largement aux zones rurales. Un tel investissement encouragerait l'inclusion financière des ruraux pauvres, qui représentent environ 60% de la population africaine, et permettrait de mieux financer les infrastructures rurales et le développement social.

Fig. 4.1 : Principaux pays receveurs depuis le reste du monde (milliards de \$, 2015)

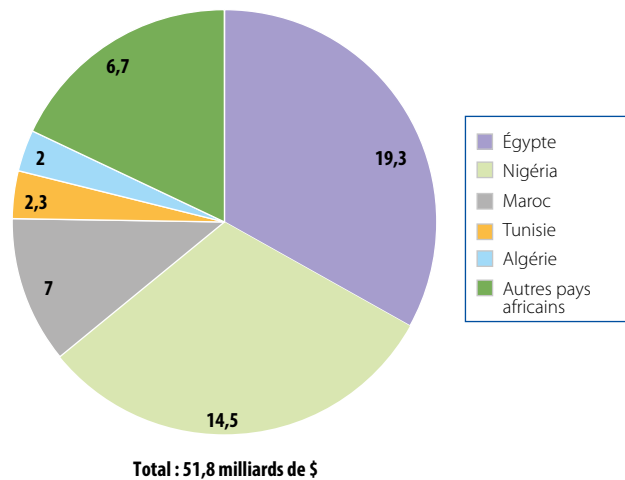


Fig. 4.2 : Principaux pays receveurs depuis l'Afrique (milliards de \$, 2015)

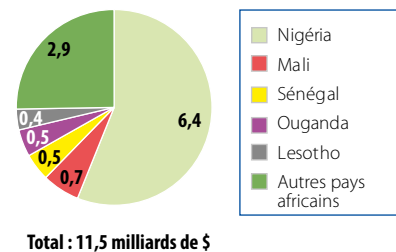


Fig. 4.3 : Principaux flux migratoires et de transferts de fonds en nature (2009-2010)

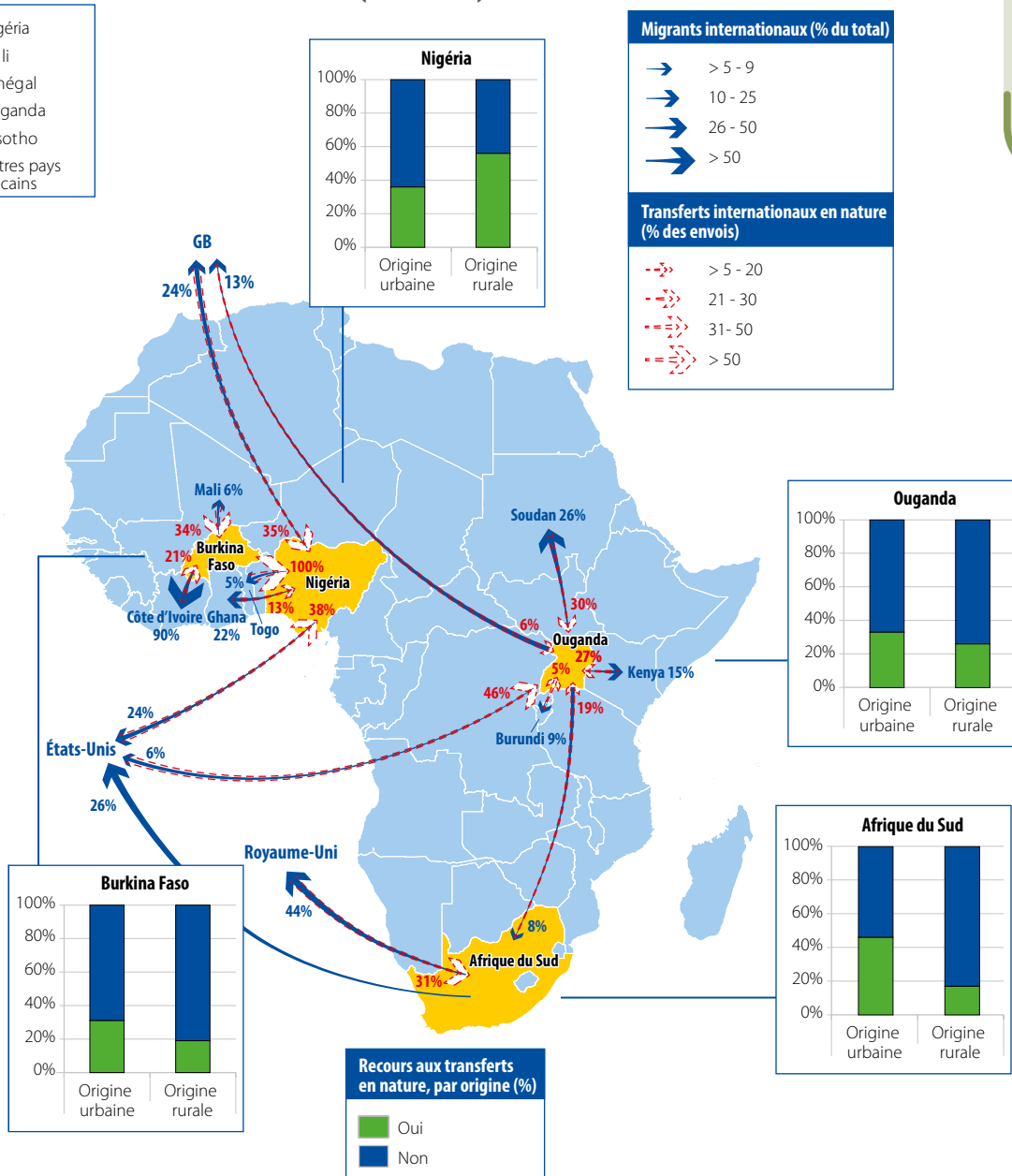
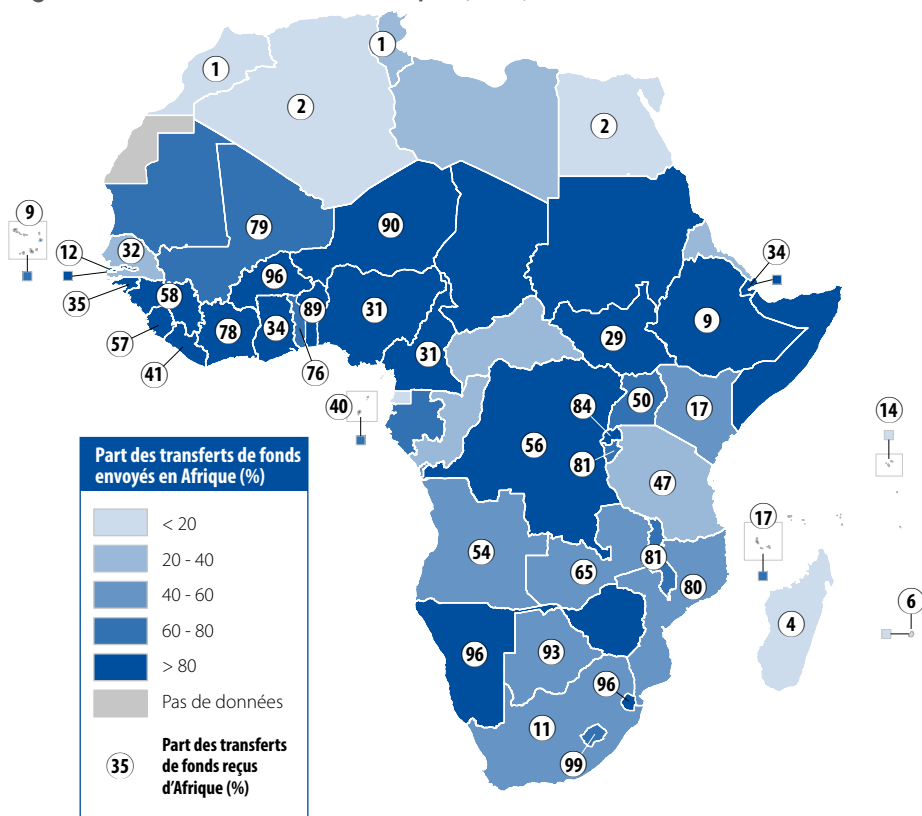


Fig. 4.4 : Transferts de fonds en Afrique (2015)



2



Les facteurs de la migration rurale : éclairages régionaux

PLANCHE 5 Afrique de l'Ouest : des complémentarités anciennes et fragiles entre agriculture et migration

PLANCHE 6 Sénégal : la fluidité des mobilités internes en réponse aux contraintes locales

PLANCHE 7 Zambie : les migrations internes au cœur des dynamiques territoriales

PLANCHE 8 Afrique du Sud : déséquilibres territoriaux et renforcement des liens villes-campagnes

PLANCHE 9 Madagascar : l'accès à la terre et à l'emploi comme moteur des migrations rurales



Face à la croissance démographique et à la dégradation des conditions environnementales, les migrations internes et internationales sont une ressource complémentaire pour l'agriculture familiale. Les systèmes migratoires des ruraux ouest-africains sont intenses et ancrés dans la durée. Centrés sur la sous-région, ils s'appuient sur des diasporas et des circulations qui ont donné forme à des modèles migratoires et ont contribué directement au maintien d'équilibres locaux et régionaux aujourd'hui fragilisés.

NOUVELLES CONTRAINTES ET TENSIONS DANS LES ESPACES RURAUX

La population ouest-africaine continue de croître à un rythme soutenu (2,7% par an entre 2010 et 2015). Dans une région qui reste encore à majorité rurale, avec quelques exceptions (Côte d'Ivoire, Ghana), les effets de cette croissance démographique sur les espaces ruraux sont directs. L'agriculture reste prédominante alors que l'environnement naturel se dégrade sous l'effet du changement climatique et d'une pression anthropique déjà forte. Les espaces les plus touchés par la multiplication des événements violents (inondations, sécheresses), la hausse des températures ou la baisse et la mauvaise répartition des précipitations, sont la zone sahélo-soudanienne et les espaces côtiers. Les impacts sur l'agriculture sont amplifiés en raison de la faiblesse des aménagements, des dispositifs de gestion du risque et de la persistance d'une agriculture de subsistance. Les effets à court et long terme de ces changements sur l'agriculture sont d'autant plus importants que les zones les plus touchées sont des espaces de forte densité rurale.

Les tensions associées à ces facteurs environnementaux et démographiques rendent difficile l'intégration des jeunes ruraux. Elles contribuent aussi aux dynamiques des migrations régionales avec des conséquences différentes selon les contextes nationaux. Certains États ont développé une économie urbaine dynamique, avec un modèle agricole basé sur les cultures d'exportation et où les migrations internes rurales sont stabilisées. D'autres, par contraste, ont un tissu urbain moins attractif associé à un modèle d'agriculture familiale de subsistance et une intensité migratoire forte.

Ces tensions sur les ressources, qui affectent aussi les mobilités rurales, sont aujourd'hui renforcées par des formes d'instabilité et d'insécurité qui touchent surtout l'espace sahélien, en raison du conflit malien depuis 2012 et de la déstabilisation provoquée par Boko Haram autour du lac Tchad. Ainsi, les réfugiés et les déplacés internes (PDI) se concentrent à l'est du Sahel-Sahara : le Nigéria abritait en 2017 environ 1,9 million de réfugiés et PDI et le Niger environ 300 000. Accueillis dans des camps situés souvent à la périphérie des villes ou dans les communautés locales, ces réfugiés et PDI contribuent à la déstabilisation des terroirs locaux en termes d'accès aux ressources (pâturages, eau) et d'occupation de l'espace (contrôle du foncier).

QUATRE GRANDS SYSTÈMES MIGRATOIRES RÉGIONAUX

Ces contraintes et tensions se cumulent pour renforcer des migrations rurales qui s'inscrivent dans des systèmes migratoires hérités de l'histoire coloniale et confortés par les États indépendants. À partir du milieu des années 1970, avec la création de la CEDEAO qui garantit la libre-circulation des biens et des personnes entre ses États membres, les migrations ont été facilitées, bien que le droit de résider et de travailler reste une prérogative des États.

Quatre systèmes migratoires principaux structurent l'espace régional et expriment la diversité des mobilités rurales passées et présentes. Ils reflètent la combinaison de facteurs à l'œuvre.

Axé sur la vallée du fleuve Sénégal, le système Sénégal-Mali est caractérisé par des migrations rurales anciennes. Cependant, dès les années 1960, ces migrations dépassent les limites de l'Afrique de l'Ouest et s'inscrivent dans des filières à destination de l'Europe. La consolidation de ces filières et les investissements des migrants ont été des moteurs des migrations avec des effets sur la transformation des villages et l'amélioration des systèmes de production agricoles. Un système diasporique s'est consolidé pour devenir un élément clé du fonctionnement des économies agricoles familiales.

Le système Burkina Faso-Côte d'Ivoire s'appuie sur une organisation identique mais centrée sur la région, support de circulations rurales-rurales ou rurales-urbaines. Inscrit dans la politique coloniale de déplacement de main-d'œuvre de l'ancienne Haute-Volta vers les plantations de café et cacao en Côte d'Ivoire, ce système a conduit à l'implantation d'une diaspora de petits planteurs burkinabè, allant de pair avec des circulations de main-d'œuvre saisonnière. La crise ivoirienne des années 2000 a conduit à des reconfigurations avec le retour de milliers de burkinabè vers les espaces urbains et ruraux du sud du Burkina Faso, sans remettre en cause pour autant ce système.

Le système du Golfe de Guinée structure l'ensemble de l'espace régional avec des mouvements internes orientés est-ouest et nord-sud, qui sont articulés aux autres systèmes migratoires. Ces mobilités sont suscitées et encouragées par les centres urbains qui sont autant de pôles d'attraction économique. Les grandes villes portuaires offrent aux migrants ruraux des possibilités d'insertion socio-économique rapide, facilitées par la présence d'une diaspora nombreuse.

Articulé au système du Golfe de Guinée, le système sahélien englobe le Sahel et l'espace soudanien. Il est caractérisé par la persistance d'un modèle de circulations saisonnières articulées à une agriculture familiale qui mobilise la main-d'œuvre uniquement pendant la saison des pluies. Lorsque cette main d'œuvre est libérée pendant la saison sèche, elle s'emploie dans les espaces urbains où elle a accès à des revenus indispensables pour pallier l'insécurité alimentaire. Fragile, ce système présente des inégalités d'accès à la mobilité en fonction des systèmes de production. Les ménages qui pratiquent une agriculture de subsistance sont cantonnés aux migrations internes, souvent de courte distance, en raison du travail agricole requis. Ceux qui dépendent de systèmes de production diversifiés et rémunérateurs peuvent libérer leur main d'œuvre pendant la saison sèche ; les migrants accèdent alors à des migrations de longue distance vers les villes du Golfe de Guinée ou d'Afrique du Nord et centrale, où ils rejoignent des membres de la diaspora. Les ressources de la migration (transferts monétaires et en nature) augmentent et le départ des migrants réduit la pression sur les ressources locales.

UN MODÈLE QUI S'ESOUFFLE ?

L'équilibre régional progressivement construit sur la complémentarité entre les ressources des migrations rurales et celles de l'économie locale est aujourd'hui contraint et l'ensemble du modèle migratoire pourrait s'essouffler à moyen terme. La pression démographique et foncière et les dégradations environnementales limitent l'accès aux ressources locales et renforcent l'insécurité alimentaire. Les conflits et l'instabilité politique ont un impact sur les politiques migratoires et se conjuguent pour entraver les déplacements et fragiliser les systèmes de migration dans l'ensemble de la région.

Les alternatives aux migrations vers les villes existent mais elles restent marginales, à l'instar de l'exploitation minière artisanale qui attire des travailleurs de l'ensemble de la région sans pour autant offrir une alternative pérenne. Si des mouvements apparaissent vers des espaces ruraux libres, au sud-est du Liberia ou à l'est de la Guinée par exemple, ils restent restreints car les terres cultivables sont rares et les techniques agricoles toujours rudimentaires.

Face à la demande croissante en emploi des jeunes ruraux, des politiques régionales coordonnées et proactives sont nécessaires. Elles peuvent s'appuyer sur le capital social acquis par les pratiques migratoires qui ont façonné les équilibres régionaux. Cependant, elles doivent aussi anticiper les dynamiques démographiques actuelles : la région abritera une population supplémentaire de 460 millions d'habitants d'ici 2050.

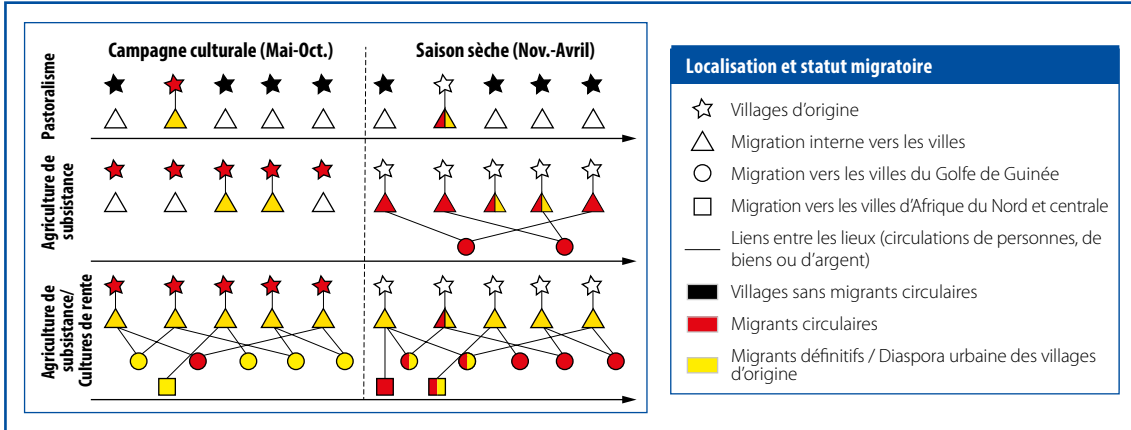


Fig. 5.1 : Représentation des migrations circulaires sahéniennes : l'exemple de la région de Tahoua (Niger)

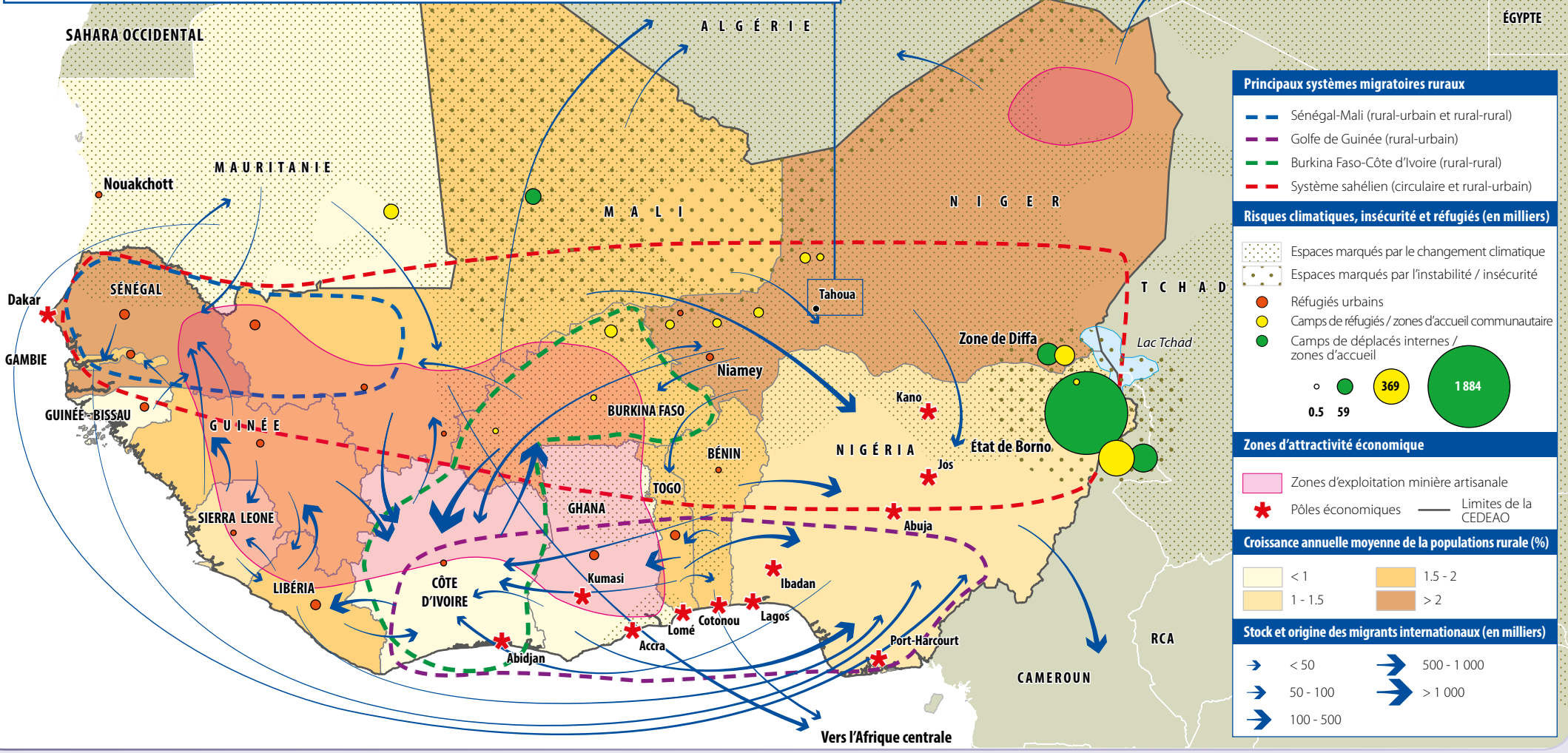


Fig. 5.2 : Systèmes migratoires hérités et dynamiques contemporaines des migrations rurales

Depuis la fin des années 1990, la migration interne au Sénégal a significativement augmenté. Elle s'est aussi complexifiée sous l'effet conjoint de la croissance démographique et du sous-emploi, d'une dégradation progressive de l'environnement et d'une réduction des possibilités de migrations internationales. Ces migrations internes, qui sont révélatrices d'une crise structurelle plus large, remodelent l'espace national et illustrent un besoin de rééquilibrage territorial autour de pôles régionaux de développement.

LA FACE MÉCONNUE DES MIGRATIONS SÉNÉGALAISES

Le Sénégal a une forte tradition migratoire, essentiellement tournée vers le continent africain et l'Europe (respectivement 45%). Les soldes migratoires entre 2008 et 2013 indiquent que les principales régions d'émigration vers l'étranger sont Matam, Diourbel, Thiès et Saint-Louis, où ce type de migration est historique. Depuis les années 2000, le contexte géopolitique a imposé un durcissement des modalités de déplacement vers l'Europe (contrôles d'entrée dans la zone de Schengen plus stricts depuis la mise en œuvre du traité de Lisbonne en 2007) alors que les tensions socio-économiques au niveau national sont toujours plus fortes.

En effet, avec 13,5 millions d'habitants (dernier recensement de 2013), le Sénégal conserve un taux de croissance démographique élevé (2,7% par an) et sa population devrait doubler d'ici 2035. Près de 296 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail alors que l'offre formelle en emploi est estimée à 30 000. L'urbanisation continue, mais avec une forte polarisation et une répartition très inégale du peuplement : la région de Dakar – la capitale – abrite près du quart des sénégalais sur 0,3% de la superficie nationale. Le pays n'en reste pas moins majoritairement rural (55% en 2013) et les conditions de vie des ruraux se dégradent du fait de la pression foncière et des effets du changement climatique (sécheresse) et de revenus à la fois instables et limités.

Si la migration internationale reste traditionnellement forte dans certaines régions, les migrations internes sont plus que jamais devenues centrales dans les stratégies de diversification des ménages face aux risques économiques et naturels et à la dégradation des conditions de vie en milieu rural. Grâce à l'amélioration des communications (transport et téléphone mobile), les ruraux « bougent » et sont à la recherche permanente des opportunités réelles ou perçues de meilleurs revenus dans les espaces urbains ou agricoles les plus dynamiques.

DES JEUNES MIGRANTS A LA RECHERCHE D'EMPLOI

Cette mobilité concerne en premier lieu la classe d'âge 15-34 ans (presque 60% au niveau national) mais aussi les plus jeunes, et en particulier les filles de moins de 15 ans qui sont employées comme travailleuses domestiques en ville (près de 13% contre 4% pour les jeunes hommes). L'insertion des jeunes dans le secteur

agricole se heurte à la persistance de relations de pouvoir et au poids des aînés. Selon des enquêtes récentes réalisées dans le Bassin arachidier, dans le Delta du fleuve Sénégal et dans la zone des Niayes, 51% des jeunes interrogés ayant migré en zone urbaine ne disposaient d'aucune ressource (terre, bétail) dans la localité d'origine. Cette situation est encore plus prégnante chez les jeunes femmes (76%). D'autres enquêtes qui incluaient aussi la région de la Casamance montrent que les migrants ont généralement atteint un niveau d'éducation de base, avec 40 à 60% d'entre eux ayant un niveau du secondaire. La recherche d'emploi est la motivation principale de ces migrations et elle représente selon les zones entre 60% et 95% des enquêtés. Cependant, la poursuite des études ou les opportunités d'apprentissage constituent aussi des raisons de départ, en particulier dans la région de Saint-Louis qui bénéficie d'offres importantes en matière d'éducation.

NOUVELLES DESTINATIONS ET COMPLEXIFICATION DES FLUX MIGRATOIRES

Par le passé, les migrations étaient essentiellement dirigées des zones rurales vers les villes ou en direction d'autres zones rurales. Elles avaient lieu des régions semi-arides (moyenne vallée du fleuve Sénégal, zone sylvo-pastorale du Ferlo) vers Dakar ou le Bassin arachidier (avec des migrants connus sous le nom de « navetanes », apportant une main d'œuvre supplémentaire pendant la saison des pluies pour la culture de l'arachide). Aujourd'hui, si la migration interne a évolué et s'est diversifiée en termes de profils des migrants, de zones de destination, et de secteur d'activités, les déplacements vers les villes constituent toujours la principale destination des ruraux. Il s'agit en premier lieu de la région de Dakar mais, plus généralement, de l'axe urbain Dakar – Thiès – Touba (capitale de la confrérie mouride dans la région de Diourbel et deuxième ville du pays) qui polarise 60% des migrations et regroupe 47% de la population du pays (2013). L'attractivité de cette mégapole en devenant structure le territoire sénégalais. Elle suscite des spécialisations, comme par exemple la fourniture de services domestiques depuis la région de Ziguinchor, affectée par l'enclavement et les questions de sécurité. Elle est aussi une étape d'apprentissage pour de nombreux jeunes ruraux (notamment du Bassin arachidier) qui cherchent ensuite à s'employer dans d'autres régions agricoles. Elle est surtout le moteur de nombreuses migrations circulaires de courte à moyenne durée, facilitées par la

taille du pays et son réseau routier. Ces allers-retours entre ville et campagne permettent aux jeunes ruraux et à leurs familles d'accéder à des activités et des revenus complémentaires.

Des mouvements migratoires des zones urbaines vers les zones rurales sont également observés avec le phénomène classique de retour de migrants qui investissent dans le secteur agricole et/ou qui construisent dans leurs villages d'origine. Mais ce sont les migrations entre zones rurales, vers les nouvelles régions agricoles dynamiques, qui sont les plus remarquables. Elles illustrent les stratégies de diversification des revenus pour les jeunes ruraux qui se déplacent des zones de production agricole pluviale vers les zones aménagées ou irriguées, surtout pendant la saison sèche. Les deux principales destinations sont la zone du Delta, structurée par les filières riz et tomate, et la zone des Niayes qui représente la principale région de production horticole du pays. Ces territoires agricoles sont en forte croissance et ont bénéficié d'importants investissements, à la fois publics et privés, avec de nombreux projets qui visent à accentuer leur productivité et stimulent la demande en ouvriers agricoles. En dehors de ces deux pôles d'attraction, les migrations liées à la transhumance constituent toujours une stratégie d'adaptation aux aléas climatiques des populations du Ferlo. Cependant les déplacements saisonniers se font de plus en plus vers le sud-est, vers le Sénégal Oriental, à la recherche de zones de pâture et de points d'eau pastoraux.

MIGRATIONS ET RECOMPOSITIONS TERRITORIALES

Ces restructurations du territoire sénégalais liées aux migrations internes mettent en évidence les déséquilibres spatiaux du pays. Cependant, elles mettent aussi en évidence les opportunités et potentiels existants pour une meilleure valorisation des ressources locales. Pour s'attaquer au défi de l'emploi des jeunes, une politique régionale d'investissement qui structurerait des bassins d'emploi autour de petites localités et de leur terroir agricole contribuerait à apaiser les tensions résultant de la macrocéphalie provoquée par l'hypertrophie de la mégapole dakaroise. La territorialisation des politiques publiques, supportée par l'acte III de la décentralisation mise en œuvre par le gouvernement et dont la phase d'opérationnalisation tarde à se mettre en place, devrait contribuer à trouver des réponses locales aux défis structurels liés à l'emploi des jeunes.

Fig. 6.1 : Représentation des dynamiques spatiales

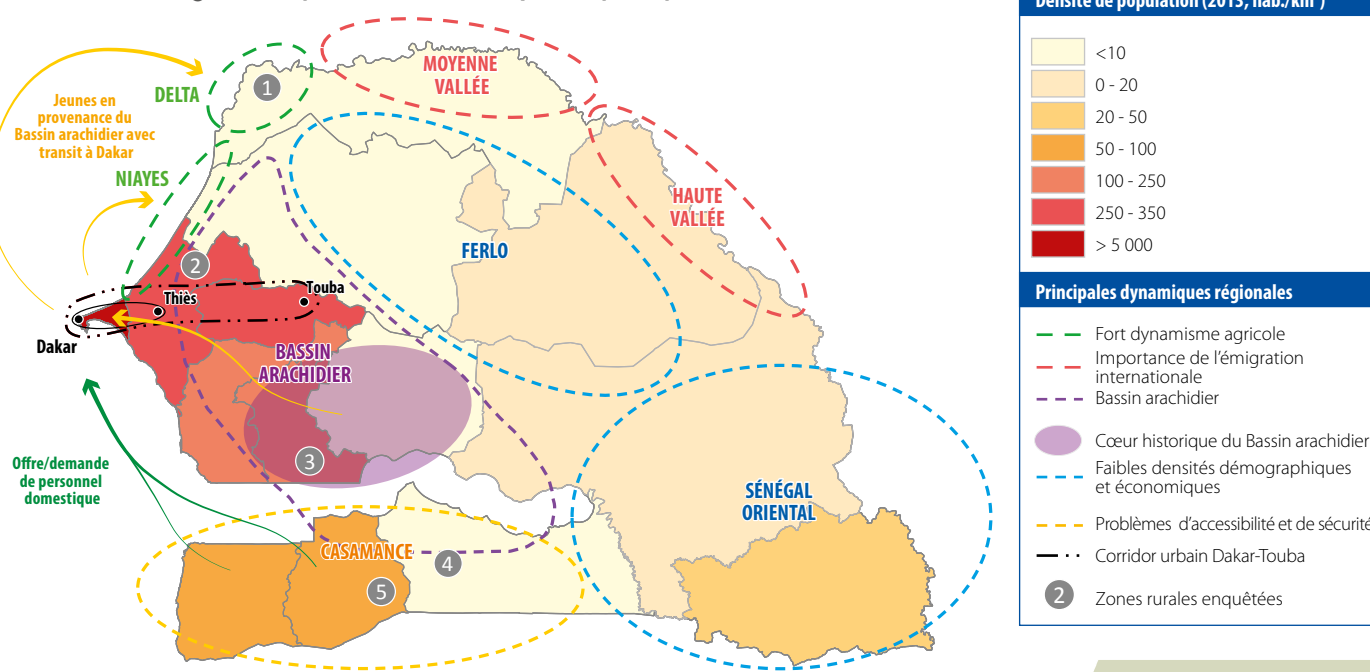


Fig. 6.2 : Destination des migrants internationaux (2013)

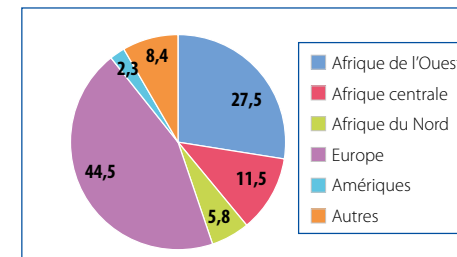


Fig. 6.3 : Caractéristiques des migrants dans les régions enquêtées (2012)

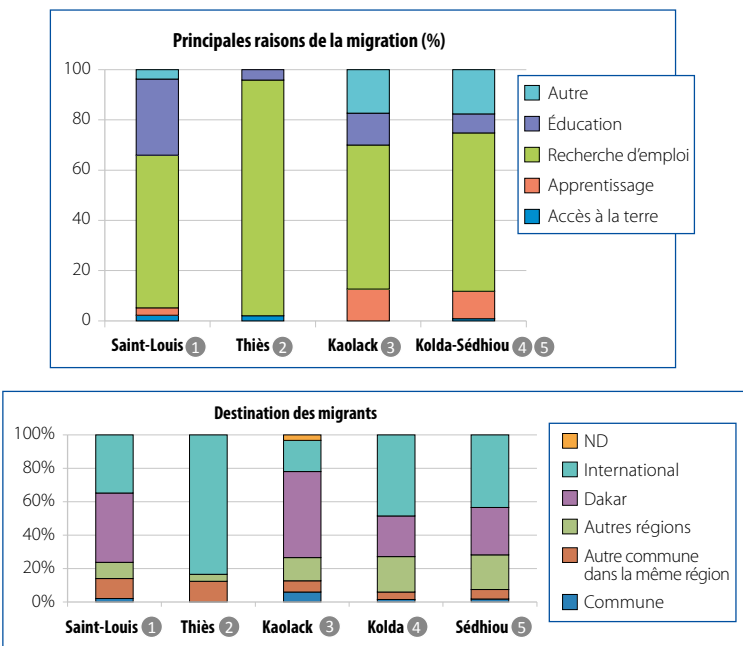
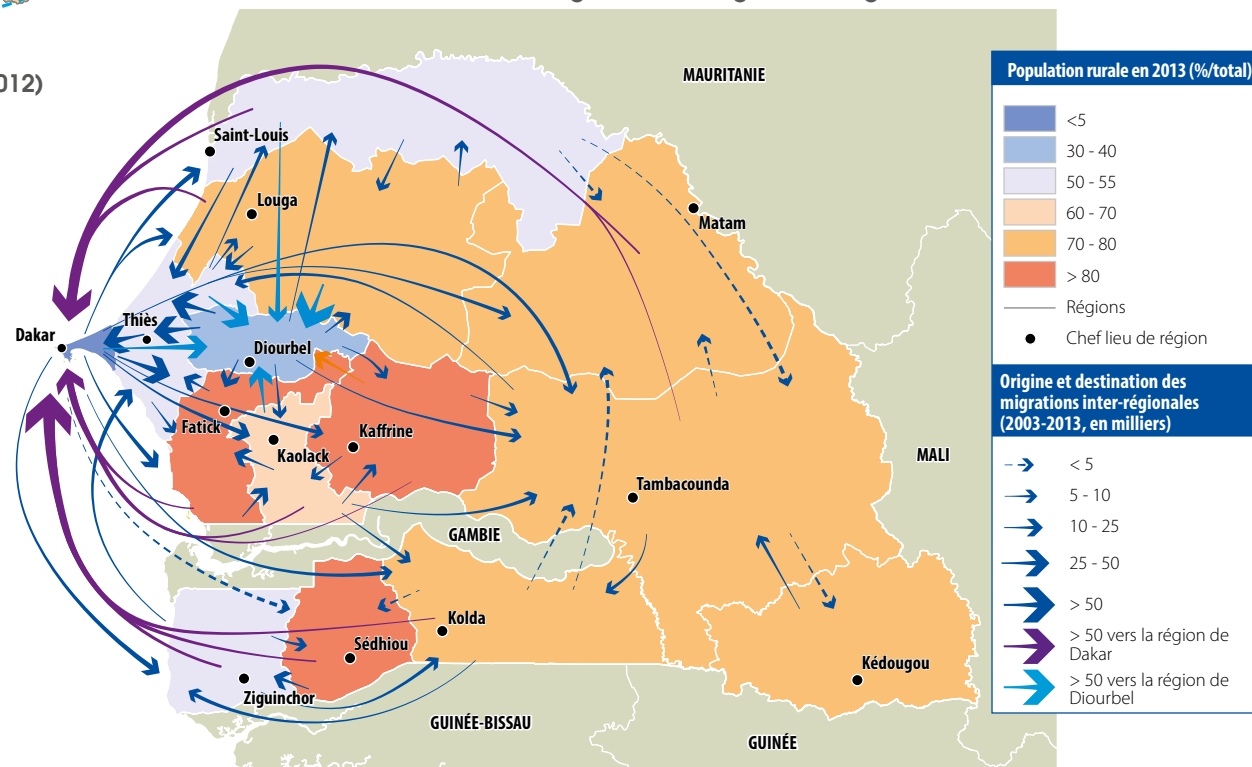


Fig. 6.4 : Flux migratoires régionaux



En Zambie, les dynamiques migratoires sont fortement liées à la trajectoire économique du pays.

Jusqu'aux années 1980, le processus d'urbanisation était rapide en raison du dynamisme de l'industrie minière.

Mais au cours des années 1990, la baisse de l'activité minière a entraîné des flux migratoires inverses, des villes vers les campagnes. Depuis 2000, l'émergence de nouveaux déterminants des migrations, combinés à l'existence d'étroits réseaux sociaux hérités de la période antérieure, ont contribué à la diversification des formes de la migration.

URBANISATION ET RE-RURALISATION : LE SECTEUR MINIER, MOTEUR DES MIGRATIONS

À la fin du 19^{ème} siècle, les colons anglais ne s'intéressaient guère à la Rhodésie du Nord dont la fonction principale était de fournir de la main-d'œuvre aux mines d'or de Rhodésie du Sud et d'Afrique du Sud. C'est seulement après la découverte des premiers gisements de cuivre en Zambie en 1928 que les migrations internes ont pris le pas sur les migrations internationales. L'activité minière a généré deux flux principaux vers la « Copperbelt » : depuis les zones rurales des provinces du Nord et de Luapula, et depuis les zones minières des pays voisins, actives depuis 40 ans, et où une main d'œuvre abondante était disponible.

Jusqu'à l'indépendance en 1964, la main d'œuvre des mines de la Copperbelt était surtout composée d'hommes venus de tout le pays sans femmes ni enfants. Le processus d'urbanisation s'est accentué après 1964 avec la fin des restrictions coloniales au regroupement familial, contribuant ainsi à accroître fortement le nombre de travailleurs dans les villes minières comme Ndola et Kitwe. Quinze ans après son indépendance, la Zambie était ainsi devenue l'un des pays les plus urbanisés du continent : en 1980, près de 40% des zambiens habitaient en ville, contre une moyenne de 22% pour l'Afrique subsaharienne. Néanmoins, les liens avec les zones rurales n'étaient pas rompus puisque certains mineurs se réinstallaient dans leurs villages au moment de leur retraite.

La chute des cours internationaux du cuivre à partir de 1973 a marqué le début d'un fort ralentissement de l'activité minière et de la croissance urbaine pendant trente ans. La baisse des revenus et la détérioration des services publics suite aux politiques d'ajustement structurel ont conduit à la dégradation des conditions de vie en ville. Ainsi, du début des années 1980 à la fin des années 1990, la Zambie a connu un véritable phénomène de « re-ruralisation », sans pour autant remettre en cause les migrations rurales vers la capitale Lusaka (notamment des provinces de l'Est, du Sud et du Nord). Entre 1990 et 2000, les données du recensement font apparaître des taux de migration nette en faveur des zones rurales (avec un solde de +28 pour 1000 en zone rurale contre -47 pour 1000 en zone urbaine). Ce processus de « retour à la terre » des urbains, soutenu par un gouvernement conscient du mécontentement croissant en ville, était facilité par l'existence de grandes superficies en terres disponibles pour l'agriculture.

Cette re-ruralisation explique les taux élevés de ménages ruraux ayant une origine urbaine dans les provinces de Copperbelt, du Nord et du Nord-Ouest (plus de 40%).

NOUVEAUX FACTEURS ET NOUVELLES DYNAMIQUES MIGRATOIRES

Malgré le boom minier du milieu des années 2000, la migration urbaine vers les zones rurales a ralenti mais ne s'est pas tarie. Néanmoins, en raison de l'amélioration de l'environnement économique en ville, la migration des zones rurales vers les villes a repris, induisant à nouveau des taux élevés de croissance de la population urbaine : 4,2% entre 2000 et 2010, contre 1,5% pour 1990-2000. Sur la même période, la croissance urbaine dans la province du Nord-Ouest a atteint 8,3% par an en raison de l'attractivité des mines nouvellement entrées en production dans cette région.

Depuis 2000, les dynamiques migratoires se sont diversifiées. Le dernier recensement national (2010) met en évidence l'ampleur des migrations entre zones urbaines (39% de l'ensemble des migrations de longue durée), en particulier entre les provinces de Lusaka, du Centre et de Copperbelt ; c'est-à-dire les zones les plus urbanisées du pays situées le long de la principale voie ferrée. Les migrations des campagnes vers les villes (30% des migrations de longue durée) sont devenues plus complexes en raison de la distinction de moins en moins nette entre espaces ruraux et urbains, liée à la mobilité accrue des individus et à la densification des relations ville-campagne. Mais, selon le recensement de 2010, la plupart des migrations entre zones rurales et urbaines ne se limitent plus strictement à des motifs économiques : les individus migrent d'abord pour rejoindre leur famille, se marier, poursuivre des études ou obtenir des soins médicaux. Aujourd'hui, la scolarité induit fréquemment la migration : pour les jeunes ruraux, commencer l'école au village et continuer en ville est fréquent lorsque leurs parents en ont les moyens. Cela peut constituer la première étape d'un processus migratoire, consolidé ensuite par l'accès à un premier emploi dans de petites villes de province, avant une migration de plus long terme vers la capitale ou d'autres grandes villes du pays.

Enfin, les migrations entre zones rurales depuis les provinces du Sud et de l'Ouest et vers le nord du pays se sont développées à compter des années 1990 (en

2010, elles représentent 17 % des migrations internes). Les sécheresses successives et les maladies qui ont décimé les troupeaux ont été des éléments déclencheurs, en particulier pour la province du Sud au tournant des années 1990. La disponibilité en terres et la bonne pluviométrie des régions septentrionales ont incité de nombreuses familles à y migrer, tout en maintenant des liens étroits avec leurs proches restés dans leur région d'origine.

DES MIGRATIONS CIRCULAIRES SOUTENUES PAR LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'accroissement de la mobilité des individus explique l'émergence d'une forme de migration renouvelée : la migration circulaire. Ce type de migration temporaire, parfois limitée à quelques mois, se caractérise par un retour régulier au lieu de résidence principal. Il n'implique pas nécessairement des déplacements sur de longues distances, au contraire ; il s'agit le plus souvent de déplacements au sein de la même province.

Cette dynamique émergente résulte, d'une part, d'une certaine méfiance quant à la durabilité des emplois en ville et, d'autre part, des contraintes climatiques et de la pression foncière qui limitent la production agricole et incitent à la recherche de revenus supplémentaires ailleurs.

La migration circulaire est facilitée par l'amélioration des infrastructures et par les puissants réseaux sociaux entre villes et campagnes, hérités de l'histoire migratoire et minière du pays. Le capital financier et les réseaux sociaux restent primordiaux, et ce sont généralement les membres des ménages ruraux les plus aisés qui migrent.

La diversification des dynamiques migratoires depuis les années 2000 a considérablement contribué à accroître la densité de population de certaines provinces, comme le long de la ligne de chemin de fer ou dans les nouvelles zones minières. Qu'elles soient définitives ou temporaires, ces migrations internes montrent l'importance de saisir l'échelle territoriale pertinente pour la conception et la mise en œuvre des politiques publiques. L'analyse des atouts et des contraintes locales est la voie à privilégier pour identifier des stratégies de développement adéquates, prenant en compte le potentiel des dynamiques migratoires nationales.

Fig. 7.1 : Évolution de la population urbaine en Zambie et dans d'autres pays d'ASS (1950-2015)

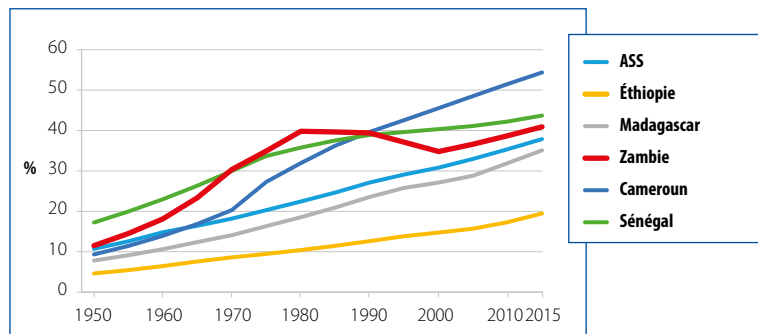


Fig. 7.3 : Importance des ménages ruraux migrants et raisons de la migration, par province (2015)

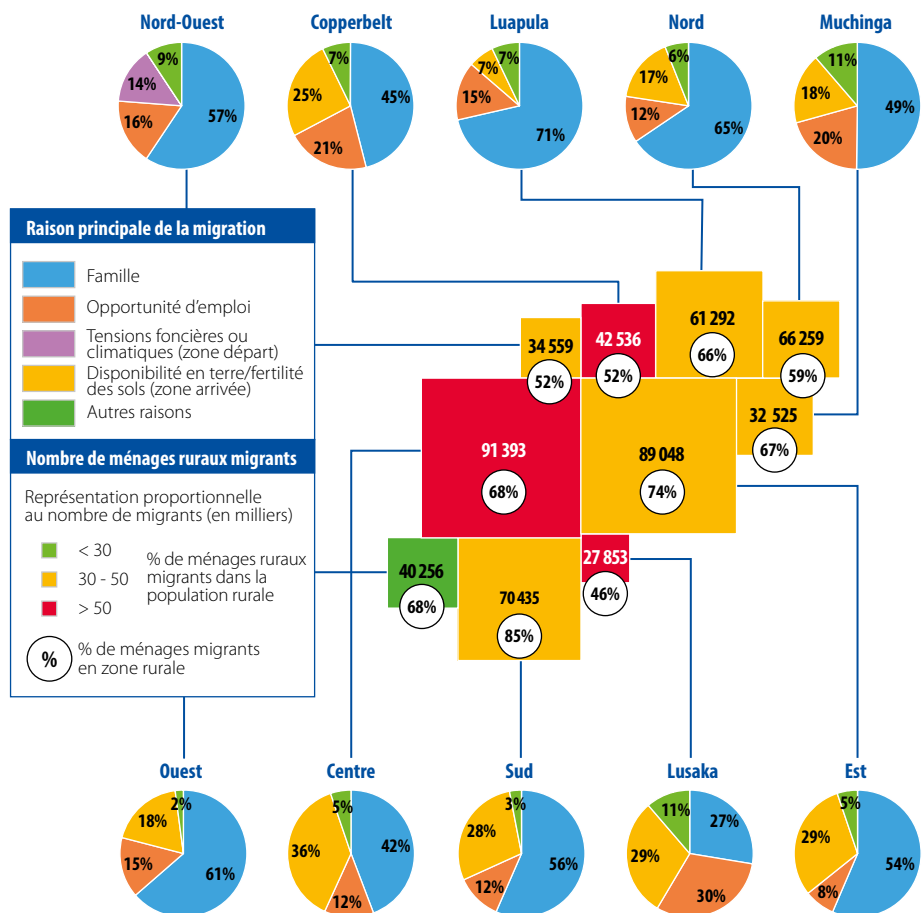


Fig. 7.2 : Taux de migration de longue durée par district (2010)

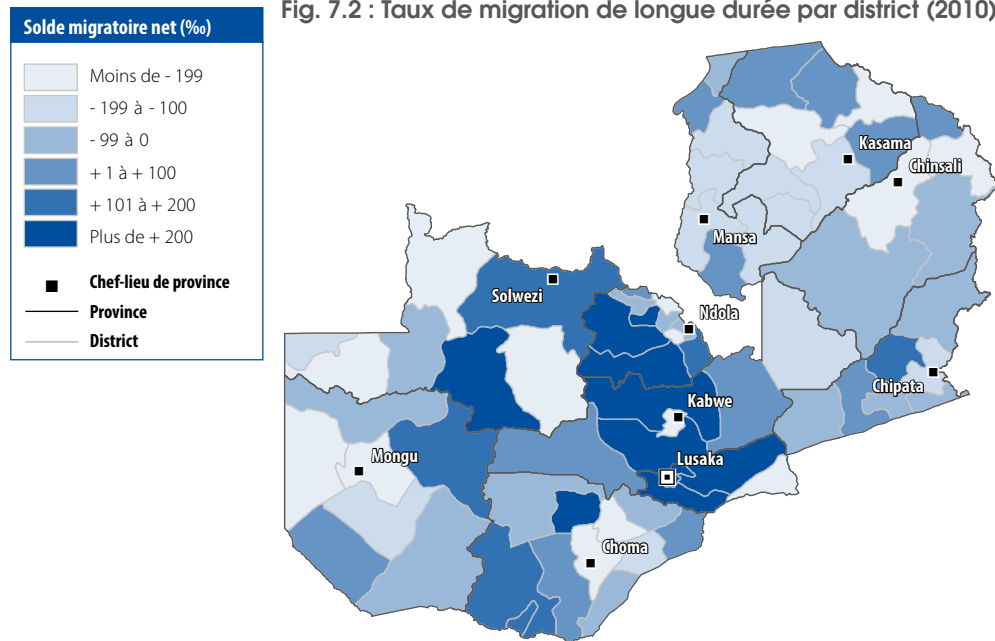
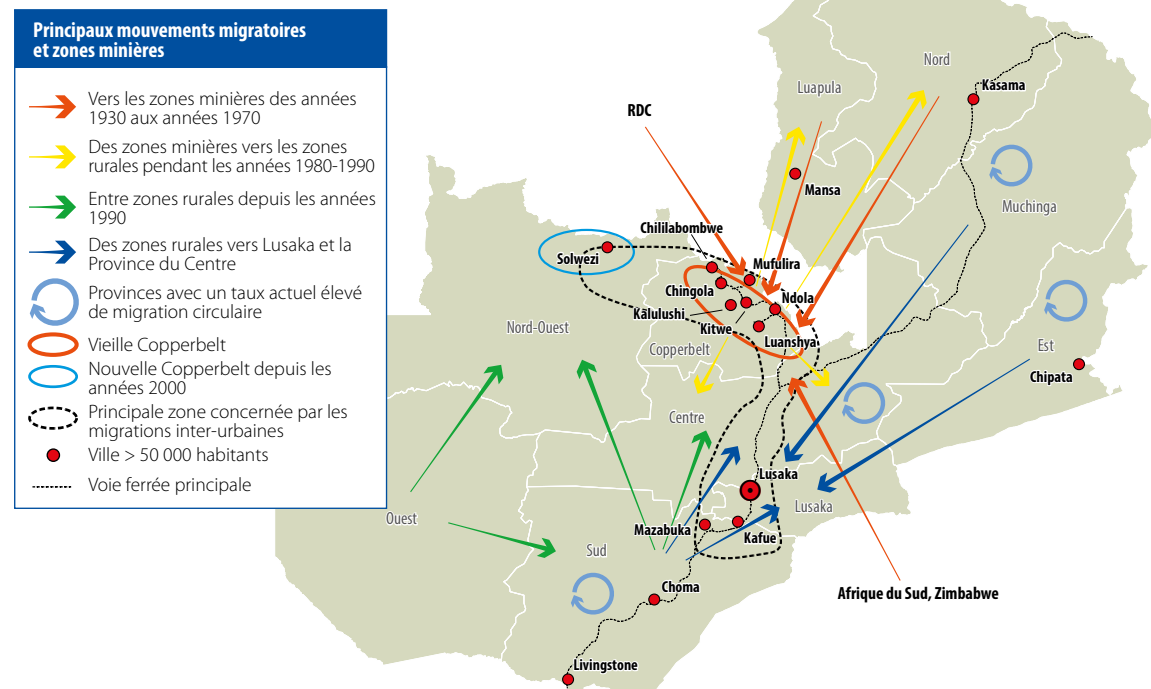


Fig. 7.4 : Dynamiques migratoires depuis les années 1930



La migration rurale post-apartheid est une réponse à la pauvreté dans les zones rurales et aux écarts persistants avec les villes. Ce déséquilibre est ancré dans une économie agricole qui a laissé pour compte une écrasante majorité de la population. Le chômage et des services sociaux médiocres sont les principaux facteurs contribuant à la migration rurale. Une volonté politique forte, profitant du renforcement des liens entre milieu rural et urbain et fournissant des biens publics adéquats dans les zones rurales, pourrait soutenir les dynamiques locales et contribuer à un développement territorial plus équilibré.

LES DYNAMIQUES MIGRATOIRES AVANT ET APRÈS 1994

Avant 1994, la forme de migration dominante en Afrique du Sud était caractérisée par des migrations temporaires de main-d'œuvre : des hommes d'origine rurale, principalement des Africains noirs, fournissant leur force de travail à l'industrie minière, principalement au Transvaal et dans ce qui est aujourd'hui la province du Gauteng. Ceux-ci laissaient leurs familles derrière eux, du fait des restrictions de déplacement imposées par les lois de l'apartheid, avec des conséquences désastreuses sur le développement local.

Avec la fin de ces restrictions, l'Afrique du Sud post-apartheid a connu un immense processus de migration interne. La migration temporaire continue et s'est maintenant réduite, mais la migration de longue durée s'est également développée. En 2016, 9,2 millions de personnes étaient des migrants internes (17% de la population totale). Seulement 15% d'entre eux (1,3 million) sont originaires des zones rurales. La relocalisation interprovinciale des personnes a fortement remodelé la géographie sud-africaine, faisant du Gauteng et du Western Cape les principales provinces d'accueil des migrants. Le Gauteng, la province la plus peuplée (environ 25% de la population totale), où se trouve Johannesburg, accueille des migrants de tout le pays, tandis que le Western Cape, avec Le Cap, est la destination principale pour des migrants de l'Eastern Cape. La proportion de résidents nés à l'extérieur de ces deux provinces est particulièrement élevée, environ 45% et 30%, respectivement.

UN ÉCART RURAL-URBAIN PERSISTANT

L'Afrique du Sud est devenue une nation à prédominance urbaine à la fin des années 1980 et l'urbanisation se poursuit à un rythme rapide : la population rurale est passée de 46% en 2001 à 36% en 2016. Cette tendance résulte de l'amplitude des déséquilibres sud-africains qui sont enracinés dans l'apartheid, caractérisés par d'énormes inégalités de richesse entre les groupes ethniques et entre zones urbaines et rurales. Près de 60% des pauvres vivent dans les zones rurales. Ce chiffre reste stable et 69% des ruraux sont pauvres (2011), soit 2,2 fois le ratio des citadins pauvres (la situation s'est même légèrement détériorée puisque ce ratio n'était que de 2 en 2006).

La plupart des districts densément peuplés de l'Eastern Cape, du KwaZulu-Natal, du Limpopo, du Mpumalanga et du Nord-Ouest conservent des proportions

élevées de ruraux. Ils correspondent largement aux anciens « Bantustans », où la pauvreté est profondément ancrée. Les moyens d'existence des ruraux dépendent encore des migrations de main-d'œuvre (souvent temporaires), de plus en plus des aides sociales, et d'une agriculture réduite à très faible rendement. Cette agriculture est l'héritage des lois foncières coloniales discriminatoires (Land Acts) qui ont abouti à réserver près de 90% des terres agricoles à l'agriculture commerciale blanche (qui prend progressivement aujourd'hui la forme de sociétés anonymes). Malgré les progrès réalisés en termes d'infrastructures et de services, de nombreuses communautés rurales sont sous-équipées (eau, électricité, routes viables) et font face à un accès très inégal aux services (santé et éducation). Certains districts présentent encore un niveau très significatif de personnes âgées de 20 ans et plus sans aucune scolarité (dans 12 des 52 districts du pays, entre 15 et 25% de la population adulte n'a jamais fréquenté l'école). Cette situation défavorable des zones rurales explique une capacité et une propension plus faibles à la migration de longue durée.

LA RECHERCHE DE MOYENS D'EXISTENCE AMÉLIORÉS

Dans ce contexte, le chômage touche particulièrement les zones rurales, la pénurie d'emplois restant un des plus grands défis de l'Afrique du Sud. Le pays fait face à un taux de chômage extrêmement élevé, qui atteignait 27,7% à la mi-2017. En incluant les personnes découragées qui ont cessé de chercher du travail, ce taux passe à 36,6%, et les districts les plus ruraux du pays - dans l'Eastern Cape, le Limpopo et le KwaZulu-Natal - connaissent des taux supérieurs à 40%.

En conséquence, la recherche d'un emploi ou d'une activité génératrice de revenus est un des principaux moteurs de la migration rurale vers les bourgs et les villes de la même province ou d'une autre province. Même les migrations temporaires donnant accès à une opportunité de travail limitée peuvent être décisive et empêcher les ménages d'être piégés dans une pauvreté chronique. En 2016, l'accès à des opportunités de travail était la principale motivation au KwaZulu-Natal, dans le Nord-Ouest et le Limpopo. Cependant, au niveau agrégé, les raisons familiales constituent le principal facteur de la migration dans les zones rurales (34%). Cela reflète à la fois la mobilité croissante des sud-africains et les regroupements familiaux à la suite d'une précédente migration liée au travail.

Les histoires de vie des personnes et des familles migrant depuis les zones rurales véhiculent généralement le sentiment d'espoir d'obtenir de meilleures conditions de vie dans les villes. L'accès à de nouveaux logements sociaux est ainsi la troisième raison de la migration. Mais c'est bien la recherche de meilleures conditions d'existence, qui inclut aussi un meilleur accès à l'éducation, qui reste au cœur des déterminants de la migration.

LES MIGRATIONS DES JEUNES ET DES FEMMES CONTRIBUENT AUX NOUVELLES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Environ 40% des migrants ruraux sont des chefs de famille, tandis que 15% sont des conjoints. Les hommes représentent encore 52% mais la participation des femmes rurales augmente, soulignant en cela leur intégration croissante au marché du travail. Cependant, elles sont plus susceptibles de migrer pour des activités temporaires (par exemple des emplois saisonniers dans le secteur agricole commercial), souvent dans le même district ou dans un district voisin.

L'écrasante majorité de ces migrants (80%) font partie du groupe économiquement actif (15-64 ans) et la plupart sont de jeunes adultes (20-29 ans). Au niveau national, les ménages de migrants vivent le plus souvent dans des logements informels (22% contre 13% pour les non-migrants), ce qui est un indicateur clair de mauvaises conditions de vie et représente un puissant moteur de volonté de changement. L'éducation est un déterminant majeur de l'employabilité d'un migrant et les personnes les plus instruites sont plus susceptibles de migrer. Ainsi, environ 56% des migrants ont achevé leurs études secondaires, contre 41% pour les non-migrants ; 8% des migrants n'ont jamais été à l'école, contre 16% pour les non-migrants. Par conséquent, les migrants âgés de 15 à 64 ans ont généralement un meilleur accès à l'emploi, même s'il est limité la plupart du temps au secteur informel. C'est le cas dans toutes les provinces à l'exception de Gauteng et du Western Cape, les deux grands pôles économiques qui offrent de plus grandes opportunités de travail.

Dans la nouvelle Afrique du Sud, la migration a ouvert des opportunités pour les ruraux qui auraient été autrement pris définitivement au piège de la pauvreté. Cependant, même lorsqu'ils sont engagés dans une migration à long terme, les migrants restent connectés à leurs localités rurales d'origine. Ils envoient des fonds contribuant ainsi aux moyens d'existence en milieu rural et restent intégrés dans les réseaux sociaux. Ces liens facilitent la migration de retour (notamment celle des migrants plus âgés). Les migrants développent ainsi les liens entre zones rurales et urbaines et entre les différentes provinces. Cette mobilité croissante renforce les dynamiques spatiales. Profiter de ces nouvelles tendances pourrait fournir l'occasion de concevoir des politiques publiques qui mettraient à profit le potentiel d'un développement territorial plus équilibré et atténueraient les coûts croissants de la métropolisation.

Fig. 8.1 : Un aperçu des déséquilibres territoriaux sud-africains

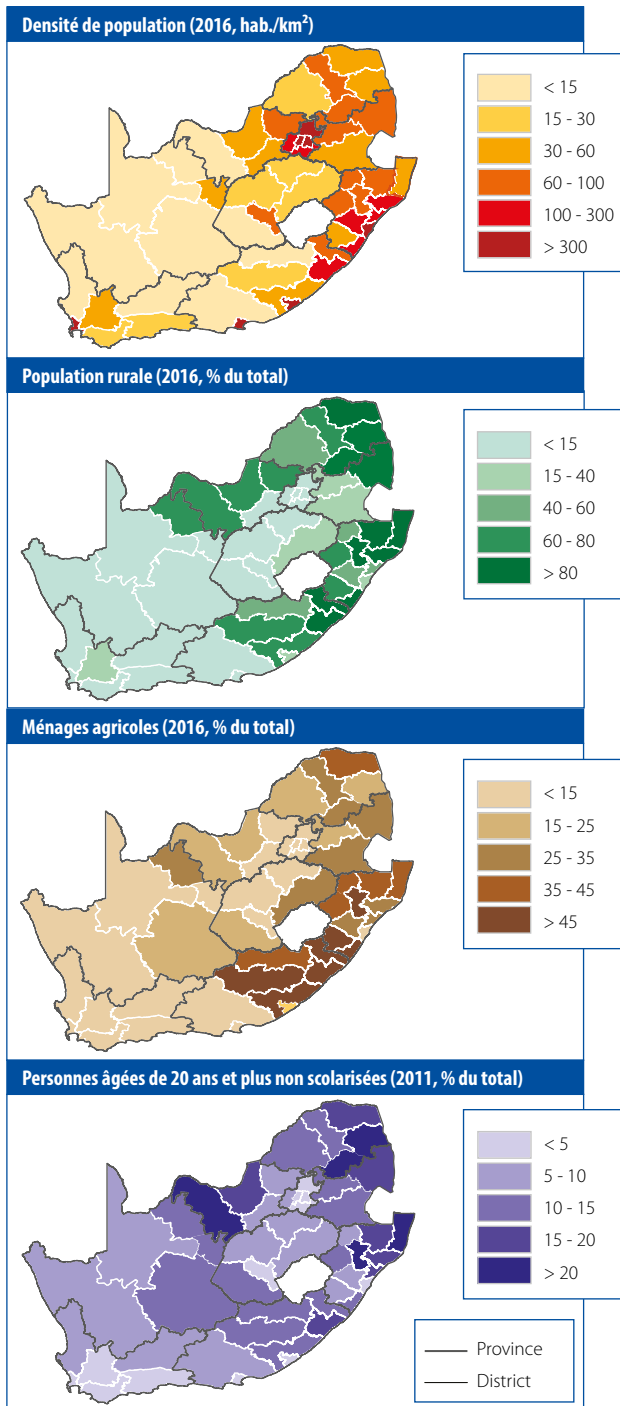


Fig. 8.2 : Dynamiques migratoires (2006-2011)

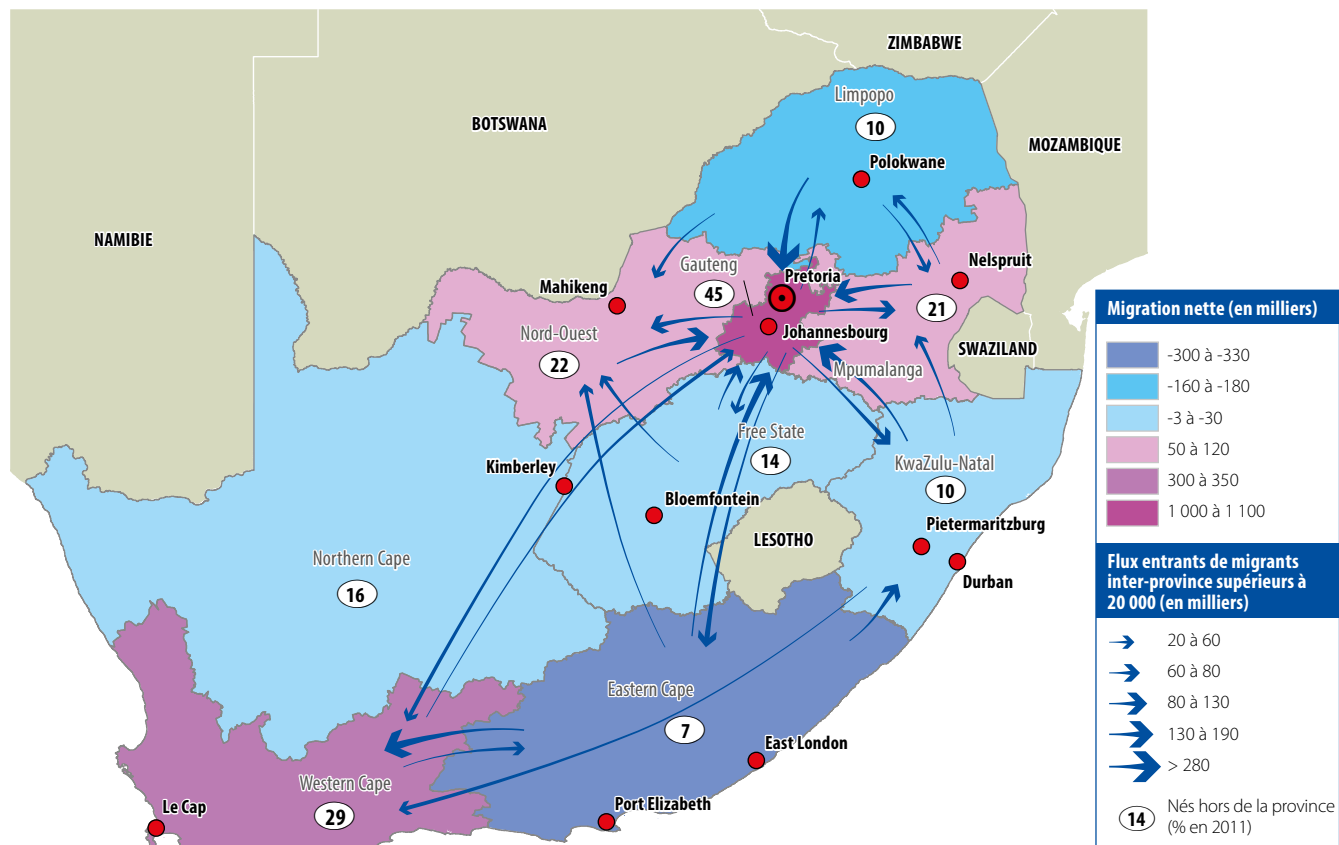
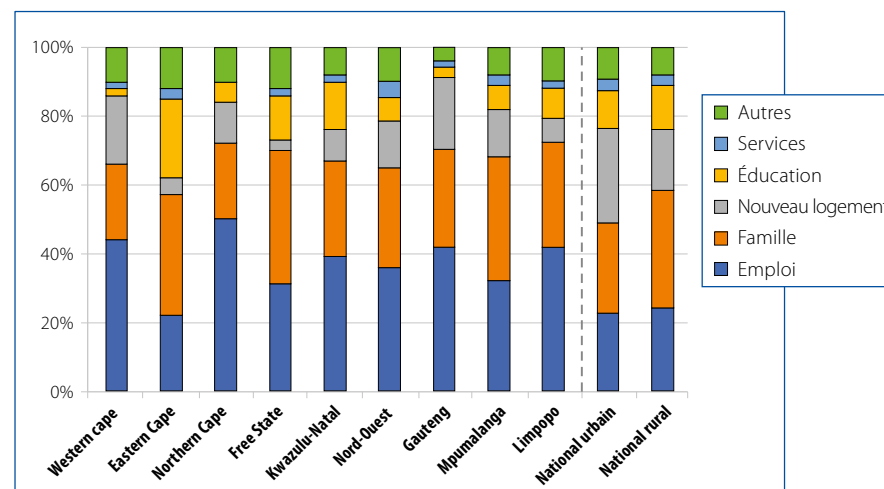


Fig. 8.3 : Principaux motifs de migration en 2016 (migrants ruraux)



A Madagascar, les migrations sont majoritairement rurales. Elles sont entretenues par les conditions de vie de plus en plus difficiles de territoires marqués par la pauvreté et de fortes densités de population.

Les migrants partent pour accéder à des emplois ou à des terres mais peinent à ouvrir de nouvelles frontières agricoles. Afin que ces migrations spontanées soient sources de réussite, les politiques publiques doivent assurer un développement territorial équilibré et un environnement favorable. Cela passe notamment par l'amélioration des conditions d'accès à la terre et la fourniture d'infrastructures et de services.

DES MIGRATIONS DU RURAL VERS LE RURAL : À LA RECHERCHE DE TERRES

A Madagascar, depuis le début du 20^{ème} siècle, les migrations internes ont été liées à des phénomènes politiques, religieux ou économiques. Qu'elles aient été contraintes, organisées ou spontanées, elles ont fortement contribué à la construction du territoire et de l'identité nationale. Aujourd'hui, contrairement à d'autres pays africains, ces migrations n'alimentent pas un exode rural massif. Même si les départs en direction des villes s'intensifient, les migrations du rural vers le rural demeurent majoritaires. La croissance urbaine résulte principalement de la croissance démographique naturelle et de la requalification administrative des communes rurales en territoires urbains.

Malgré l'existence de réserves en terres arables dans le pays, la superficie moyenne des exploitations agricoles ne cesse de diminuer – conséquence d'une forte croissance et d'une très inégale répartition de la population. En prolongeant les tendances des deux derniers recensements agricoles (1984 et 2004), la superficie par exploitation pourrait être divisée par deux en l'espace de 40 ans pour atteindre 0,61 ha en 2024. Dans les territoires à haute densité de population (plus de 100 hab./km²), les terres sont toutes appropriées et tellement morcelées qu'elles ne peuvent plus être divisées et cédées en héritage. D'après une enquête réalisée par l'Observatoire du foncier en 2011 auprès de 1 860 ménages dans 4 régions de l'île, 25% des jeunes natifs n'ont pas hérité des terres de leurs parents : ils n'ont pas d'autres options pour cultiver que d'acheter des terres et ils recourent aux marchés fonciers très actifs et généralement segmentés du fait d'un fort enclassement dans des réseaux de voisinage et familiaux. Les terres de qualité (notamment les rizières) sont cependant onéreuses. En milieu rural, 83% des ménages vivent avec moins de 1,25 US\$ par jour. Par conséquent, la seule façon d'accumuler un capital est de travailler comme saisonnier ou permanent (activités agricoles, production de charbon, mines artisanales) et, pour certains, de partir à la recherche de terres disponibles à un coût accessible dans d'autres régions.

MIGRER PAR CHOIX OU PAR CONTRAINTE ?

Le projet de migrer diffère selon les territoires de départ. Pour les populations du sud du pays, la migration fait partie des trajectoires de vie. Si des départs sont déclenchés par des épisodes climatiques extrêmes, la difficulté des conditions de vie et l'instabilité politique demeurent les principales causes de migration.

Les jeunes partent de façon volontaire dans les zones forestières de l'ouest et du nord du pays pour accéder à des emplois, défricher, produire du charbon et ensuite négocier un accès au foncier auprès des communautés locales. Pour les populations des Hautes Terres (régions centrales), les migrations sont fréquentes lorsque les densités de populations sont fortes et les superficies des exploitations insuffisantes. Les jeunes considèrent souvent la migration comme la dernière des options.

Les zones rurales sont préférées aux villes. Elles sont perçues comme sources de meilleures opportunités d'emploi que les centres urbains au contexte beaucoup plus concurrentiel. Du fait d'un nombre extrêmement limité d'entreprises en milieu urbain, les petits boulots dans le secteur informel sont la règle et les candidats sont nombreux : 400 000 jeunes entrent chaque année sur le marché du travail. Dans ce contexte, les territoires ruraux demeurent les plus attractifs (Marovoay dans le Boeny ou Ambatondrazaka dans l'Alaotra). Les migrants quittent leur village d'origine mais conservent un contrôle sur leurs terres à titre de filet de sécurité et de liens social et identitaire à la communauté d'origine et aux ancêtres.

Peu de territoires jouent réellement un rôle d'accueil massif des migrants. Les fronts pionniers historiques (Ambatondrazaka dans la région de l'Alaotra) sont à présent totalement appropriés et mis en valeur. Dans ces zones, les familles de migrants les plus anciennes se présentent comme natives et ont cessé d'organiser les funérailles de leurs défunts dans leur village d'origine. Les nouveaux fronts pionniers sont limités (les régions de Sofia et Diana ou l'est des régions Amoron'i Mania ou de la Haute Matsiatra) et offrent certainement moins de 10 millions d'hectares de terres arables. Ils sont situés dans des environnements isolés et caractérisés par une forte insécurité (absence de services publics, vols de bétail et crimes). Rares sont les migrants qui souhaitent et peuvent développer seuls de nouvelles exploitations agricoles dans ces larges plaines dédiées à l'élevage bovin extensif. Il est plus facile et plus rentable de pratiquer la défriche-brûlis proche de villages et d'infrastructures publiques existantes.

RÉÉQUILIBRER LES TERRITOIRES PAR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

La forte hétérogénéité des densités démographiques entre régions se traduit d'une part par des zones de surpeuplement avec des conséquences lourdes en termes de conditions de vie, de pauvreté et d'impacts sur les ressources

naturelles et, d'autre part, par des zones marginalisées avec très peu d'infrastructures. Ces contrastes sont à la fois sources de contraintes et facteurs de migrations.

Depuis les années 1970, plusieurs projets de l'Etat ou d'ONG ont tenté de débloquent ces déséquilibres et d'initier des migrations organisées. L'accent a souvent été mis sur le seul volet foncier au détriment d'une vision plus systémique des conditions de peuplement et d'installation d'une exploitation agricole. La plupart de ces projets ont échoué faute d'opportunités de diversification (salarial en particulier), de réseaux de solidarité, d'infrastructures et de services publics, incluant le cadre légal et la protection contre les vols et attaques. Pendant la même période, des dynamiques de migration spontanées se sont déployées dans différentes régions, débouchant sur l'extension des superficies cultivées, notamment dans les aires forestières.

Ces processus passés sont source d'enseignements pour orienter les politiques publiques vers des rééquilibrages territoriaux porteurs de développement. Une première orientation est d'accompagner les migrations spontanées par le désenclavement des territoires (infrastructures et services publics). Cela suppose : (i) la poursuite de la politique foncière en activant des outils de sécurisation des pâturages et en cessant de considérer ces zones comme non appropriées ; (ii) une vision stratégique selon les conditions locales quant au choix de modèles de développement agricole et aux impacts respectifs des entreprises agricoles privées et de l'agriculture familiale – notamment en termes d'emploi ; et (iii) le développement des approches participatives, évitant les schémas descendants, pour accompagner les acteurs locaux dans la gestion des migrations et du développement agricole de leurs territoires. La seconde orientation est de promouvoir le développement rural. De nombreux jeunes souhaitent rester dans leur territoire et aspirent à des conditions de vie décentes. Cela implique un accès au foncier plus aisé, une amélioration et une diversification des systèmes de production agricoles (rendements et types des cultures), une diversification des activités rurales (transformation des produits) et un développement des services dans les petites villes et capitales régionales. Passer par le développement local est un facteur clé pour renforcer la « fabrique des territoires ».

Fig. 9.1 : Caractéristiques des ménages migrants par région enquêtée (2011-2016)

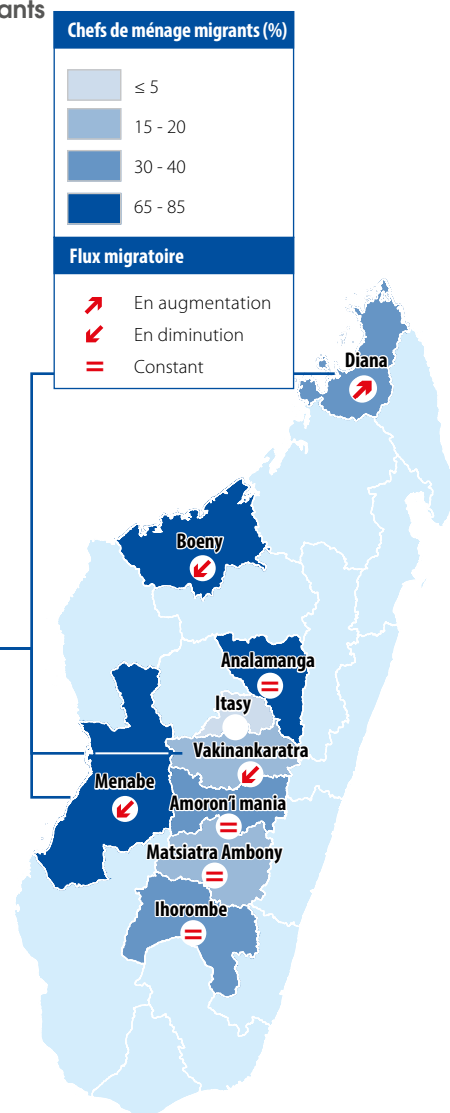
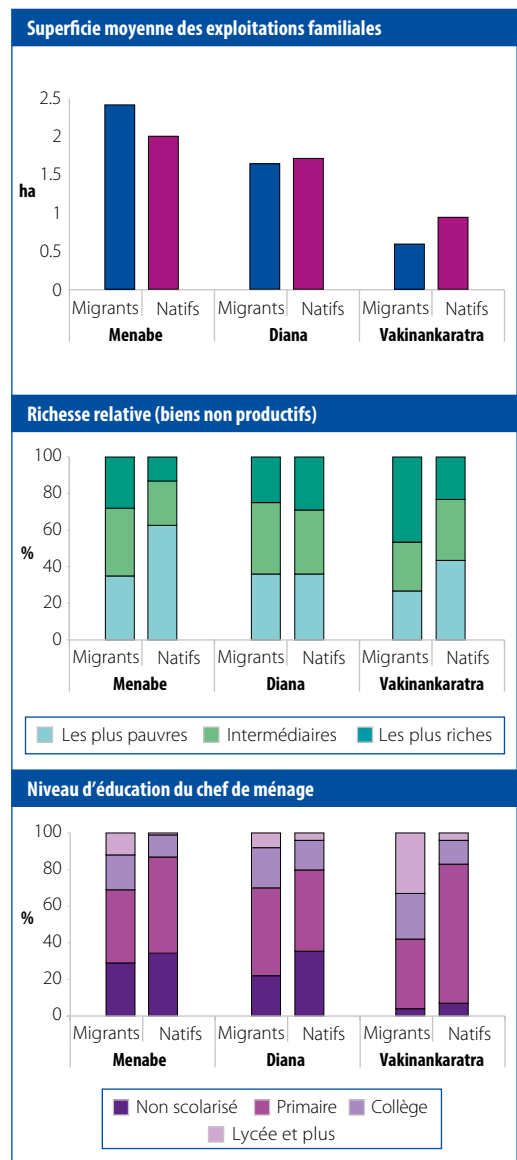


Fig. 9.2 : Densité de population (2012) et importance de la migration

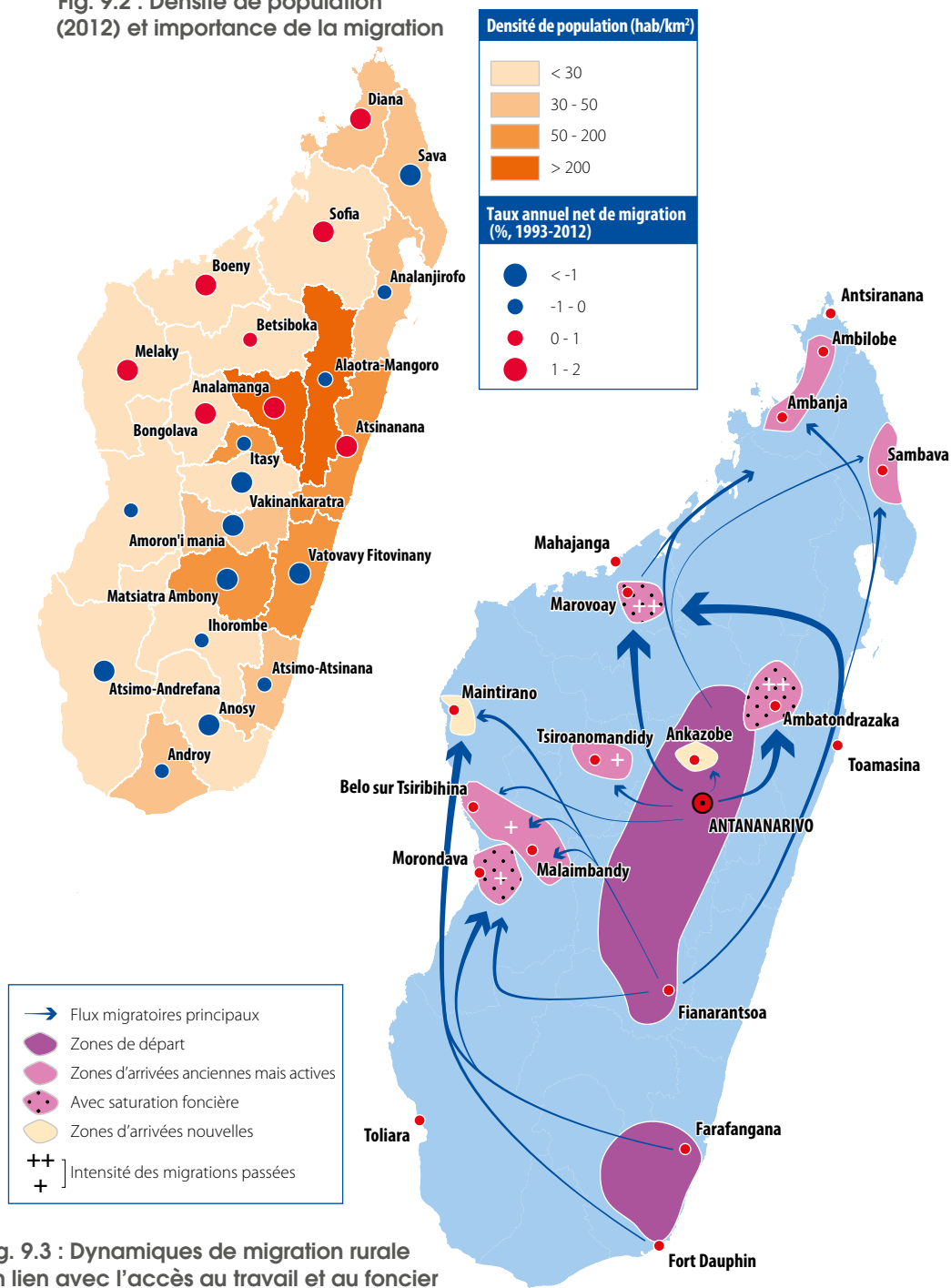


Fig. 9.3 : Dynamiques de migration rurale en lien avec l'accès au travail et au foncier

3



La complexité au cœur des migrations rurales

PLANCHE 10 La formation historique des complexes de facteurs de la migration

PLANCHE 11 Le changement climatique : un facteur complexe de la migration rurale

PLANCHE 12 Des futurs imprédictibles, un avenir à construire



L'histoire des migrations entre les zones rurales du sud du Mozambique et l'Afrique du Sud, depuis l'époque coloniale jusqu'à l'indépendance et la période postapartheid, montre comment les migrations des familles rurales changent profondément dans le temps. Différentes combinaisons plus ou moins complexes de facteurs des migrations, à la fois ancrés dans l'économie politique régionale et dans une variété de facteurs sociaux locaux, témoignent d'une importante et rapide capacité d'adaptation des migrants ruraux. Au cours des quinze dernières années, de nouveaux facteurs et formes de migrations sont apparus et vont de pair avec une différenciation accrue des moyens d'existence des familles.

LES MIGRATIONS MINIÈRES CIRCULAIRES DU RÉGIME COLONIAL

Le besoin vital de main-d'œuvre du secteur minier sud-africain a donné lieu en 1897 à un accord entre les pouvoirs coloniaux portugais et le gouvernement du Transvaal pour l'acheminement de travailleurs. Ce système a été affiné en 1928 par une convention assurant la mise à disposition de la main-d'œuvre mozambicaine en contrepartie d'impôts et de revenus pour les mineurs, dont le retour au lieu d'origine après chaque contrat était obligatoire. Cette politique qui ciblait les hommes en milieu rural a fait de la région Sud une réserve de travail. Dans les années 1940-1950, environ 1/3 des actifs masculins de la province d'Inhambane travaillaient dans les mines et, dans une moindre mesure, dans les plantations sud-africaines. Offrant des salaires jusqu'à 300 fois supérieurs à ceux des compagnies et des colons portugais qui bénéficiaient du travail forcé (xibalu), les mines étaient le moyen d'échapper au xibalu et à l'impôt de résidence (hut tax).

Les migrations circulaires de courte durée entre les mines d'or et de charbon du Transvaal (principalement) et les communautés rurales du sud du Mozambique étaient devenues la règle : à Leonzoane (district de Massinga), elles concernaient 65% des hommes. Une forme secondaire de migrations internes liées au système du xibalu alimentait les villes et ports de la colonie (Maputo, Beira, Chimioio) pour la manutention, le chemin de fer, ou le travail agricole (coton, sucre).

Ce système migratoire, où les hommes passaient plus de 50% de leur vie active en Afrique du Sud, s'est traduit par une profonde recomposition du travail familial et des activités agricoles. Il a donné lieu au système d'activité dominant du « paysan-mineur » : l'homme était engagé dans une activité salariée peu rémunérée et les femmes et les enfants maintenaient un système agricole de subsistance au lieu d'origine.

LES MIGRATIONS LONGUES DE LA CRISE POST-INDÉPENDANCE

L'indépendance du Mozambique en 1975 a radicalement modifié les relations entre le nouveau gouvernement à orientation marxiste et le régime de l'apartheid. Elle a conduit à une déstabilisation économique et militaire par l'Afrique du Sud (et la Rhodésie) modifiant rapidement les formes de migrations antérieures.

D'une part, l'Afrique du Sud a réduit l'emploi de travailleurs étrangers dans les mines : entre 1975 et 1976, les recrutements dans le sud-Mozambique ont chuté d'environ 2/3. D'autre part, dès 1980, des réformes économiques et la pression militaire ont contribué à dénaturer le projet socialiste initial qui reposait sur des fermes d'Etat produisant pour l'export et les besoins du pays. Les incursions militaires depuis l'extérieur ont conduit à la destruction des grandes infrastructures nationales et à la rupture des flux économiques. Surtout, l'essor de la Résistance Nationale Mozambicaine (RENAMO) a débouché sur une guérilla touchant les zones rurales et empêchant toute production agricole régulière. A partir de 1982, la production et l'économie agricole se sont effondrées en raison de la déstabilisation de la majeure partie des zones rurales et près de la moitié de la population est devenue dépendante de l'aide alimentaire internationale – une situation exacerbée par des catastrophes naturelles (sécheresses de 1982-1985).

Dès 1984, les mouvements de population internes se sont accrus en réponse à la violence : jusqu'à un tiers de la population a dû quitter ses terres pour se rendre en ville ou dans les zones rurales sous protection militaire, ou encore s'enfuir à l'étranger. A la fin de la guerre en 1992, près d'un million de personnes avaient péri, environ 1,5 million de réfugiés étaient à l'étranger, et 4 à 5 millions de mozambicains étaient des déplacés internes. Ces mouvements ont aussi été largement déterminés par les réseaux familiaux et sociaux préexistants, au Mozambique ou en Afrique du Sud, où nombre de migrants sont restés après l'indépendance. A Leonzoane, 82% des résidents ont dû quitter leurs foyers et partir vers Massinga, Maputo ou l'Afrique du Sud, laissant derrière eux leurs biens et leurs terres.

Dans ce contexte, de nouvelles formes de migration ont émergé. Suite aux restrictions des déplacements pendant la guerre, les migrations internes de longue durée se sont accrues. A Leonzoane, 70% des familles ont migré une seule fois à l'intérieur du pays ou vers l'Afrique du Sud, avec de rares visites à leur lieu d'origine ; d'autres ont effectué une migration en deux temps, au sein du pays puis en Afrique du Sud, sans retour jusqu'à la fin du conflit. Les moyens d'existence locaux ont été durablement affectés, avec un moindre engagement des hommes dans les activités agricoles et un rôle croissant du secteur informel.

LES NOUVELLES MIGRATIONS CIRCULAIRES ENGENDRÉES PAR LA LIBÉRALISATION ET LE POIDS DES RÉSEAUX SOCIAUX

Avec la fin de la guerre (1992) et de l'apartheid (1994), de nouveaux facteurs ont reconfiguré les migrations. La croissance sud-africaine ne créant pas assez d'emplois pour les travailleurs noirs non qualifiés, le chômage et le développement d'emplois informels faiblement rémunérés ont directement touché les migrants ruraux mozambicains qui étaient en concurrence directe avec les travailleurs sud-africains. Face aux pertes d'emplois massives des années 1990, les mineurs étrangers n'ont pas eu d'autre choix que le travail précaire, informel et illégal.

Au Mozambique, où le gouvernement a adopté l'économie de marché, la croissance retrouvée s'est accompagnée de fortes inégalités et d'une pauvreté rurale croissante faute d'appui au large secteur agricole familial. La migration est ainsi restée une option pour beaucoup, essentiellement vers le secteur informel sud-africain. Mais, malgré les nouvelles réglementations sud-africaines offrant davantage de droits aux migrants, l'immigration permanente a été dissuadée, avec pour résultat l'augmentation de la migration illégale.

Avec la paix, la mobilité est redevenue possible, soutenue par l'amélioration des infrastructures et communications. Les réfugiés qui avaient décidé de rester en Afrique du Sud ou dans les villes du pays ont consolidé leurs réseaux sociaux et familiaux en zones urbaines et rurales. Des relations plus fortes et plus complexes entre lieux et individus ont abouti à l'expansion de nouvelles formes de mobilité vers une diversité de migrations circulaires. Des migrations en deux temps se sont développées, au niveau interne puis international, avec des retours au lieu d'origine ou des visites ponctuelles. Ces nouveaux profils plus mobiles reflètent des migrations multi-sites avec résidences changeantes. Les migrations de longue durée, internes ou internationales, se sont aussi accrues, allant de pair avec de nouvelles destinations vers les anciennes zones minières mais aussi au-delà (notamment l'Eastern et le Western Cape et le KwaZulu-Natal).

Ces formes renouvelées de migrations participent aux recompositions des moyens d'existence des ruraux, comme stratégies d'adaptation à un contexte libéral où les emplois informels et instables prévalent. Il en résulte une différenciation accrue des moyens d'existence en termes de revenus et d'activités entre ménages migrants et non migrants – qui restent les plus pauvres – et entre les ménages migrants eux-mêmes.

La nature multidimensionnelle, changeante et complexe des facteurs des migrations rurales, ainsi que le déploiement de migrations circulaires à travers l'Afrique australe et leur importante contribution aux moyens d'existence des ruraux, requièrent leur prise en compte comme une composante transversale des politiques publiques. Cette nouvelle configuration appelle aussi des structures de gouvernance régionale adaptées afin de valoriser au mieux le potentiel des migrations pour le développement de la sous-région.

Fig.10.1 : Diversité des formes de migration et moyens d'existence des ménages : trajectoires du district de Massinga (1992-2010)

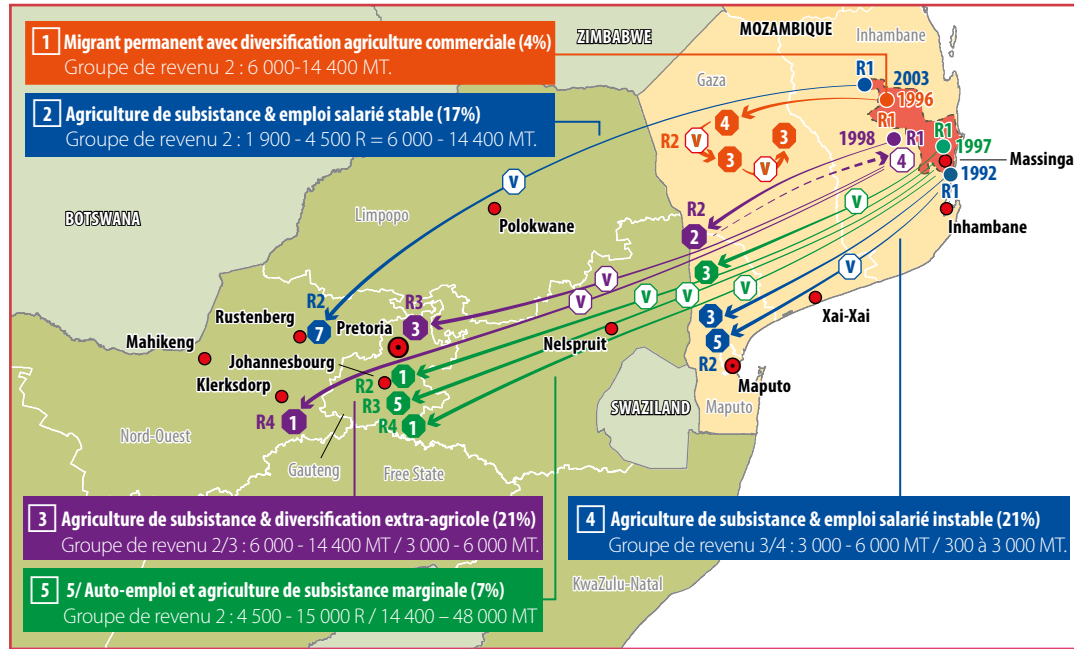


Fig.10.2 : Province d'Inhambane : Évolution des formes de migration, 1897-2010

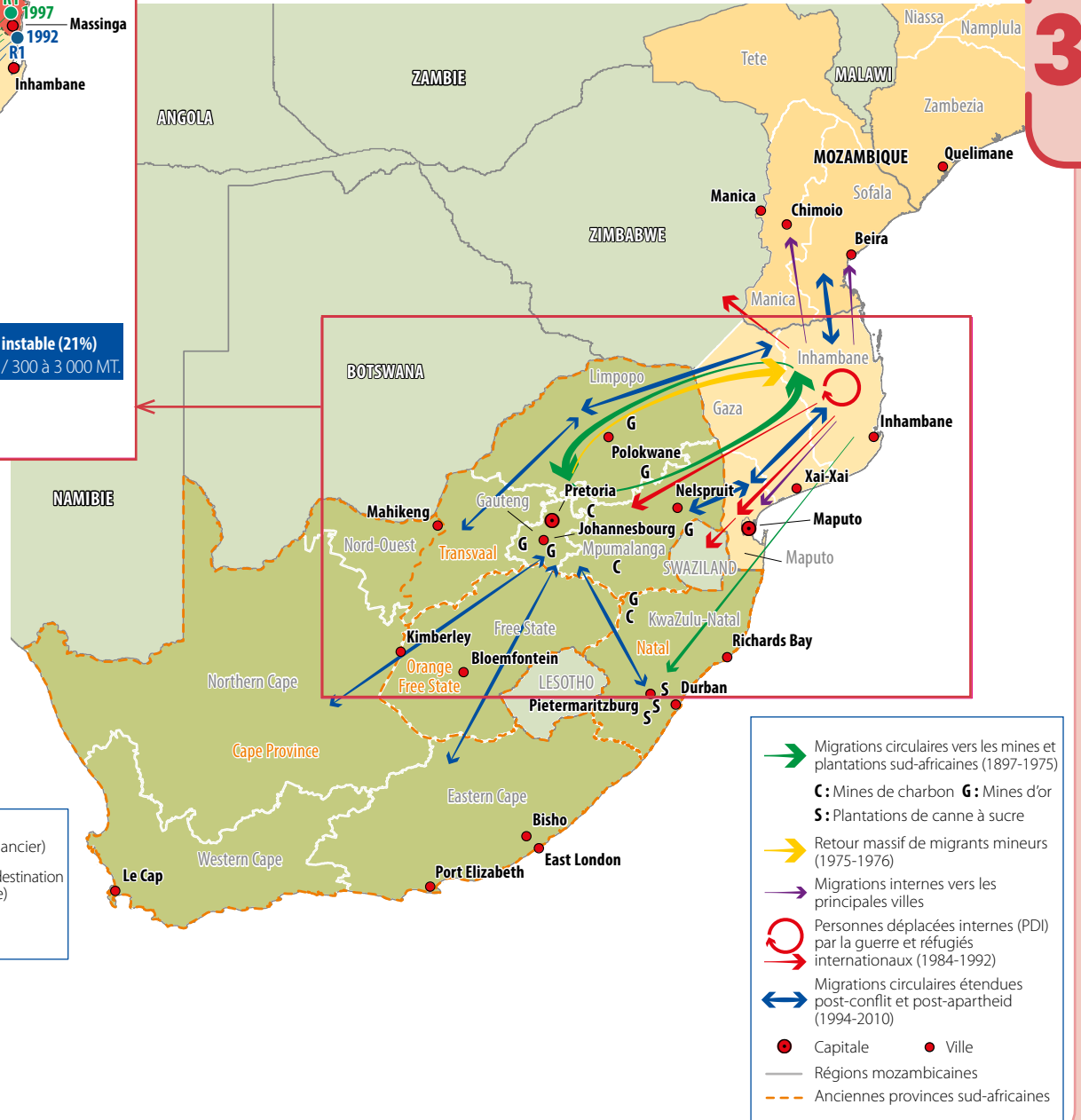
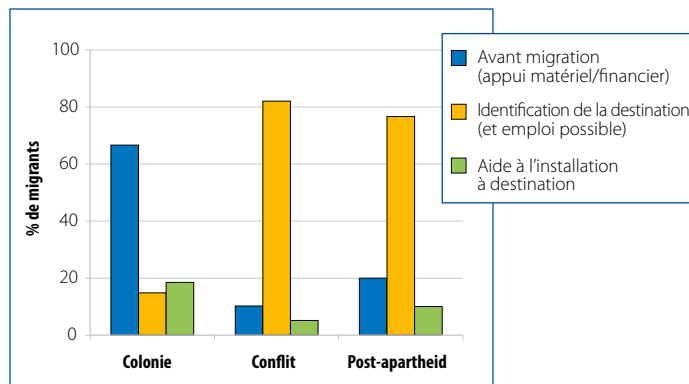


Fig.10.3 : Type d'appui fourni aux migrants par leurs réseaux sociaux et familiaux (district de Massinga)



Le lien entre changement climatique et migration rurale est complexe. Plusieurs facteurs enchevêtrés et souvent auto-renforcés entrent en jeu. La combinaison d'événements climatiques et d'autres facteurs naturels, sociaux, politiques et économiques affectent les populations vivant dans des environnements déjà vulnérables et fragiles. Comprendre comment le changement climatique interagit avec les autres moteurs de la migration nécessite de démêler cette complexité pour concevoir des stratégies d'adaptation qui s'attaquent aux causes profondes de la vulnérabilité et répondent aux défis de la migration liée au climat.

UN FACTEUR AUX FACETTES MULTIPLES

Le changement climatique est un phénomène mondial dont les impacts généralisés deviennent de plus en plus perturbateurs pour les systèmes humains et naturels. Les événements climatiques varient en nature, en intensité et en fréquence. Des aléas soudains, comme les inondations, peuvent entraîner une relocalisation immédiate de personnes qui quittent les zones dévastées, même si elle est souvent temporaire. Des événements à évolution lente, tels que les sécheresses, peuvent déclencher des formes de migration progressives mais plus durables, comme dans les années 1970 dans la région du Sahel. L'observation montre que les communautés ont traditionnellement fait face aux environnements défavorables et s'y sont adaptées. Les populations rurales ont toujours montré une extraordinaire capacité d'innovation, comme l'illustre le façonnage patient de nombreux paysages agricoles dans le monde entier, tels que les systèmes agricoles d'oasis ou de culture en terrasses. La migration fait depuis longtemps partie de ces processus d'adaptation et est une stratégie de diversification des moyens d'existence et de gestion des risques. Les pasteurs dans les zones arides et semi-arides ont développé des stratégies de mobilité pour faire face à la variabilité du climat et réduire la pression sur les ressources naturelles.

L'ampleur des effets du changement climatique pose aujourd'hui des défis sans précédent et façonne les modèles de migration. La relation entre changement climatique et migration est loin d'être basée sur une causalité linéaire. Bien que les changements environnementaux puissent influencer la migration, la décision de migrer est induite par les structures sociales, économiques et politiques ainsi que par des facteurs cognitifs tels que l'attachement au lieu. Les résultats de ces interactions sont profondément hétérogènes et peuvent stimuler différentes réponses, y compris l'immobilité lorsque les aléas climatiques affectent l'accès à des biens et ressources indispensables à la migration. La migration a été de plus en plus considérée comme une réponse adaptative aux impacts du changement climatique, opérant comme un régulateur et contribuant à la résilience des communautés d'origine.

DES ZONES TROPICALES PARTICULIÈREMENT AFFECTÉES

Les régions tropicales, et plus particulièrement l'ASS, sont particulièrement vulnérables aux conséquences du changement climatique. Cette vulnérabilité ré-

sulte des caractéristiques locales, comme l'importance des cultures pluviales qui représentent 96% des terres agricoles en ASS, sans compter les faibles capacités d'adaptation économiques et institutionnelles au changement climatique.

Les changements de températures et de précipitations peuvent avoir des effets sévères sur les moyens d'existence, en raccourcissant le temps de maturation des cultures, en augmentant le stress hydrique et en affectant la floraison et la grenaison. Des études quantitatives indiquent que les régions tropicales connaîtront des pertes de récolte pour le blé et le maïs, même avec de petits changements de température. Les pertes de récolte pour les principales céréales sont estimées à environ 20% d'ici 2050 si aucune mesure n'est prise pour atténuer l'effet du changement climatique. Les régions très sensibles au changement de température telles que la région soudanaise (sud du Sénégal, sud du Mali, Burkina Faso) devraient connaître des réductions de rendement plus fortes que dans les régions plus sensibles aux changements pluviométriques comme le Sahel (Niger, Mali central, nord du Sénégal et Burkina Faso).

Le changement climatique peut favoriser l'insécurité alimentaire. L'ASS est l'une des régions qui seraient les plus sérieusement touchées, avec des scénarios prévoyant une augmentation de 20% de l'incidence de la malnutrition en 2050. Les crises alimentaires résulteraient probablement d'une succession des chocs plutôt que d'événements isolés, et du couplage entre facteurs climatiques et non climatiques. Les prédictions des modalités de migration rurale basées sur les projections climatiques sont de fait inexactes et négligent la complexité.

UN IMPACT SPÉCIFIQUE SUR LES PERSONNES ET LES ZONES LES PLUS VULNÉRABLES

La relation changement climatique-migration n'est pas seulement liée à l'exposition des populations aux aléas climatiques et aux chocs mais aussi à leur sensibilité et capacité à s'adapter à de tels événements. L'exposition aux aléas climatiques, la dépendance envers des activités de subsistance sensibles au climat (comme l'agriculture pluviale) et de faibles capacités et possibilités d'adaptation sont certains des éléments composites qui déterminent la vulnérabilité, et donc les moteurs et les formes de la migration.

En ASS, les conditions d'existence des communautés rurales et les revenus ruraux dépendent encore fortement d'activités extractives (chasse, pêche et cueillette)

et de l'agriculture (vente de produits et autoconsommation de nourriture, d'eau et d'énergie - bois et charbon de bois). Le lent développement des équipements d'irrigation, la faible capacité d'adaptation des systèmes de production agricole existants et une capacité institutionnelle à concevoir et mettre en œuvre des mesures d'adaptation efficaces limitée exacerbent une dépendance excessive envers les facteurs naturels. De plus, la majorité des populations rurales sont pauvres ; beaucoup se trouvent dans une pauvreté extrême, et leur capacité à faire face aux chocs externes est limitée par des possibilités d'épargne rares, voire inexistantes. Alors que la parenté et les réseaux sociaux peuvent permettre des stratégies d'adaptation, dont la migration, d'autres facteurs tels que les faibles niveaux d'éducation ou de patrimoine et un accès limité aux ressources peuvent constituer un obstacle. Certaines régions du continent font déjà face à des crises environnementales critiques. Ce sont des zones où la pression foncière est élevée (comme les hauts plateaux éthiopiens ou la région des Grands Lacs) et où la vulnérabilité est également exacerbée par des pénuries d'eau (par exemple au nord du Nigéria, dans des zones spécifiques du centre du Mali et du Burkina Faso).

DES ENVIRONNEMENTS INSTITUTIONNELS PARTICULIÈREMENT FRAGILES

Le changement climatique affecte les individus différemment selon leur niveau de vulnérabilité et leurs capacités à répondre à ses impacts. Dans les pays où des mécanismes d'atténuation du risque sont en place, les ruraux peuvent être mieux équipés pour se préparer et faire face aux effets négatifs du changement climatique. Un accès effectif aux systèmes d'assurance privés et aux biens publics (protection civile) et la capacité des gouvernements à répondre aux besoins de base à la suite de catastrophes naturelles pourraient, par exemple, permettre aux populations de reconstruire leurs moyens d'existence et de réduire l'impératif de la migration. De même, des mesures préventives visant à renforcer la résilience des moyens d'existence et à réduire leur sensibilité à la variabilité du climat pourraient offrir des marges de progrès aux populations locales. Des interventions s'attaquant aux racines de la vulnérabilité, allant de la construction d'infrastructures résilientes au climat au renforcement de l'éducation et à l'accès à l'information, pourraient contribuer au double objectif de réduire la vulnérabilité et d'améliorer les effets positifs de la migration et consolider la résilience. Dans la plupart des pays d'ASS, des problèmes tels que l'instabilité politique, la mauvaise gouvernance, le manque de capacités et des ressources financières limitées empêchent l'utilisation efficace et la mise en œuvre de tels mécanismes. Prévention et adaptation nécessitent des stratégies de développement basées sur des choix collectifs, fondées sur des visions possibles et souhaitables du futur et des scénarios plausibles. Cela implique des processus participatifs pour la conception appropriée et efficace de politiques publiques et la mise en œuvre d'actions multi-acteurs.

Fig.11.3 : Zones d'aridité en 2005



Fig.11.2 : Niveaux de dégradation des sols en Afrique en 2005

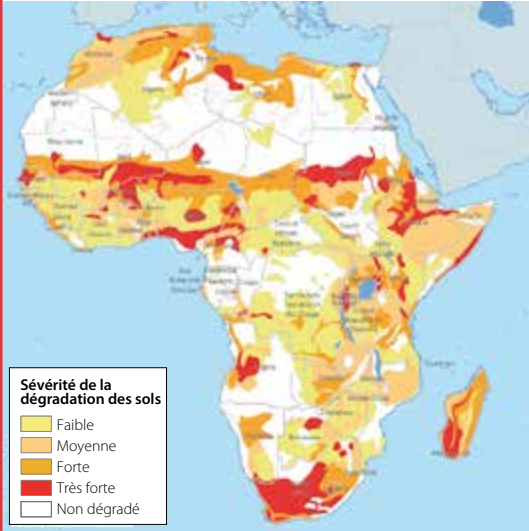


Fig.11.4 : Population active engagée dans l'agriculture en 2013

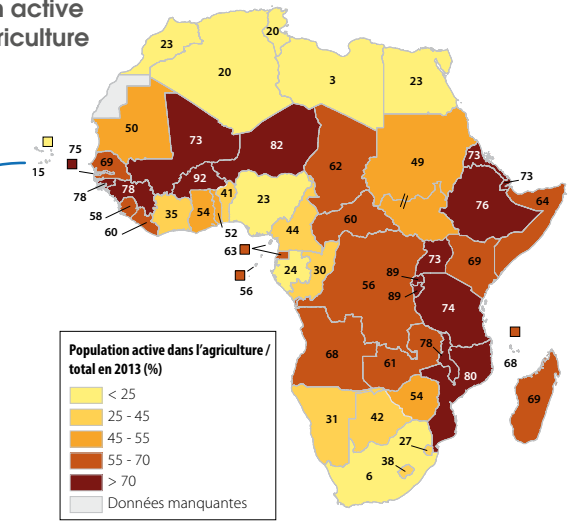


Fig.11.5 : Répartition de la pauvreté en 2013

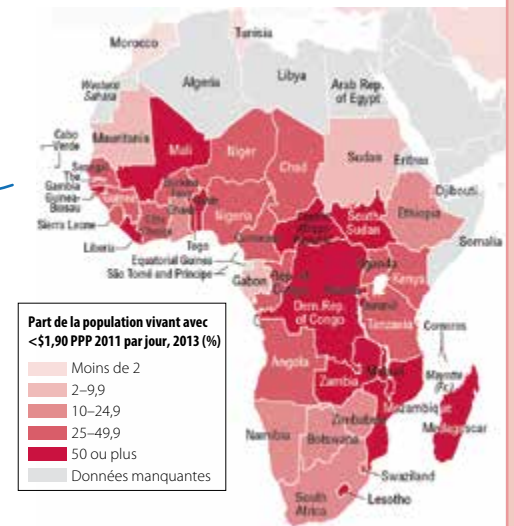


Fig.11.1: Densité de population en 2010

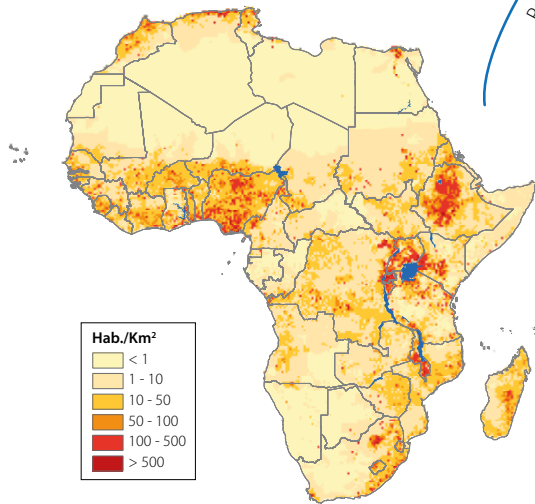
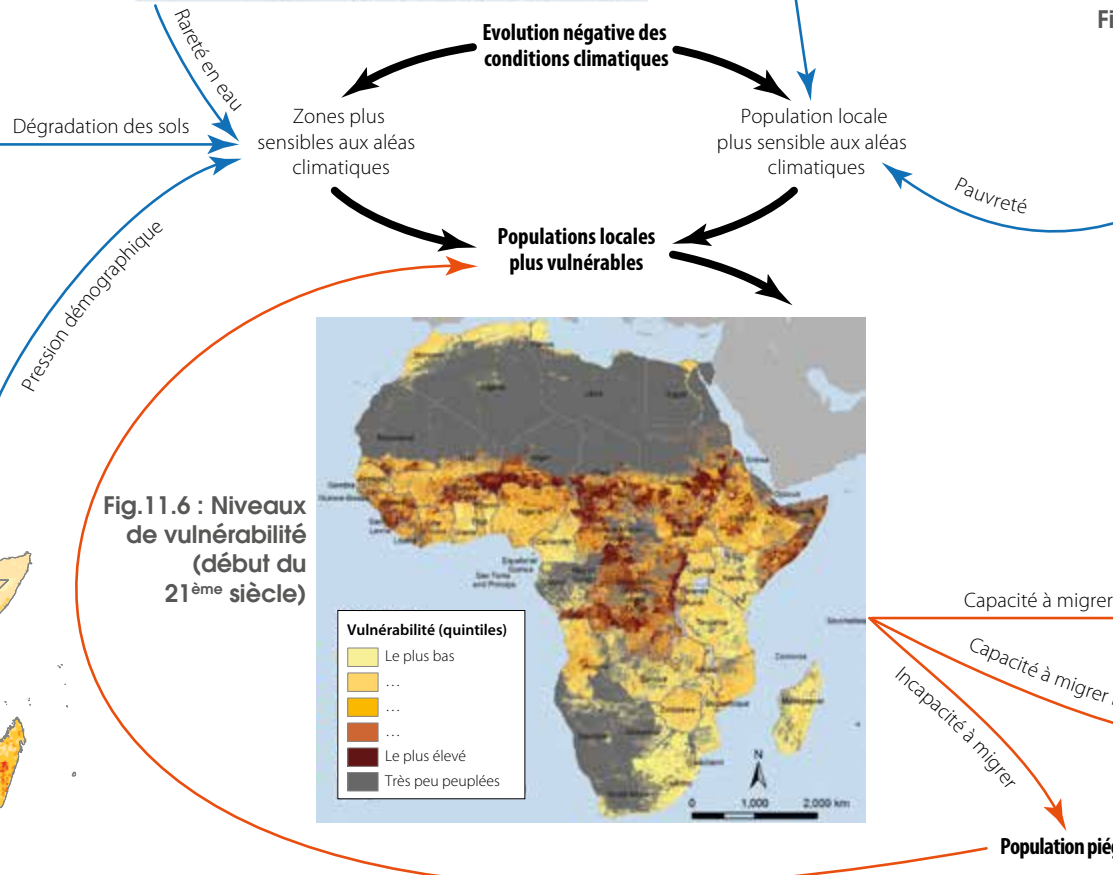
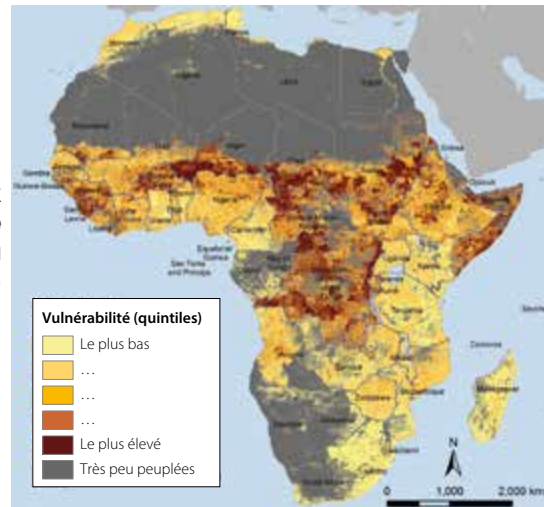


Fig.11.6 : Niveaux de vulnérabilité (début du 21^{ème} siècle)



La complexité des facteurs de la migration rurale en ASS rend impossible la prévision du nombre de personnes qui migreront et pourquoi, ni qui elles seront, ni où elles iront. Pourtant, il est possible d'explorer comment ce système complexe de forces interdépendantes pourrait évoluer, de prendre des décisions proactives et d'agir pour construire le futur. Il est peu probable que les migrants ruraux d'ASS soient dans une position favorable pour émigrer hors d'Afrique, ce qui pose un grand défi pour la prospérité future du continent : migration par nécessité ou par choix ?

DES ARCHÉTYPES DE MIGRATION À LONG TERME LIÉS AU CLIMAT

Les conditions climatiques sont un des facteurs majeurs des migrations rurales en ASS, car l'agriculture est très sensible au climat et restera une source cruciale de moyens d'existence et d'emploi. Un effet adverse à long terme (>50 ans) du changement climatique est l'élévation de la température. Ses effets anticipés (recherche de zones plus fraîches) pourraient déclencher trois archétypes de migration différents et simultanés. Le premier est un déplacement vers les pôles. En Afrique, cela signifierait plus de migration vers l'Afrique du Sud, le Botswana et le Zimbabwe. Le deuxième est un déplacement vers les côtes, et donc en ASS vers l'Afrique côtière occidentale, orientale et australe. Le troisième est un déplacement vers des zones centrales d'altitude plus froides, qui concernerait les plateaux et hautes terres de la région des Grands Lacs, de l'Éthiopie et de l'Afrique australe. Ces archétypes interagiraient ; par exemple, la migration vers des zones côtières déjà surpeuplées ou touchées par l'élévation du niveau de la mer pourrait déclencher un reflux vers les zones centrales. Ces grands mouvements de population proviendraient foncièrement des zones rurales où la hausse de température altérerait les ressources naturelles et la qualité de l'environnement physique pour l'agriculture. Ils se heurteraient à l'effet d'autres tendances, comme la diminution des précipitations en Afrique australe. Dans un avenir proche (10 à 20 ans), la variabilité climatique, notamment la fréquence et l'intensité des aléas comme les sécheresses et les inondations, jouera un rôle plus important quand à la possible influence du climat sur les mouvements migratoires.

MIGRER EN AFRIQUE SOUS DIFFÉRENTS ORDRES MONDIAUX

Les migrants ruraux ont trois destinations potentielles : les zones rurales ou urbaines du même pays ou d'un autre pays africain, ou les régions en dehors du continent. Dans l'avenir, la troisième sera problématique car la population rurale d'ASS sera en concurrence avec d'autres populations migrantes internationales. Trois ordres typiques du monde, issus d'études prospectives, peuvent être utilisés pour décrire cette situation. L'un appelé « Croissance continue » est la poursuite des tendances actuelles avec la croissance économique comme seul voie et moteur du développement ; l'autre, appelé « Effondrement », affiche des ruptures

économiques, environnementales, morales ou idéologiques, conduisant à un niveau de bien-être significativement plus bas et à des tensions croissantes ; le dernier, appelé « Discipline », recentre l'économie et la société sur une répartition équitable de la richesse et la coopération. Aucun de ces scénarios n'offre un contexte favorable pour les migrations rurales subsahariennes hors du continent, bien que cela ne signifie pas que les tentatives d'émigrer s'arrêteront. Le scénario « Croissance continue » favoriserait la migration internationale de migrants hautement éduqués et qualifiés, appréciés pour leurs compétences utiles pour les secteurs de l'industrie et des services, qui ne sont pas celles des ruraux. Les politiques migratoires dans les pays de destination dissuaderaient également les migrants ruraux subsahariens. Dans le scénario « Effondrement », les flux de migrants en provenance d'Asie seraient plus nombreux que ceux des migrants ruraux d'ASS. Ce monde serait d'ailleurs peu favorable aux migrations en général. Dans le scénario « Discipline », les fractures entre zones rurales et urbaines et entre zones en voie de développement et développées diminueraient. Le système « push-and-pull » disparaîtrait et l'émigration rurale en ASS serait limitée, fonction de choix et aspirations individuelles.

L'essentiel de la migration rurale se produirait encore en Afrique même et pourrait affecter les frontières nationales existantes. Son intensité et sa direction seront déclenchées, entretenues et orientées par l'interaction de facteurs économiques, politiques, sociaux, environnementaux et technologiques convergents et divergents. Le changement climatique affectera la disponibilité de l'eau, la qualité du sol et l'accès à l'énergie. La capacité des systèmes agricoles locaux à faire face aux aléas climatiques et à fournir des emplois, notamment au nombre croissant de jeunes entrant sur le marché du travail, à accroître les revenus et à améliorer l'utilisation des ressources naturelles, deviendrait alors cruciale. Les populations rurales qui dépendent d'écosystèmes soumis à un stress croissant, sans perspectives technologiques palliatives, seront sous pression pour partir. Les jeunes en seront la part la plus importante du fait de leur nombre, de leur besoin de trouver des moyens d'existence - par l'héritage ou l'acquisition de facteurs de production - et parce qu'ils aspirent à des modes de vie qu'ils ne peuvent pas trouver localement. L'insécurité alimentaire locale, l'instabilité politique, les conflits et la violence se combineraient avec un environnement socio-économique qui inciterait à la migration par le biais de l'écart entre revenu rural et urbain, par défaut des marchés d'emploi locaux pour les jeunes ou par des contraintes sociales pour les jeunes et les femmes. En fin de compte, les capacités individuelles dé-

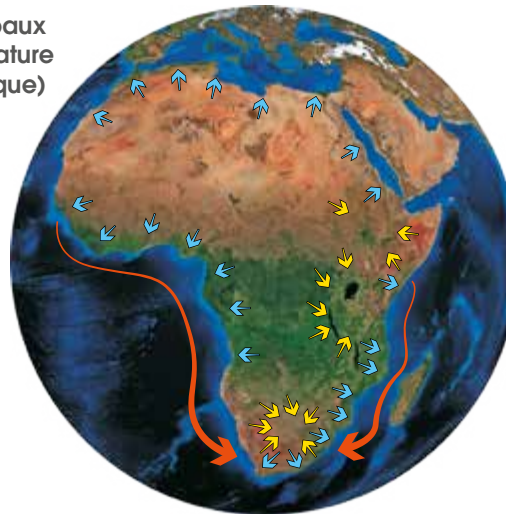
termineront qui, et combien, parmi les populations rurales migreront. Les réseaux sociaux intra-africains et la diaspora, les liens linguistiques ou culturels joueront un rôle croissant dans les destinations futures de ces migrants.

CHOIX OU NÉCESSITÉ ? UNE GESTION PRO-ACTIVE DE L'AVENIR DE LA MIGRATION

Une géographie complexe de la migration en ASS émerge donc. Ses variables cruciales comprennent la taille de la population rurale, le lieu et l'occurrence d'aléas climatiques extrêmes (sécheresses et inondations) ou à évolution lente, le niveau de pauvreté et d'insécurité alimentaire, l'accès à des opportunités d'emplois décents, la qualité de la gouvernance et l'attractivité des peuplements humains. Les migrants ruraux se rendront dans des « havres de sécurité » africains, ruraux ou urbains, qui leur offriront paix, stabilité, vie décente et moyens d'existence. Il est impossible de prédire où ces endroits se trouveront, mais nous pouvons anticiper ce qui pourrait arriver et agir en conséquence. Il existe ainsi un risque de convergence massive des flux migratoires vers ces « havres de sécurité ». Une fois leur capacité d'absorption dépassée, leur réceptivité envers les migrants s'estompera, conduisant à des conflits qui menaceront leur existence même, les transformant en lieux hostiles. Plus de migrants seraient contraints de se déplacer et de chercher d'autres options, de retourner d'où ils viennent, ou de se déplacer vers des zones moins peuplées aux opportunités limitées et aux conditions naturelles plus difficiles.

Les futurs de la migration rurale en ASS sont façonnés par des tendances et des ruptures combinées, qui peuvent être gérées de manière proactive pour orienter la forme future des peuplements humains. Les options incluent une approche concertée des migrations intra-africaines aux niveaux national et régional, facilitant des voies de migration sûres, ordonnées et régulières, le développement de grandes villes durables, un investissement plus important dans les villes intermédiaires et les petites agglomérations rurales offrant des services de qualité. Ces options sont complémentaires et forment une approche équilibrée du développement territorial. La décision d'émigrer des ruraux ne devrait pas être dictée par leur survie ou la recherche d'une vie décente, mais par l'aspiration à de nouvelles expériences. Pour cela, il est nécessaire d'investir massivement dans l'agriculture et le développement rural et de mettre en place des stratégies de développement territorial afin de multiplier les « havres de sécurité » offrant une vie attrayante. Les ruraux d'ASS migreraient alors par choix, et non par nécessité. Cet avenir doit encore être construit à travers une vision politique et une coopération intra-africaine.

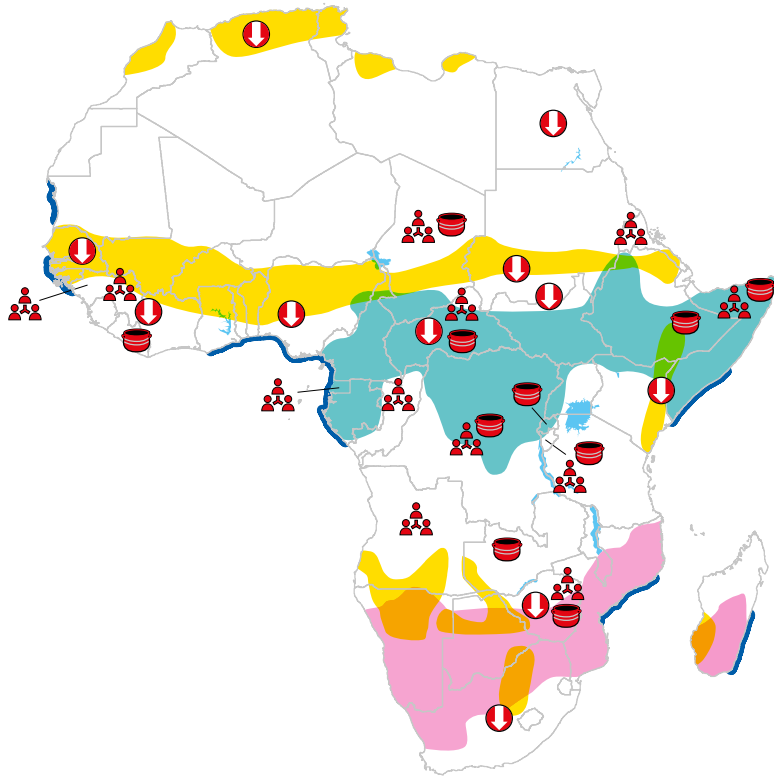
Fig.12.1 : Anticipation des déplacements globaux de population dus à l'élévation de la température (application à l'Afrique)



Types de déplacements

- Vers les côtes
- Vers les zones d'altitude
- Vers les pôles

Fig.12.2 : Géographie anticipée des facteurs de la migration



Gouvernance et déficit alimentaire

- IIGA < 45
- IIGA > 60
- Déficit alimentaire > 100
- Déficit alimentaire < 10

Effets anticipés du changement climatique

- Moins de précipitation
- Plus de précipitation
- Risque de désertification
- Elévation du niveau de la mer menaçant les villes
- Changements agricoles négatifs

Villes en 2030 (millions d'habitants)

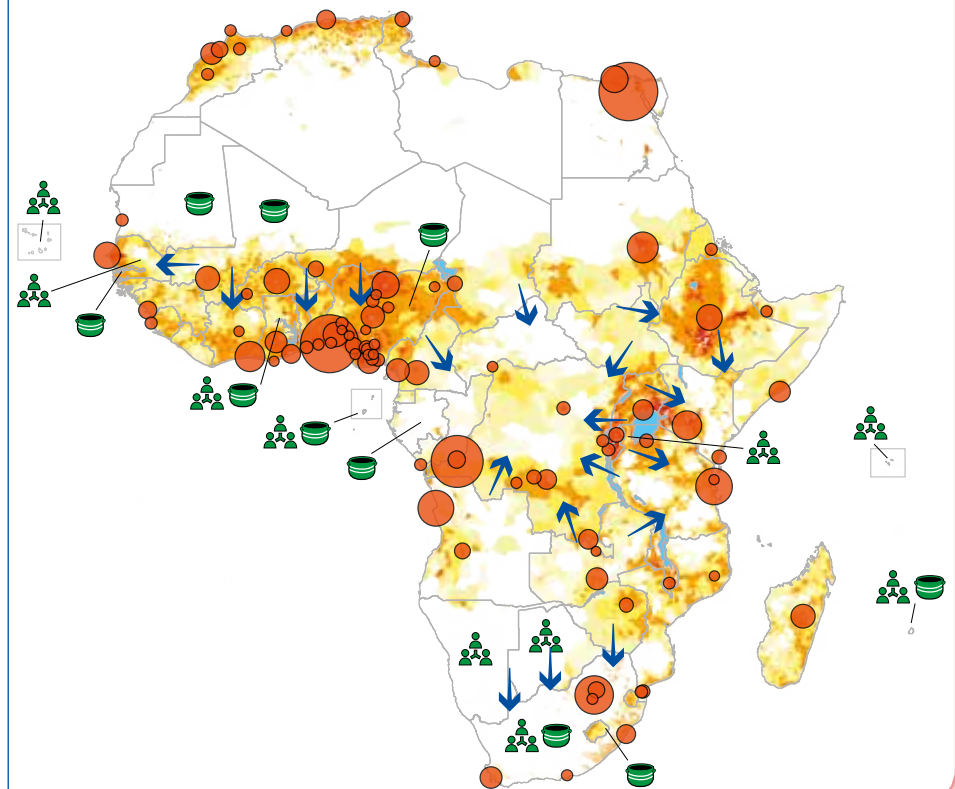
- 1
- 2
- 5
- 7
- 10

Densité de population estimée en 2030

- Très faible
- Très élevée

→ Direction anticipée des migrations rurales en ASS

Fig.12.3 : Géographie anticipée des destinations de la migration



Bibliographie

INTRODUCTION

D'autres références sont citées dans les planches 1 à 4 et 10 à 12.

Bryceson D. F. 2002. "The Scramble in Africa: Reorienting Rural Livelihoods", *World Development*, 30(5), pp. 725-739.

De Haan A. 1999. "Livelihoods and poverty: the role of migration - a critical review of the migration literature", *Journal of Development Studies*, 36(2), pp. 1-47.

De Haas H. 2011. *The determinants of international migration- conceptualising policy, origin and destination effects*, DEMIG project Working Paper 2, IMI, Oxford: Oxford University, 35 p.

Losch B. 2015. "Can we still only think 'rural'? Bridging the rural-urban divide as a necessary step for rural transformation in a globalized world", *Development*, 58(2-3), pp. 169-176.

Losch B., Freguin-Gresh S., White E.T. 2013. *Transformations rurales et développement : les défis du changement structurel dans un monde globalisé*. Montreuil : Pearson France, 296 p. (L'Afrique en développement).

OECD, 2012. *Promoting Growth in All Regions*. Paris: OECD Publishing, 282 p.

Prato B. 2015. "Opportunities and Challenges for 'Rural Transformation' in the 2030 Agenda", *Development*, 58(2-3), pp. 187-195.

Tacoli C. 2001. "Urbanisation and migration in Sub-Saharan Africa: changing patterns and trends", in Bruijn, M.E.de; Dijk, R.A.van; Foeken, D.W.J. (eds), *Mobile Africa: Changing Patterns of Movement in Africa and Beyond*, Leiden: Brill, pp. 141-152.

UNDP. 2009. *Human development report 2009. Overcoming barriers: Human mobility and development*, New York: UNDP, 229 p.

Van Hear N., Bakewell O., Long D. 2012. *Drivers of migration*, Migrating out of poverty Research program consortium, Working Paper 1, Brighton: University of Sussex, 45 p.

PLANCHE 1

BAD, OCDE, PNUD. 2015. *Développement territorial et inclusion spatiale*, Perspectives Economiques en Afrique 2015, édition thématique, Paris : OCDE, 233 p.

Bhorat H., Naidoo K. 2013. *Africa's jobs challenge*, DPRU Policy Brief, PB 13/30, Cape Town: University of Cape Town, 7 p.

Chamberlin J., Jayne T.S., Headey D. 2014. "Scarcity amidst abundance? Reassessing the potential for cropland expansion in Africa", *Food Policy*, 48(2014), pp. 51-65.

Guengant J.-P., May, J. 2013. "African demography", *Global Journal of Emerging Market Economies*, 5(3), pp. 215-67.

Losch B. 2016. *Structural transformation to boost youth labour demand in sub-Saharan Africa: The role of agriculture, rural areas and territorial development*. Employment Working Papers No.204, Geneva: ILO, 70 p.

PLANCHE 2

Flahaux M.L., De Haas H. 2016. "African migration: trends, patterns, drivers", *Comparative Migration Studies*, 4(1), 25 p.

Mercandalli S., Nshimbi C.C. 2016. « Dynamiques migratoires : des profils contrastés et un fort potentiel ». Dans, Pesche D. (ed.), Losch B. (ed.), Imbernon J. (ed.). 2016. *Une nouvelle ruralité émergente : Regards croisés sur les transformations rurales africaines*. 2^{ème} édition, Montpellier : Cirad, Nepad, 76 p.

Potts D. 2012. "Challenging the myths of urban dynamics in Sub-Saharan Africa: the evidence from Nigeria", *World Development*, 40(7), pp. 1382-1393.

Potts D. 2013. *Rural-Urban and Urban-Rural Migration Flows as Indicators of Economic Opportunity in Sub-Saharan Africa: What Do the Data Tell Us?* Migrating Out of Poverty Research Programme Working Paper, Brighton: University of Sussex, 40 p.

Tacoli C. 2002. *Changing Rural-Urban Interactions in Sub-Saharan Africa and their Impacts on Livelihoods: A Summary*, IIED Working Paper Series on Rural-Urban Interactions and Livelihood Strategies 7, London: IIED, 47 p.

PLANCHE 3

Awumbila M., Kofi Teye J., Litchfield J., Boakye-Yiadom L., Deshingkar P., Quartey P. 2015. *Are Migrant Households better off than Non-Migrant Households? Evidence from Ghana*, Migrating out of poverty, research programme consortium, Working Paper 28, 48 p.

Black R., Crush J., Peberdy S. 2006. *Migration and development in Africa: an overview*, African Migration & development series, n°1, Cape Town: Southern African Migration Program, 159 p.

Chant S. 1998. "Households, gender and rural-urban migration: reflections on linkages and considerations for policy", *Environment and Urbanization*, 10,(1), pp. 5-21.

De Haan A., Yaqub S. 2010. "Migration and poverty: Linkages, knowledge gaps and policy implications", in Hujo K. and Piper N. (eds), *South-South Migration-implications for social policy and development*, London and Basingstoke: Palgrave Macmillan, pp. 190-219.

Elder S., de Haas H., Principi M., Schewel K. 2015. *Youth and rural development: Evidence from 25 school-to-work transition surveys*, Work4Youth Publication Series, n°29, Geneva: ILO, 78 p.

PLANCHE 4

Azam J.P., Gubert F. 2006. "Migrants' remittances and the household in Africa: a review of evidence", *Journal of African Economies*, 15(suppl_2), pp. 426-462.

De Haas H. 2010. "Remittances, Migration and Development: Policy Options and Policy Illusions", in K. Hujo and N. Piper (eds), *South-South Migration: Implications for Social Policy and Development*, London and Basingstoke: Palgrave Macmillan. pp. 158-189.

Kuschminder K., Andersson L., Siegel M. 2012. "Profiling Ethiopian migration: a comparison of characteristics of Ethiopian migrants to Africa, the Middle East and the North", in C. Udelsmann, Rodrigues, C. U. Tomàs J (eds.). *Crossing African Borders: Migration and Mobility*, Lisbon: Center of African Studies (CEA) ISCTE-IUL, University Institute of Lisbon, pp. 28-43.

Moyo I., Nicolau M.D. 2016. "Remittances and Development: Zimbabwean Migrant Teachers in South Africa and their Impact on their Zimbabwean Families". *African Population Studies*, 30(2), pp 2506-2519.

Nshimbi, C.C., Fioramonti L. 2013. *A region without borders? Policy frameworks for regional labour migration towards South Africa*. MiWORC Report N°1, Johannesburg, 119 p.

PLANCHE 5

Boyer F., Mounkaila H. 2010. «Partir pour aider ceux qui restent ou la dépendance face aux migrations. L'exemple des paysans sahéliens», *Hommes & Migrations*, n°1286-1287, pp. 212-220

Bredeloup S., Zongo M. (eds). 2016. *Repenser les mobilités burkinabé*. Paris : L'Harmattan, 258 p.

Chapman M., Prothero M.R. 1983. "Themes on circulation in the Third World", *Internal Migration Review*, XVII, 4, pp. 597-632.

Grégoire E., Gagnol L. 2017. «Ruées vers l'or au Sahara : l'orpaillage dans le désert du Ténééré et le massif de l'Air.» *Echogéo*, 23 p.

Ndiaye M., Robin N. 2010. «Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest. Une dynamique de régionalisation renouvelée». *Hommes & Migration*, 1286-1287, pp. 48-61.

PLANCHE 6

Bignebat C., Sakho-Jimbira M. S. 2013. « Migrations et diversification des activités économiques locales : étude du Bassin arachidier du Sénégal », *Mondes en développement*, 164(4), pp. 93-114.

Hathie I., Wade I., Ba S., Niang A., Niang M., Sow M., Ndione Y.C., Ba C.O. 2015. *Emploi des jeunes et migrations en Afrique de l'Ouest* (EJMAO), Dakar: IPAR, 106 p.

IPAR. 2014. *Étude des stratégies d'adaptation des ménages ruraux* (SAMER), Dakar: IPAR

Thiam O. 2008. *Laxe Dakar-Touba (Sénégal) : analyse spatiale d'un corridor urbain émergent*. Thèse de géographie. Avignon : Université d'Avignon, 308 p.

Wade C.T., Dime M., Tandian A., Ehode L.S. 2017. *État des lieux des liens entre migration, transferts et résilience au changement climatique au Sénégal*. Programme Pathways to resilience in semi-arid economies, Rapport d'étude, Dakar: IED Afrique, 40 p.

PLANCHE 7

Ferguson J. 1999. *Expectations of Modernity. Myths and Meanings of Urban Life on the Zambian Copperbelt*, Berkeley: University of California Press, 343 p.

Potts D. 2005. "Counter-urbanisation on the Zambian Copperbelt? Interpretations and Implications", *Urban Studies*, 42, pp. 583-609.

Potts D. 2016. "Debates about African urbanisation, migration and economic growth: what can we learn from Zimbabwe and Zambia?", *Geographical Journal*, 182, pp. 251-264.

Sitko N.J., Jayne T.S. 2014. "Structural transformation or elite land capture? The growth of "emergent" farmers in Zambia", *Food Policy*, 48,(2014), pp. 194-202.

Wilmas N. 2010. "Migratory patterns in small towns: the cases of Mazabuka and Kalomo in Zambia". *Environment & Urbanization*, 22, pp. 91-105.

PLANCHE 8

Atkinson D. 2014. *Rural-Urban Linkages: South Africa Case Study*. Working Paper Series N° 125. Working Group: Development with Territorial Cohesion. Territorial Cohesion for Development Program, Santiago, Chile: Rimisp, 64 p.

Bekker S. 2006. "Migration from South Africa's rural sending areas: changing policies and changing destinations", in Gallo-Mosala S. (ed.) *Migration to South Africa within International Migration Trends*, Cape Town: The Scalabrini Centre, 17 p.

Camlin C.S, Snow R.C., Hosegood V. 2014. "Gendered Patterns of Migration in Rural South Africa", *Popul. Space Place*, 20, pp. 528-551.

Collinson M., Clark S.J., Gerritsen A.A.M, Byass P., Kahn K., Tollman S. 2009. *The Dynamics of Poverty and Migration in a Rural South African Community, 2001-2005*. Working Paper, Population Program, Institute of Behavioral Science, Boulder: University of Colorado at Boulder, 38 p.

Collinson M., White M.J., Ginsburg C., Gómez-Olivé F.X., Kahn K., Tollman S. 2016. "Youth migration, livelihood prospects and demographic dividend: A comparison of the Census 2011 and Agincourt Health and Demographic Surveillance System in the rural northeast of South Africa", *Etude Popul. Afr.*, 30(2 Suppl), pp. 2629-2639.

PLANCHE 9

Burnod P., Rakotomalala H., Andriamanaliana B.S., Di Roberto H. 2017. « Composer entre la famille et le marché : évolution de l'accès des jeunes agriculteurs à la terre à Madagascar », *Afrique Contemporaine*, 259, pp. 23-39

Canavesio R. 2015. « Les migrations dans le sud de Madagascar: Entre sécheresses occasionnelles et crise socio-économique structurelle », *Autrepart*, 74-75(2), pp. 259-278.

Deschamps H. 1959 *Les migrations intérieures passées et présentes à Madagascar*. Paris: Berger-Levrault, 284 p.

Poulain M., Razanakoto T. 2014. *Migration à Madagascar: Profil National 2013*. Antananarivo : Office International des Migrations, 150 p.

Rakotonarivo A. 2012. « Migration, lien social et développement dans les Hautes Terres de Madagascar », *African Population Studies*, 26(1), pp. 50-74.

PLANCHE 10

Crush J. 2011. "Complex movements, confused responses: Labour migration in South Africa". *Southern Africa Migration Program (SAMP)*, Policy Brief 25, 27 p.

First R., Forjaz M., Manghezi A. 1998. *O mineiro moçambicano. Um estudo sobre exportação de mão de obra em Inhambane*, Maputo: Centro de Estudos Africanos (UEM), 242 p.

Mercandalli S. 2015. « Migrations et recompositions des stratégies socio-économiques des familles rurales au Mozambique : une lecture institutionnelle des circulations contemporaines ». *Mondes en développement*, 172(4), pp. 33-52.

Mercandalli S., Anseeuw W. 2017 "Migration and resilience of rural households' livelihoods in the face of changing political and economic context: the case of south Mozambique (1900-2010)", *African Studies*, 76(2), pp. 221-242.

Raimundo I.M. 2009. "International Migration Management and Development in Mozambique: What Strategies?" *International Migration*, 47(3), pp. 93-122.

PLANCHE 11

Baldos U., Hertel T.W. 2014. "Global food security in 2050: The role of agricultural productivity and climate change", *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics*, 58, pp. 1-18.

Brunelle T. 2015. « Vers une prospective des impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire : les enseignements du 5ème rapport du GIEC ». *Agronomie environnement & sociétés*, 5(1), pp. 13-23.

IPCC, 2014: "Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part B: Regional Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change" [Barros, V.R., C.B. Field, D.J. Dokken, M.D. Mastrandrea, K.J. Mach, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea, and L.L. White (eds.)]. Cambridge University Press: United Kingdom and New York, 688 p.

Schlenker W., Lobell D.B. 2010. "Robust negative impacts of climate change on African agriculture". *Environmental Research Letters*, 5(1), 8 p.

Sultan B., Roudier P., Quirion P., Alhassane A., Muller B., Dingkuhn M., Ciaï P., Guimberteau M., Traore S., Baron C. 2013. "Assessing climate change impacts on sorghum and millet yields in the Sudanian and Sahelian savannas of West Africa". *Environmental Research Letters*, 8(1), 9 p.

PLANCHE 12

Bourgeois R., 2015. "What Future for Rural Areas? Seven plausible rural transformations". *Development* 58 (2-3), pp. 177-186.

Dator J., 2009. "Alternative Futures at the Manoa School". *J. Futur. Stud.* 14, pp. 1-18.

FAO, IFAD, & WFP. 2015. *The State of Food Insecurity in the World: Meeting the 2015 international hunger targets: taking stock of uneven progress*. Rome: FAO, IFAD and WFP, 54 p.

Ohiorhenuan J.F.E. 2011. "The future of poverty and development in Africa". *Foresight*, 13(3), pp. 7-23.

Valsson T., Ulfarsson G.F. 2012. "Megapatterns of global settlement: Typology and drivers in a warming world". *Futures*, 44, pp. 91-104.

Sources

Fig. 0.1

AfDB, OECD, UNDP (2015), “Le développement territorial au cœur de la transformation structurelle de l’Afrique”, *Perspectives Economiques en Afrique 2015 : Développement territorial et inclusion spatiale*, Paris: OECD Publishing, p. 144.

Fig. 0.3

Adapté de Black R., Bennett S., Thomas S., Beddington J. (2011), “Climate change: migration as adaptation”, *Nature*, 478, pp. 477-479.

Fig. 1.1

UNDESA (2014), *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*. [source](#)

Fig. 1.2

UNDESA (2014), *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*. [source](#)

UNDESA (2017), *World Population Prospects: The 2017 Revision*. [source](#)

Fig. 1.3

UNDESA (2014), *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*. [source](#)

UNDESA (2017), *World Population Prospects: The 2017 Revision*. [source](#)

Fig. 1.4

UNDESA (2017), *World Population Prospects: The 2017 Revision*. [source](#)

Fig. 1.5

UNDESA (2014), *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*. [source](#)

Fig. 2.1

World Bank, *Migration and Remittances Households Surveys* (MRHS) : (1) Nigerian Migration Household Survey 2009 ; (2) Ugandan Migration Household Survey 2010 ; (3) Enquête sur la migration et les transferts de fonds des ménages burkinabè 2010 ; (4) Enquête sur la migration et les transferts de fonds des ménages sénégalais 2009 ; (5) Kenyan Migration Household Survey of 2009. [source](#)

Fig. 2.2

UNDESA (2015), *Trends in International Migrant Stock: Migrants by Destination and Origin*. [source](#)

Fig. 3.1.

World Bank, *Migration and Remittances Households Surveys* (MRHS) : (1) Nigerian Migration Household Survey 2009 ; (2) Ugandan Migration Household Survey 2010 ; (3) Enquête sur la migration et les transferts de fonds des ménages burkinabè 2010 ; (4) Enquête sur la migration et les transferts de fonds des ménages sénégalais 2009 ; (5) Kenyan Migration Household Survey of 2009. [source](#)

Fig. 3.2

UNDESA (2015), *Trends in International Migrant Stock: Migrants by Destination and Origin*. [source](#)

Fig. 3.3

World Bank, *Migration and Remittances Households Surveys* (MRHS) : (1) Nigerian Migration Household Survey 2009 ; (2) Ugandan Migration Household Survey 2010 ; (3) Enquête sur la migration et les transferts de fonds des ménages burkinabè 2010 ; (4) Enquête sur la migration et les transferts de fonds des ménages sénégalais 2009 ; (5) Kenyan Migration Household Survey of 2009. [source](#)

World Bank *Living Standard Measurement Study* (LSMS): (1) Ethiopian Rural Socioeconomic Survey of 2013-14; (2) Malawian Integrated Household Panel Survey of 2013; (3) Nigerian General Household Survey of 2012-2013 ; (4) Ugandan National Panel Survey (UNPS) from 2009 to 2014 ; (5) Enquête Agricole de Conjoncture Intégrée aux conditions de vie des ménages au Mali (EAC-I 2014). [source](#)

Fig 4.1

World Bank (2015), *Bilateral Remittance Estimates for 2014*, avec utilisation de : Migrant Stocks, Host Country Incomes, et Origin Country Incomes (millions of US\$) (version octobre 2015). [source](#)

Fig 4.2

World Bank (2015), *Bilateral Remittance Estimates for 2014*, avec utilisation de : Migrant Stocks, Host Country Incomes, et Origin Country Incomes (millions of US\$) (version octobre 2015). [source](#)

Fig 4.3

World Bank, *Migration and Remittances Households Surveys* (MRHS) : (1) Nigerian Migration Household Survey of 2009 ; (2) Ugandan

Migration Household Survey of 2010; (3) Enquête sur la migration et les transferts de fonds des ménages burkinabè 2010 ; (4) South African Migration and Household Survey of 2009. [source](#)

Fig 4.4

World Bank (2015), *Bilateral Remittance Estimates for 2014*, avec utilisation de : Migrant Stocks, Host Country Incomes, et Origin Country Incomes (millions of US\$) (version octobre 2015). [source](#)

Fig. 5.1

Basé sur l'enquête réalisée dans la région de Tahoua, Niger, en 2008. L'enquête faisait partie du projet : « *Le Niger, espace d'émigration et de transit vers le nord et le sud du Sahara : rôle et comportement des acteurs, recompositions spatiales et transformations socio-économiques* ». Voir : Document de synthèse des projets du programme FSP 2003-74 : « *Migrations internationales, recompositions territoriales et développement* », Paris, IRD, 2009, pp. 109-120.

Fig. 5.2

UNHCR, Operational portal, Refugee situations. “All refugees by origin and IDPs by country” (2017) et “All refugees by location and IDPs” (2016 et 2017). [source](#)

Magrin G., Diallo M.L. (2016), « Activités extractives : nouvelles dynamiques et impacts sur la ruralité », dans Pesche D., Losch B. et Imbernon J. (eds.), *Une nouvelle ruralité émergente : Regards croisés sur les transformations rurales africaines*. 2^{ème} édition, Montpellier : Cirad, Nepad, 76 p.

Planche 11, carte 24 : Activités extractives et dynamiques rurales, p. 38, [source](#)

UNEP (2011), *Livelihood Security. Climate Change, Migration and Conflict in the Sahel*, 112 p. Carte 12. Areas most affected by cumulative changes in climate. [source](#)

UNDESA (2014), *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*. [source](#)

Fig. 6.1

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2014), *Recensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage*, Rapport définitif RGPHAE de 2013, Dakar : ANSD.

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2016), *Atlas démographique du Sénégal*, Dakar : ANSD.

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2016), *Atlas démographique du Sénégal*, Dakar: ANSD.

Fig. 6.2

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2014), *Recensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage*, Rapport définitif RGPHAE de 2013, Dakar : ANSD.

Fig. 6.3

IPAR (2014), *Étude des stratégies d'adaptation des ménages ruraux (SAMER)*, Dakar : IPAR.

Fig. 6.4

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2014), *Recensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage*, Rapport définitif RGPHAE de 2013, Dakar : ANSD.

Fig. 7.1

UNDESA (2014), *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*. [source](#)

Fig. 7.2

Central Statistical Office, *Population and Housing Census 2010*.

Fig. 7.3

Central Statistical Office, *Rural Agricultural Livelihoods Survey (RALS) 2015*.

Fig. 7.4

Central Statistical Office, *Population and Housing Census 2010*.
Central Statistical Office, *Rural Agricultural Livelihoods Survey (RALS) 2015*.

Fig. 8.1

Statistics South Africa (2012), *Census 2011*, Statistical release P0301, Statistics South Africa, Pretoria.
Statistics South Africa (2016), *Community Survey 2016*, Statistical release P0301, Statistics South Africa, Pretoria.

Fig. 8.2

Statistics South Africa (2012), *Census 2011*, Statistical release P0301, Statistics South Africa, Pretoria.

Fig. 8.3

Statistics South Africa (2016), *Community Survey 2016*, Statistical release P0301, Statistics South Africa, Pretoria.

Fig. 9.1

Auteurs, basés sur les enquêtes de ménages ruraux (300 à 600 par région) conçues et mises en œuvre par l'Observatoire du foncier et le Cirad (en 2011, 2014 et 2016).

Fig. 9.2

Poulain M., Razanakoto T. (2014), *Migration à Madagascar : Profil National 2013*, Antananarivo : Office International des Migrations.

Fig. 12, p. 71 ; annex 7, p. 119.

Fig. 9.3

Conçue par Heriniaina Rakotomalala pour cet atlas.

Fig. 10.1

Résultats des enquêtes de ménages, Leoanzoane, district de Massinga, province d'Inhambane réalisées en 2009-2010. Dans : Mercandalli S. (2013), *Le rôle complexe des migrations dans les reconfigurations des systèmes d'activités des familles rurales : la circulation comme ressource ? Localité de Leonzoane, Mozambique 1900-2010*. Paris, Université Paris Sud XI, Thèse de Doctorat en sciences économiques, 497 p.

Fig. 10.2

Basés sur les enquêtes de ménages (voir Fig. 10.1) et :
Covane L. (1996), *Migrant labour and agriculture in southern Mozambique, with special reference to the lower Limpopo valley, 1920-1992*, PhD. Thesis, University of London.

First R., Forjaz M., Manghezi Al. (1998), *O mineiro moçambicano. Um estudo sobre exportação de mão de obra em Inhambane*, Maputo: Centro de Estudos Africanos (UEM), 242 p.

Forced Migration Studies Programme (2009), *Distribution of people born in Mozambique by South African province and municipality*, based on Stats South Africa, National Census of Population 2011, Johannesburg: Wits University.

Fig. 10.3

Résultats des enquêtes de ménages, Leoanzoane, district de Massinga, province d'Inhambane réalisées en 2009-2010. Dans : Mercandalli S. (2013), *Le rôle complexe des migrations dans les reconfigurations des systèmes d'activités des familles rurales : la circulation comme ressource ? Localité de Leonzoane, Mozambique 1900-2010*. Paris, Université Paris Sud XI, Thèse de Doctorat en sciences économiques, 497 p.

Fig. 11.1

Losch B., Magrin G. (2016), « La densification rurale et urbaine se poursuit », dans Pesche D., Losch B. et Imbernon J. (eds.), *Une nouvelle ruralité émergente : Regards croisés sur les transformations rurales africaines*. 2^{ème} édition, Montpellier : Cirad, Nepad, 76 p.

Planche 1, carte 4, p. 16. [source](#)

Fig. 11.2

UNEP (2016). *GEO-6 Regional Assessment for Africa*, Nairobi: UNEP. [source](#)

Fig. 11.3

GRID-Arendal Center. [source](#)

Fig. 11.4

Losch B. (2016), « L'emploi des jeunes : un défi pour l'ensemble du continent », in Pesche D., Losch B. et Imbernon J. (eds.), *Une nouvelle ruralité émergente : Regards croisés sur les transformations rurales africaines*. 2^{ème} édition, Montpellier : Cirad, Nepad, 76 p.

Planche 2, carte 5, p. 18. [source](#)

Fig. 11.5

World Bank, World Development indicators database. [source](#)

Fig. 11.6

Busby, J., Gullidge, J., Smith, T. & White, K. (2012). "Of Climate Change and Crystal Balls: The Future Consequences of Climate Change in Africa", *Air and Space Power Journal - Africa & Francophonie*, 3, pp. 4-44. (Figure 6). [source](#)

Fig. 12.1

Basé sur Valsson, T., Ulfarsson, G.F., 2012. "Megapatterns of global settlement: Typology and drivers in a warming world". *Futures*, 44, pp. 91-104. Accès photo libre de droits sur : pixabay - www.pixabay.com

Fig. 12.2 and Fig. 12.3

Auteur, basé sur :
Governance index data, Mo Ibrahim Foundation. [source](#).
Food deficit index data, FAO Food Security Indicators, 2^{ème} édition 2016. [source](#)

et FAO, IFAD and WFP (2015), *The State of Food Insecurity in the World 2015. Meeting the 2015 international hunger targets: taking stock of uneven progress*, Rome: FAO.

Carte des précipitations, désertification, élévation du niveau de la mer et changements agricoles en Afrique adaptée de : Regional Maps on Migration, Environment and Climate Change. [source](#)

Taille projetée des villes en 2030 adaptée de UNDESA (2014), *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*. [source](#)

Données de densité de population estimées à partir de : NASA Socioeconomic Data and Applications Center (SEDAC), Center for International Earth Science Information Network (CIESIN), Earth Institute, Columbia University. [source](#)

Notes

INTRODUCTION

Fig. 0.1

La figure fournit des résultats pour 32 pays seulement. 16 pays sur 32 utilisent plus d'un critère pour leur définition des zones rurales.

PLANCHE 1

Fig. 1.2

Dans la représentation en anamorphose adoptée pour cette figure (également appelée cartogramme), la taille des pays est proportionnelle à leur population en 2050. Les frontières géographiques sont par conséquent modifiées proportionnellement à la valeur de la population totale. La population rurale en 2050 est estimée en appliquant le pourcentage de la population rurale sur population totale à cette date fournie par les World Urbanization Prospects de l'ONU DAES, révision 2014, à la population totale estimée fournie par la révision de 2017 des World Population Prospects de l'ONU DAES (variante de fertilité moyenne). L'augmentation de la population rurale entre 2015 et 2050 affichée pour certains pays est calculée après estimation de la population rurale en 2015 en utilisant la même méthode. On notera que les World Urbanization Prospects sont basés sur des estimations des taux de croissance urbaine et de migration des zones rurales vers les zones urbaines ajustées sur la période.

Fig. 1.3

La cohorte annuelle est calculée comme le dixième de la population âgée de 15 à 24 ans estimée dans les World Population Prospects, révision 2017 (variante de fertilité moyenne). Il s'agit du flux entrant dans le groupe d'âge actif (15-64 ans). Il diffère du changement de la taille absolue du groupe d'âge actif, qui prend également en compte les personnes entrant dans le groupe d'âge non-actif après 64ans. L'augmentation absolue du groupe 15-64 est moins précise car en ASS, comme dans d'autres pays sans marché du travail formel ou sans système de retraite généralisé - de nombreuses personnes continuent de travailler après 64 ans. Le groupe d'âge des 15 à 24 ans comprend aussi les jeunes scolarisés et les étudiants. Il est supposé qu'ils commenceront à travailler ou à chercher un emploi ou une activité génératrice de revenus entre 15 et 24 ans, selon leur accès au système éducatif. Utiliser le cinquième du groupe d'âge de 20 à 24 ans au lieu du dixième du groupe d'âge de 15 à 24 ans ne changerait pas signi-

ficativement la taille de la cohorte annuelle. Les cohortes rurales et urbaines sont estimées en appliquant les pourcentages fournis par les World Urbanization Prospects, révision 2014, de l'ONU DAES.

Fig. 1.4

L'évolution de la population rurale est estimée en appliquant le pourcentage de la population rurale sur la population totale (1950 à 2050) fournie par les World Urbanization Prospects, révision 2014, de l'ONU DAES, à l'estimation de la population totale fournie par les World Population Prospects de l'ONU DAES (variante de fertilité moyenne).

PLANCHE 2

Fig. 2.1

Les données MRHS utilisées pour cette illustration sont pondérées pour être représentatives au niveau national pour tous les pays sauf dans le cas du Kenya, pour lequel le vecteur du coefficient de pondération à appliquer à l'échantillon n'est pas inclus dans la base de données.

PLANCHE 3

Fig. 3.1 et 3.3

Les données MRHS utilisées pour cette illustration sont pondérées pour être représentatives au niveau national pour tous les pays sauf dans le cas du Kenya, où le vecteur du coefficient de pondération à appliquer à l'échantillon n'est pas inclus dans la base de données.

Fig. 3.3

Les deux graphiques présentant les résultats moyens par type de ménage ont été calculés à l'aide de la base LSMS-ISA. Ces enquêtes ne sont pas représentatives au niveau national. Le revenu quotidien moyen pour chaque pays est standardisé en équivalent dollar US à parité de pouvoir d'achat (PPA) pour permettre une analyse comparative. Le facteur de conversion PPA pour l'année 2013 des World Development Indicators a été appliqué aux données sur le revenu fournies dans les enquêtes en unités monétaires locales (UML).

PLANCHE 4

Fig. 4.1, 4.2 et 4.4

Les estimations sont basées sur la méthodologie développée par Ratha et Shaw (2007), « South-South Migration and Remittances », du Development Prospects Group de la Banque mondiale. Les données sur les transferts de fonds correspondent à l'année 2014 et sont désagrégées en utilisant les revenus des pays d'accueil et des pays d'origine et les stocks estimés de migrants pour 2013. *Source* La figure 4.4 présente la part des transferts de fonds envoyés en Afrique, calculée par pays pour les envois en valeur monétaire supérieurs ou égaux à dix millions de dollars.

Fig. 4.3

Les données MRHS utilisées pour cette figure sont basées sur un échantillon pondéré représentatif au niveau national sauf pour l'Afrique du Sud.

PLANCHE 6

Fig. 6.4

La part de la population rurale de la région de Diourbel est estimée afin de prendre en compte l'importance de l'agglomération de Touba. La population urbaine de la région est estimée d'abord en agrégeant la population totale de la commune de Diourbel et de l'agglomération de Touba fournie par le recensement de 2013. La population urbaine est ensuite déduite de la population totale pour obtenir la population rurale et sa part dans la population totale.

PLANCHE 7

Fig. 7.2

Le taux net de migration longue durée (correspondant à *life time migration dans le Population and Housing Census 2010*) entre les districts (I-O / P) fait référence aux personnes qui ont été recensées dans un district différent de leur district de naissance. Pour un district donné X, la population immigrée (I) désigne les personnes résidentes dans ce district X au moment du recensement mais qui ne sont pas nées dans ce district. La population émigrée (O) désigne les personnes nées dans le district X mais ne résidant plus dans ce district au moment du recensement. La différence entre I et O pour le

district donné est divisée par la population totale de ce district (P) au moment du recensement. La limite de cette méthode est que certains types de migrants, tels que les migrants temporaires, les migrants saisonniers et les migrants de retour ne sont pas identifiables parce qu'ils sont inclus avec les populations de non-immigrés ou de migrants.

Fig. 7.3

Il s'agit des ménages ruraux migrants non originaires du village.

PLANCHE 10

Cette figure illustre la diversité des stratégies des ménages et des trajectoires migratoires connexes. Les principales stratégies sont décrites dans cinq cases de couleur qui affichent la combinaison principale d'activités et le groupe de revenu pour chaque stratégie et la part des ménages par stratégie dans l'échantillon total. Seules les stratégies des ménages de migrants sont présentées (70% de l'échantillon). Pour une présentation détaillée de cette typologie des moyens de subsistance des ménages, voir Mercandalli (2015).

Le texte se réfère à la convention de 1928. Cette convention a établi que « *après qu'un homme ait travaillé pendant 9 mois – ou une*

période contractuelle initiale étendue à 18 mois (...) la moitié de ses revenus sont retenus et transférés au gouvernement du Mozambique au taux de change officiel pour être remis au travailleur par des représentants officiels à son retour » (Diario do Governo, 'Convenção entre o Governo da Republica portuguesa e o Governo da União da Africa do Sul', 30 November 1928).

PLANCHE 12

Fig 12.1

Adapté des cartes du monde globales des méga-tendances induites par le réchauffement climatique développées par Valsson et Ulfarsson (2012).

Fig 12.2 and 12.3

Le calcul de l'indice de gouvernance est basé sur les données extraites pour les pays d'ASS de la base de données de l'Indicateur Ibrahim de la gouvernance africaine (IIGA) pour 2015. Les pays sont classés en trois groupes de couleurs selon les valeurs de l'indice : vert : IIGA > 60 ; blanc : 45 < IIGA < 60 ; rouge : IIGA < 45. Seuls les indices vert et rouge sont représentés. [Source](#)

L'indice de déficit alimentaire est basé sur les données extraites des indicateurs de la sécurité alimentaire de la FAO (SOFI 2015). L'indice de déficit alimentaire est le produit de la valeur moyenne de « la prévalence de la sous-alimentation » multipliée par « l'ampleur du déficit alimentaire » sur la période 2002-2015. Selon les définitions FAO, la prévalence de la sous-alimentation est la probabilité qu'un individu choisi au hasard dans la population consomme une quantité de calories insuffisante pour couvrir ses besoins énergétiques pour une vie active et saine, et l'ampleur du déficit alimentaire est la quantité de calories qui seraient nécessaires pour sortir les personnes concernées de la sous-alimentation, tout le reste étant constant. L'indice de déficit alimentaire utilisé dans les cartes représente donc simultanément l'intensité et la distribution du déficit alimentaire au niveau du pays. Seuls les pays ayant un indice de déficit alimentaire inférieur à 10 (symbole vert) et supérieur à 100 (symbole rouge) sont représentés.

Les données relatives à la taille projetée des villes ont été obtenues à partir des World Urbanization Prospects de l'ONU DAES, révision 2014, en utilisant la variante de migration zéro. Les villes de moins de 1 million d'habitants en 2030 ne sont pas représentées.

Affiliations des auteurs

- **Cheick Oumar Ba.** Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR), Sénégal.
- **Michael N. Belebema.** Institute for Social Development (ISD), University of the Western Cape, Afrique du Sud.
- **Jean-François Bélières.** CIRAD, UMR Art-Dev ; Centre National de la Recherche Appliquée au Développement Rural (Fofifa), Madagascar.
- **Robin Bourgeois.** CIRAD, UMR Art-Dev ; Centre for the Study of Governance Innovation (GovInn), University of Pretoria, Afrique du Sud.
- **Jérémy Bourgoïn.** CIRAD, UMR Tetis ; Bureau d'analyses macro-économiques (BAME), Institut Sénégalais de Recherches Agricoles, Sénégal.
- **Florence Boyer.** Unité de Recherche Migrations et Société (Urmis), Institut de Recherches pour le Développement, France
- **Thierry Brunelle.** CIRAD, UMR Cired, France.
- **Perrine Burnod.** CIRAD, UMR Tetis ; Observatoire du Foncier, Madagascar.
- **Anthony Chapoto.** Indaba Agricultural Policy Research Institute (IAPRI), Zambie.
- **Mulugeta F. Dinbabo.** Institute for Social Development (ISD), University of the Western Cape, Afrique du Sud.
- **Djibril Diop.** Bureau d'analyses macro-économiques (BAME), Institut Sénégalais de Recherches Agricoles, Sénégal.
- **Pierre Girard.** CIRAD, UMR Art-Dev ; Centre for the Study of Governance Innovation (GovInn), University of Pretoria, Afrique du Sud.
- **Clara Aida Khalil.** Statistics Division (ESS), FAO, Italie.
- **Bruno Losch.** CIRAD, UMR Art-Dev ; Centre for the Study of Governance Innovation (GovInn), University of the Western Cape, Afrique du Sud.
- **Clement Mensah.** Institute for Social Development (ISD), University of the Western Cape, Afrique du Sud.
- **Sara Mercandalli.** CIRAD, UMR Art-Dev ; Centre for the Study of Governance Innovation (GovInn), University of Pretoria, Afrique du Sud.
- **Christopher C. Nshimbi.** Centre for the Study of Governance Innovation (GovInn), University of Pretoria, Afrique du Sud.
- **Giorgia Prati.** Social Policies and Rural Institutions Division (ESP), FAO, Italie.
- **Heriniaina Rakotomalala.** Observatoire du Foncier, Madagascar.
- **Cristina Rapone.** Social Policies and Rural Institutions Division (ESP), FAO, Italie.

Une Afrique rurale en mouvement

Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara

L'Afrique subsaharienne a une longue histoire de mouvements migratoires internes et internationaux. Les schémas et les dynamiques des migrations en provenance, vers et entre les zones rurales sont profondément différenciés selon les régions, et les flux ont considérablement évolué au fil du temps. Aujourd'hui, les migrations rurales s'inscrivent dans la situation unique d'une croissance exceptionnelle des populations rurales et urbaines qui se traduit par des défis socio-économiques et environnementaux majeurs. Dans un tel contexte, de nouveaux facteurs de la migration émergent et se combinent à d'autres plus anciens ; ils appellent à une meilleure compréhension des dynamiques en cours.

Cet atlas offre une analyse approfondie des schémas de migration existants, ainsi que des facteurs divers et multiformes qui affectent les pratiques migratoires. Il met en évidence la complexité des facteurs en jeu et explique comment la mobilité peut être une réponse stratégique à un environnement en évolution rapide. De nouveaux moyens d'existence en milieu rural contribuent au renforcement des liens entre villes et campagnes. Ces changements accélèrent la recomposition des dynamiques régionales et renforcent le développement territorial. Soutenir ces nouvelles dynamiques par des politiques publiques adéquates et des stratégies multi-acteurs revêt désormais une importance cruciale pour l'avenir du continent.

ISBN: 978-2-87614-737-9

ISBN 978-92-5-130468-6



9 789251 304686

1/951FR/1/03.18